



© Baussant Paysages SA

Chez Baussant Paysages SA, la relève est assurée !

Savoir-faire chênnois

La formation des jeunes, la transmission du savoir-faire artisanal, la pérennité des petites et moyennes entreprises, le passage de témoin dans les enseignes familiales, autant de préoccupations qui touchent une partie de la population chênnois. Pour ce dossier, nous sommes allés à la rencontre de ceux qui animent la vie de nos quartiers, un coiffeur, un garagiste, un paysagiste, une éditrice, un ferronnier, un quincailler. Apprentissage, partage des savoirs, perte des vocations autant de thématiques rencontrées au fil des entretiens et qui révèlent un tissu économique encore bien vivace dans les Trois-Chêne.

[Lire en page 3](#)



Pour aller plus loin...

Des initiatives sociales intéressantes dans les Trois-Chêne? A côté de celles mises en place par les mairies chênnoises à travers leurs services sociaux respectifs, ainsi que par Action Trois-Chêne pour l'Emploi, l'imad ou le Centre d'Action Sociale des Trois-Chêne pour ne citer qu'elles, nos communes voient se développer d'autres propositions originales d'entraide. Découvrez, dans nos pages *Vie associative*, quelques-unes d'entre elles. 🌱

KAARINA LORENZINI,
RÉDACTRICE EN CHEF

[Lire en page 49](#)

Sommaire

Dossier	3
Informations officielles	17
Culture	47
Vie associative	49
Sports et Loisirs	52
Pêle-mêle	55

Chêne-Bougeries

POLICE MUNICIPALE

Les agents de police municipale déploient à longueur d'année une activité débordante. En fin d'année dernière, l'opération *Tranquillité vacances* est venue étoffer leur offre de services aux habitants de la commune. 🐾

[Voir en pp. 24-25](#)

Chêne-Bourg



Artistes chênnois, vous êtes invités à participer au concours *Chêne en fresque!* Sur le thème des 4 éléments, cet événement original vise à offrir un tremplin aux artistes locaux pratiquant l'art mural. 🐾

[Voir en pp. 30 et 34](#)

Thônex



Sortir à Thônex? L'offre culturelle ne manque pas et s'adresse à tous les publics. Du *Festival Groove N'Move* au chant russe, en passant par le théâtre et l'humour, le service culturel propose un panorama de spectacles des plus variés. 🐾

[Voir en pp. 44-45 et 56](#)

Thème du prochain numéro :

Chêne verte

Délai rédactionnel et publicitaire :

Lundi 20 février 2017

Prochaine distribution :

Du 22 au 24 mars 2017



Le courrier de la Rédaction

Suite à la parution de nos hommages à Mme Germaine Bagnoud ("Le Chênois" n° 519 et 522).

Une disparition fort regrettable

Le "village" de Chêne-Bougeries, articulé le long de la rue de Chêne-Bougeries va, après la fermeture du Café de la Fontaine suite au décès de Germaine Bagnoud (immeuble appartenant à la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries) perdre son dernier "bistrot", l'emblématique Café de la Seymaz où se réunissent depuis toujours les Chênois du village, des élus de la commune anciens et nouveaux, des commerçants, des sociétés chênoises et autres, et nombre d'habités pour y partager un verre ou un bon repas dans une atmosphère conviviale et vraie.

L'exploitant des lieux, M. José Da Silva, qui a su par sa gentillesse et sa générosité s'intégrer pleinement dans le tissu local depuis au moins 3 décennies, est en effet contraint de jeter l'éponge au 31 mars 2017, car son bail n'a pas été renouvelé par le propriétaire privé des murs.

Que restera-t-il du "village"? Un goulet morne et partiellement délabré, sans âme et sans même un point de ralliement dans lequel puisse survivre l'esprit de ce que les vieux Chênois ont coutume d'appeler le "village"...

Il faut espérer qu'une solution puisse être trouvée, afin que l'activité de M. José Da Silva, qui bénéficie d'un fort soutien populaire, puisse continuer à rester un point d'ancrage pour tous ceux qui aiment et croient encore à ce que représente le "village" de Chêne-Bougeries.

Reto Buchli,
Ancien secrétaire général de la Ville de Chêne-Bougeries
Ancien secrétaire de la Fondation communale
pour l'aménagement de Chêne-Bougeries
10.12.2016

Avis

Le Chênois déménage!

Après des années de présence à la Villa Minazzi, la Rédaction et le pré-presse du *Chênois* s'installent, non loin de là, à l'ancienne Villa Héron. Ce déménagement concerne également les Aïnés Solidaires et 3-Chêne-Culture avec lesquels nous partagerons les nouveaux locaux alloués par la Commune de Thônex que nous remercions de tout cœur pour ses bons soins et son dévouement en faveur du journal des Trois-Chêne.

Prenez d'ores et déjà note de notre nouvelle adresse :

4, chemin de Miribel, 1226 Thônex.
Nos numéros de téléphone et de fax, ainsi que notre adresse e-mail restent, bien entendu, inchangés.

La Rédaction



Impressum

Le Chênois

Organe officiel des communes
de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex
depuis février 1926

N° 522 – 102^e année

Distribution : du 8 au 10 février 2017

Tirage utile : 16'200 exemplaires

Editeur responsable : Flávio Borda d'Água,
président (CM Chêne-Bougeries)

Comité de l'Association Le Chênois :

Julie Bersier, vice-présidente (CM Thônex);
Florian Gross, trésorier (CM Chêne-Bougeries);
Philippe Meyer, secrétaire (CM Chêne-Bourg);
Isabelle Neuder (CM Chêne-Bourg); Adrien Rufener
(CM Thônex); Marion Garcia Bedetti (CA déléguée
à la culture, Chêne-Bougeries); Pierre A. Debarge
(CA délégué à la culture, Chêne-Bourg);
Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef : Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction : Liliane Roussy, Clarisse Miazza,
Laura Etienne, Gabriela Cabré, Lucie Hainaut,
Hervé Annen, Stephan Bruggmann, Jean Michel
Jakobowicz, Frédéric Montanya et Romain Wanner

NB : La Rédaction n'est pas responsable des avis per-
sonnels exprimés soit par les personnes interviewées,
soit par nos journalistes et relétés dans les articles
de fond parus dans nos dossiers thématiques.

Secrétariat de la rédaction : Françoise Allaman

Case postale 145 - 1225 Chêne-Bourg

T. 022 349 24 81 (répondeur)

F. 022 349 14 81 lechenois@bluewin.ch

www.lechenois.ch

Pré-presse : Siska Audeoud,
Hadès graphisme pour *Le Chênois*

Impression : Atar Roto Presse SA, Genève

Administration (publicités) :

Journal *Le Chênois* - pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste) :

Tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement : CHF 20.-/an

Dates des parutions en 2017 : 21 mars, 2 mai, 7 juin,
19 septembre, 17 octobre et 28 novembre.

PUBLICITÉ

Moins d'énergie et plus de qualité de vie

Les fenêtres EgoKiefer à isolation record permettent une réduction des déperditions de chaleur par les fenêtres pouvant atteindre 75 %.

Protection du climat comprise.

Votre spécialiste:

biedermann
les métiers du bois

9, chemin Deluc
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 04 04
Fax 022 869 04 14
www.biedermann-sa.com

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes
A leading brand of S&P AG

Le compagnonnage, l'exemple même de la fraternité et du savoir-faire

COSTUMES NOIRS, PANTALONS À larges pattes, large chapeau et sacoches, qui n'a pas un jour rencontré, au détour d'une ruelle noyée de soleil, ces êtres étonnants semblant sortir d'un livre d'Épinal, les Compagnons. Pourtant, le compagnonnage reste bien vivace, en France, en Allemagne, en Belgique ou en Suisse, et représente des valeurs dont feraient bien de s'inspirer les entrepreneurs contemporains. Précisons tout de suite que le compagnonnage n'a pas très bien pris dans notre beau pays et que la plupart des cayennes, ces maisons d'hôtes des compagnons sont souvent françaises ou allemandes; malgré tout, notre canton en compte une, la Cayenne de Genève qui se trouve au Grand-Saconnex et c'est une étape du Tour de France (ndlr. notons que la "Mère des Compagnons" de cette cayenne est chénoise, puisqu'il s'agit de Mme Janine Dallais, active dans l'entreprise Dallais SA à Chêne-Bourg).

Aux origines

Le terme compagnon vient du latin *cum et panis*, littéralement *le pain avec*, donc celui avec qui l'on partage le pain, symbolisant leur fraternité. Le terme compagnonnage désigne principalement une branche du mouvement ouvrier, métiers du bois (cos-



tumes sombres), métiers de la pierre (costumes clairs), des métaux, du cuir et des textiles. Outre un savoir professionnel hors pair, il veut réaliser l'union de l'Esprit, de l'âme et du corps, en parvenant, au terme d'une véritable quête initiatique à la maîtrise du geste, à l'éducation de la sensibilité et au développement spirituel. Les Compagnons font traditionnellement remonter leur existence à la fondation du premier Temple de Jérusalem, au X^e siècle avant J.-C., sous Salomon, où le Maître Architecte Hiram inscrit dans la conscience collective l'exemple de la mort-renaissance par laquelle tout constructeur devait initiaquement passer avant

de pouvoir prétendre à la Maîtrise. Historiquement, en France, l'organisation des métiers, dès le Moyen Âge, se construit en corporations et sur trois états hiérarchiques: apprenti, compagnon et maître. Le livre des métiers, sorte de code du travail médiéval de 1268, défendait à tout ouvrier de quitter son maître sans son accord. Ce serait donc par réaction que seraient nées les premières sociétés de compagnons affranchies des corporations. Quant à la première mention officielle de pratiques compagnonniques, on la trouve en 1420 dans une ordonnance royale. De nos jours, le compagnonnage subsiste, nous l'avons dit, comme l'un des derniers vestiges de valeurs anciennes: altruisme, service, plénitude, dignité, droiture, respect du sacré... Il allie amour du métier et spiritualité.

Compagnon, un ouvrier très qualifié

Concrètement, l'état de Compagnon s'acquiert après avoir rempli son temps d'apprentissage. Devenu Aspirant, l'ouvrier quitte son foyer douillet et entame un long voyage aux allures de quête initiatique. Trois ans durant, voire plus, le Compagnon se forme au gré de ses étapes – Tour de France pour les Compagnons français ou Walz pour les Allemands – durant le-

quel l'Aspirant apprend au contact de divers maîtres, effectuant divers ouvrages; il affine sa technique, apprend toutes sortes de styles, rencontre toutes sortes de gens et de régions. Le métier ainsi appris recouvre un processus complet de transformation et non une fraction très spécialisée d'activité. En fin de compte, il réalise un travail appelé communément chef-d'œuvre ou travail de réception qui constitue la quintessence de son art, l'équivalent d'une thèse universitaire du monde manuel.

La principale qualité du compagnonnage réside dans le fait d'offrir à l'ouvrier l'opportunité de se surpasser. En effet, tout Compagnon digne de ce nom doit garder à l'esprit l'objectif de sa propre évolution, se transcender pour accéder à quelque chose d'universel. Chacune de ses œuvres doit représenter l'expression de cette quête de la perfection.

Bref, une formation sans limite de temps, privilégiant la recherche de perfection tant du geste que de l'esprit, aux antipodes de l'efficiences robotiques contemporaine.



STEPHAN BRUGGMANN

PUBLICITÉ

SANITAIRES - FERBLANTERIE

DALLAIS SA

*Depuis 1928...
"Au delà d'un nom,
une famille,
une signature..."*

26, av. Petit-Sonn - 1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91 - F : 022 348 20 28
www.dallais.ch

nos véhicules rouleront au *gaz naturel*

AGENA
TV - HIFI - VIDEO

Le service à domicile et personnalisé

Conseil, vente, entretien, dépannage, installation dans les domaines de:

- l'audio, la vidéo, le home-cinéma • la vidéo-surveillance
- l'alarme, la sécurité • les antennes TNT et satellites
- les réseaux, le câble, l'électricité, etc.

Abonnements: Canal+, Canal sat, UPC câblecom et Swisscom

SONORISATION DE MANIFESTATIONS

Tél. 022 348 88 80 • www.agna.ch • info@agna.ch

EMS Le Nouveau Prieuré
Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries / Genève
Tél. 022 869 52 00
Fax 022 869 52 01
info@emsleprieure.ch
www.emsleprieure.ch

**un ems en lien avec une crèche,
une résidence pour étudiants,
un foyer pour personnes polyhandicapées
et des appartements locatifs,
le tout autour d'une place du village
le Nouveau Prieuré**

L'apprentissage suisse au top

Le 1^{er} janvier 2017, l'Ambassadrice des Etats-Unis, Suzi LeVine quittait Genève et déclarait à notre confrère du *Matin Dimanche* que ce qui l'avait le plus impressionnée et surprise, en Suisse, « c'est le système d'éducation, d'apprentissage notamment. La manière de prendre soin des jeunes... ». Nous sommes allés demander à M. Grégoire Evéquo, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue du canton de Genève (OFPC) pourquoi notre système d'apprentissage est aussi populaire à travers le monde.



On vous invite aux quatre coins de la planète pour présenter le système d'apprentissage suisse et plus particulièrement celui de Genève. Pourquoi un tel engouement ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: alors que près de la moitié des jeunes sont au chômage en Grèce et en Espagne, 40% en Italie, le taux de chômage chez les jeunes Suisses ne dépasse pas 3 à 5% suivant les cantons. En Argentine, où j'ai été invité récemment à faire des présentations, ce taux dépasse également les 20%. Cela explique en grande partie la curiosité du monde entier face à ce petit miracle suisse.

Comment expliquez-vous notre réussite ?

Elle est essentiellement due à l'adéquation entre la demande de main-d'œuvre et la formation des jeunes. Ce qui n'est pas le cas dans beaucoup d'autres pays.

En quoi consiste cette adéquation ?

Ce sont les milieux socioprofessionnels qui vont déterminer le contenu et le cursus des futurs apprentis. Par milieux socioprofessionnels, j'entends

les associations professionnelles qui sont en fait les héritières de nos anciennes corporations. Ces associations vont définir les programmes des formations, ainsi que leur durée et le mélange entre le côté pratique de l'apprentissage et le côté théorique. A partir de là, les jeunes sont assurés de recevoir une formation qui correspondra aux demandes du marché du travail.

Y-a-t-il d'autres éléments clés de notre système ?

Un autre élément clé de notre système d'apprentissage est la perméabilité entre les différents cursus. Ainsi, un jeune pourra commencer un apprentissage et par la suite obtenir un Certificat fédéral de capacité (CFC), mais s'il le désire, il pourra passer une maturité professionnelle et pourquoi pas rejoindre ensuite les hautes écoles ou l'université après avoir suivi une classe passerelle. Inversement, certains jeunes qui auront obtenu une maturité gymnasiale pourront, faire un apprentissage. Ainsi, à tout moment les jeunes pourront se réorienter en fonction de leurs envies.

Ce système est-il vraiment différent des systèmes tels qu'ils existent par exemple en France ?

Oui, car vous ne retrouvez pas la même perméabilité du système. Les frontières entre filières professionnelles et filières générales sont beaucoup moins perméables.

Pourquoi les jeunes font-ils des apprentissages plutôt que de poursuivre des études au collège ?

Dans beaucoup de pays, l'apprentissage est considéré comme une formation de deuxième ordre, ce qui n'est pas le cas dans notre pays en particulier en Suisse alémanique où l'apprentissage est valorisé. Les jeunes eux-mêmes nous disent que l'avantage de l'apprentissage est qu'ils entrent directement dans la vie active, qu'ils se forment à un métier et surtout qu'ils commencent à gagner de l'argent pour devenir plus rapidement indépendants. Et rien n'empêche, à partir de là, de faire une carrière dans tous les domaines. Ainsi, nous avons deux conseillers fédéraux qui ont commencé leur formation par un CFC, mais aussi certains directeurs d'entreprises qui ont, eux aussi, suivi cette filière, à l'image du CEO actuel de l'UBS. Nous n'avons pas dans notre pays cette culture élitiste qui fait que l'on doit sortir de certaines grandes écoles pour pouvoir accéder à des postes de pouvoir de direction.

Mais est-ce que cela ne se fait pas au détriment de la créativité nationale ?

Il y a une autre statistique que j'aime beaucoup mentionner, c'est le fait que la Suisse se trouve au 25^e rang pour le nombre d'ingénieurs par habitant, mais cela ne l'empêche pas d'être au troisième rang mondial en ce qui se concerne l'innovation et la compétitivité... Ceci signifie que c'est le bon niveau de qualification du personnel dans son ensemble, ce qui est le cas en Suisse, qui est un des critères d'essor économique.

Quels sont les secteurs privilégiés des apprentis ?

Le commerce est un secteur qui attire le plus de jeunes, mais également l'informatique, la santé, le social, ou des formations plus techniques comme l'horlogerie.

Mais est-ce que ce système n'a pas ses limites ?

Effectivement, notre système comporte des limites. La première est, pour un canton comme celui de Genève, la disponibilité de places d'apprentissage. Il faut savoir que

près d'un tiers de l'emploi dans le canton de Genève est fourni par des entreprises multinationales ou des organisations internationales qui ne sont souvent pas au courant de notre culture de la formation d'une part, mais aussi qui demandent un personnel qui s'exprime en anglais. C'est pourquoi, nous avons mis en place depuis trois ans avec l'aide de la Confédération, une formation bilingue. L'autre limite à laquelle est confronté notre système, c'est la charge administrative et pédagogique qui fait que prendre un apprenti n'est pas toujours très simple et génère un travail supplémentaire d'encadrement au sein de l'entreprise. Là aussi, nous organisons du soutien pour aider les entreprises.

Combien de jeunes restent dans l'entreprise qui les a formés ?

La moyenne a peu varié au cours du temps. Environ 40% des jeunes vont rester dans l'entreprise qui les a formés. Les autres vont chercher du travail ailleurs, bien souvent tout simplement parce que il n'y a pas de postes disponibles lorsqu'ils ont terminé leur apprentissage. C'est le cas en particulier de l'Etat qui s'efforce de former des jeunes, mais n'a pas toujours la possibilité de leur offrir un emploi par la suite.

Comment voyez-vous le futur du système d'apprentissage ?

Le système d'apprentissage "dual" a encore de beaux jours devant lui s'il parvient, comme il l'a fait jusqu'ici, à répondre aux besoins des entreprises et à s'adapter aux nouvelles contraintes socio-économiques. C'est la clé de la réussite actuelle et future de notre système.

JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

PUBLICITÉ

RESTAURANT 3 COMMUNES

Sabrina vous accueille chaleureusement dans un cadre convivial.
Salle de banquets pour entreprises, anniversaires, etc.

Service jusqu'à 24h00 - Ouvert 7/7

Tél: 022 349 52 50 Fax: 022 349 66 26
Route de Sous-Moulin 39 1226 Thônex
restaurant3communes@hotmail.com

+ d'infos:

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
Rue Prévost-Martin 6 - 1205 Genève
www.ge.ch/ofpc

Entreprises chênoises

Entrepreneurs dans les Trois-Chêne : comment survivent-ils ?

Proximité de la frontière française, crise économique, concurrence. Comment maintenir sur pied une petite entreprise locale? Trois patrons chênois racontent les défis qu'ils rencontrent et les solutions qu'ils mettent en place.



Photos : Laura Etienne

LE MONDE DE L'AUTOMOBILE, LA VIE de paysagiste ou l'univers de la coiffure ne semblent partager que bien peu de points communs. Les patrons des entreprises *Auto-Pneus Chênois*, *Baussant Paysages SA* et *Printanges-Coiffure mixte et Onglerie* évoquent pourtant des stratégies similaires leur permettant de garder leur entreprise en bonne forme.

Offrir un service de qualité

Parler vie économique dans les Trois-Chêne amène vite à s'interroger sur les effets de la présence de la frontière française. Proposer un service de qualité paraît, quel que soit le domaine concerné, une solution efficace pour gérer un commerce en zone frontalière. « Les gens viennent en Suisse car ils y trouvent une autre qualité de service, confirme Yvan Marchetti, patron de *Printanges*. Les taxes sont tellement élevées en France qu'il est impossible de proposer des prestations, au prix en vigueur, avec un personnel qualifié et du matériel de qualité. Les coiffeurs y sont souvent fraîchement diplômés et manquent d'expérience. La situation en Suisse est différente. Les coiffeurs sont en général mieux formés et mieux rémunérés, et nous pouvons utiliser des produits de qualité. J'achète, par exemple, tous mes produits chez *L'Oréal* en Suisse. Nous sommes trois coiffeurs dans le salon et le loyer, pas trop élevé, me permet de faire des prix intéressants tout en proposant de la qualité. »

Même son de cloche chez les paysagistes : « Dans notre secteur, nous ne pouvons pas lutter contre la concurrence française, mais nous pouvons la contourner, relate Christian Schnegg, patron de *Baussant Paysages SA*. La concurrence se porte généralement sur les travaux d'entretien de jardins.

En proposant un service pointu et spécialisé dans la conception de jardins, nous touchons une clientèle spécifique. Nous assurons également un suivi, une garantie, qui incite le client à faire appel à nous plutôt qu'à une entreprise frontalière, souvent absente au service après-vente ».

Pour Pascal Russotti, patron d'*Auto-Pneus Chênois*, il est essentiel d'éviter de focaliser son attention sur la concurrence : « Je n'aime pas regarder, plus que de raison, ce qu'il se passe ailleurs. L'important, c'est d'être fiable et qualifié dans le service proposé et de pouvoir ainsi fidéliser mes clients. La relation de confiance est fondamentale tant pour moi que pour la clientèle. Je pense qu'il vaut mieux balayer devant sa porte avant d'aller voir chez les voisins ».



Rester à l'affût des évolutions

Proposer un service de qualité ne va pas de soi et implique divers engagements. L'un d'entre eux consiste à pouvoir anticiper les besoins des clients et les nouvelles tendances. « Si l'on s'installe dans une routine, c'est terminé. Nous nous tenons donc sans cesse informés des coupes à la mode et de l'évolution des produits grâce aux revues professionnelles ou à Internet », affirme Yvan Marchetti. Un constat partagé par Christian Schnegg : « Il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers. La mode, les clients, le matériel et les types d'engrais changent constamment, et il faut y être préparé. Je me rends plusieurs fois par année dans des foires européennes pour faire état des nouveaux courants. La conception de jardins a, en effet, beaucoup évolué et s'inspire aujourd'hui du monde entier. Nous devons nous trouver en amont de ces tendances afin de proposer à nos

clients des prestations répondant à leurs envies ou à leurs besoins ».

Offrir un service de qualité dépend aussi de la capacité à suivre les évolutions technologiques. En 1994, Pascal Russotti a ainsi diversifié l'offre de son garage en instaurant la mécanique en plus du service pneumatique. « Aujourd'hui, c'est l'électronique qui prend le dessus. Ces évolutions demandent d'ajuster les équipements et les savoir-faire, et de développer un réseau local de connaissances auxquelles nous pouvons faire appel. Il faut savoir reconnaître ses limites tout en étant à même de répondre aux besoins des clients. Cela demande une adaptation constante et je ne vois pas de problème à demander de l'aide à d'autres corps de métier si c'est nécessaire. »

passion, et non qu'ils passent leur temps dans les bouchons. »

Proximité mais aussi humilité sont donc souvent de mise : « Nous devons rester humbles et ne pas nous enflammer. Si nous faisons un bon mois au garage, rien ne garantit que le mois suivant sera aussi bon. Il y a des hauts et des bas. Le plus important, c'est de respecter les charges fixes et de ne pas vivre au-dessus de ses moyens », affirme Pascal Russotti.

Une clientèle locale, mais pas que...

Si les clients de l'entreprise *Baussant Paysages SA* se situent presque exclusivement dans les Trois-Chêne et à Veyrier, ce n'est pas uniquement le cas de ceux d'*Auto-Pneus Chênois* et de *Printanges* : « Actuellement, nos clients viennent, pour beaucoup, des communes chênoises ou genevoises mais une partie d'entre eux vient de plus loin, du canton de Vaud ou même de France voisine, précise Pascal Russotti. Le bouche-à-oreille reste une valeur sûre et la situation géographique de notre garage, proche des commerces et des transports publics, est très confortable pour notre clientèle ». Un constat similaire est dressé par le patron de *Printanges* : « Certains clients viennent de loin, parfois du début du canton de Vaud ou de France voisine. Il s'agit aussi de personnes de passage, mais le bouche-à-oreille fonctionne bien », relève Yvan Marchetti, soulignant que les habitants du quartier restent tout de même le cœur de la clientèle de son salon de coiffure.

Pour survivre dans le paysage chênois, rien de mieux donc pour une petite entreprise locale que d'être connue et reconnue. Publicités, partenariats et coups de main auprès d'associations locales sont donc plébiscités par les patrons. L'équipe d'*Auto-Pneus Chênois* a, par exemple, longtemps travaillé avec des partenaires de proximité : « Nous avons, par le passé, collaboré avec des partenaires locaux comme, entre autres, le Chênois Volleyball ou le Genève Servette Hockey Club ». Le terreau local, qu'il s'agisse d'une clientèle professionnelle ou privée, reste ainsi pour chacun un élément essentiel et prioritaire.

Garder des petites structures de proximité

A Genève, la gestion des déplacements s'ajoute aux défis posés par la présence proche de la frontière française. Les problèmes de trafic peuvent en effet devenir des freins au développement. « J'ai envisagé d'ouvrir un second salon de coiffure de l'autre côté de la ville, raconte Yvan Marchetti. A un moment donné, j'aurais pu le faire, mais les problèmes de trafic et de parking m'ont poussé à renoncer. J'aurais perdu beaucoup trop de temps sur la route. »

Une préoccupation particulièrement présente dans l'esprit des paysagistes de *Baussant Paysages SA* qui a même amené le patron à poser des limites géographiques aux activités de son entreprise. « Nous travaillons, sauf exception, uniquement dans un rayon de 10 kilomètres, révèle Christian Schnegg. Je souhaite que mes équipes puissent exercer leur activité et leur

Entreprises chênoises : « Transmettre le savoir-faire est fondamental »

Ils sont paysagiste, coiffeur ou garagiste. A travers leurs expériences personnelles ou leur choix de former des apprentis, trois patrons de petites entreprises chênoises expliquent l'importance de la transmission du savoir-faire.



© Baussant Paysages SA

BAUSSANT PAYSAGES SA

Christian Schnegg est né à Chêne-Bourg. Amoureux des plantes et passionné par la construction, il a repris l'entreprise familiale fondée en 1930, à Thônex, par son grand-père. Il est aujourd'hui à la tête d'une dizaine d'employés et de trois apprentis qui créent et entretiennent des jardins.

Qu'est-ce qui vous a amené, en 2005, à devenir une entreprise formatrice ?

Transmettre le savoir-faire est fondamental. Je pense qu'il est important de soutenir les jeunes qui désirent apprendre un métier parce que s'ils sont motivés et prêts à s'impliquer, je suis persuadé qu'il y a de l'avenir pour eux dans cette profession.

Quelle place occupez-vous en tant que patron dans ce processus de formation ?

J'ai délégué cette tâche à l'un de mes employés qui a suivi la "formation de formateur d'apprenti". Je vais rarement sur le terrain aujourd'hui, c'est donc lui qui peut transmettre l'amour et les valeurs de ce métier aux jeunes. De mon côté, je partage mon expérience en tant qu'entrepreneur avec les employés qui ont de l'ambition. Je les soutiens lorsqu'ils s'engagent dans des formations complémentaires comme, par exemple, le brevet de contremaître. Il est essentiel qu'il y ait de la relève sur le plan des entrepreneurs. Les techniques évoluent d'autre part beaucoup, il est donc important de se former et de

s'informer continuellement, et j'ai par ce biais un retour précieux de l'évolution de notre profession.

Même si vous ne formez pas vous-même vos apprentis, vous êtes très engagé auprès des jeunes en formation...

Je suis expert aux examens et parmi les responsables de la formation professionnelle au sein de l'Association patronale des paysagistes. J'ai également organisé, en 2016, le concours des apprentis paysagistes du canton de Genève. Il a eu lieu lors des portes ouvertes de l'école d'horticulture de Lullier.



© Laura Etienne

PRINTANGES

Coiffure mixte et Onglerie

Yvan Marchetti, patron de Printanges, a installé son salon de coiffure à Thônex, à deux pas de la frontière de Moillesulaz en 2009. Il accumule 35 ans d'expérience et travaille avec deux employées.

Quel rôle a joué la formation dans votre métier ?

J'ai eu la chance, au début de ma carrière, de travailler avec des patrons qui étaient des coiffeurs très qualifiés. C'est au contact de gens comme eux que j'ai amélioré ma technique. En 1983, par exemple, j'ai été engagé au salon de coiffure Bartolo Rizzo à la rue de Berne, à Genève. Je sortais d'une école de coiffure à Lyon, mais c'est là, en tant qu'employé, que j'ai vraiment appris le métier.

Vous êtes aujourd'hui coiffeur et possédez votre propre établissement, comment êtes-vous passé d'employé à patron ?

Grâce à diverses formations. J'ai suivi plusieurs stages proposés par l'Oréal à Paris. Les intervenants étaient tous très pointus dans leur domaine, qu'il s'agisse de marketing, de contrôle qualité, de préparation des couleurs ou encore de management. Cette qualité d'enseignement m'a été très précieuse.

Malgré votre expérience, vous ne formez pas d'apprentis à Printanges. Est-ce un choix de votre part ?

En fait, je n'ai jamais eu de demande et je ne me suis donc jamais renseigné sur les démarches nécessaires pour former de jeunes coiffeurs en Suisse. Par contre, j'ai travaillé plusieurs années en France où je gérais quatre salons et formais alors des apprentis. La transmission de savoir-faire est très importante pour garantir une qualité de prestation et je n'y suis bien évidemment pas indifférent.



© Laura Etienne

AUTO-PNEUS CHÊNOIS

En 1994, Pascal Russotti reprend, à la suite de son père, la direction du garage Autos-Pneus Chênois. Une entreprise fondée par ce dernier en 1969. Implanté sur la commune de Chêne-Bourg, il emploie du personnel et est aussi formateur pour apprentis à l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).

Vous formez depuis longtemps des apprentis, que représente la transmission du savoir-faire pour vous ?

La dimension sociale de ces formations est très importante et me tient à cœur. J'ai toujours aimé donner de ma personne et cela se reflète de plusieurs manières dans ma vie. J'ai, par exemple, été éducateur pendant de nombreuses années dans le milieu du football. J'ai ainsi œuvré au sein du mouvement Juniors, dans plu-

sieurs clubs du canton dont le CS Chênois. Au garage, en parallèle aux élèves en apprentissage chez nous, je prends régulièrement des jeunes en stage pour une semaine. Ce sont souvent des élèves issus du cycle d'orientation ou d'écoles spécialisées du canton qui souhaitent découvrir le métier. Donner est valorisant et quand un apprenti réussit son Certificat Fédéral de Capacité (CFC), c'est une grande satisfaction. Dans le fond, tout ce que l'on souhaite lorsque l'on s'engage aux côtés des jeunes, c'est qu'ils puissent avancer dans la vie.

Que souhaitez-vous transmettre à vos apprentis ?

Les bases de la vie professionnelle: avoir de l'intérêt pour son futur métier, savoir vivre en équipe, se mettre à la place du client, être organisé dans les tâches confiées, et soigné. Ces éléments sont des clés fondamentales pour réussir. Je les ai moi-même acquises aux côtés de mon père avant de reprendre la direction du garage.

Engagez-vous vos apprentis une fois leur formation terminée ?

Non, car je pense que ce n'est pas bon pour un apprenti de rester dans la structure où il a été formé. Il garde en effet l'image d'apprenti auprès de l'équipe et ce n'est pas très valorisant pour lui. Mieux vaut changer d'horizon. De plus, dans la mesure où je ne possède qu'une petite structure, je ne pourrais pas engager chaque apprenti que je forme.

PROPOS RECUEILLIS PAR
LAURA ETIENNE

PUBLICITÉ

 **montefusco s.a.**
Parquets - Revêtements de sols
Nettoyages

Boulevard d'Yvoy 1A • 1205 Genève • T.022 320 44 44 • F. 022 321 22 02
M. 079 624 34 05 • antonio.montefusco@bluewin.ch • www.entreprisesmontefusco.ch

+ d'infos:

Auto-Pneus Chênois

Rue de Genève 86
1225 Chêne-Bourg
T. 022 348 71 47

Baussant Paysages SA

1226 Thônex
T. 022 347 04 05
www.baussant.ch

Printanges

Coiffure mixte et Onglerie

Rue de Genève 140
1226 Thônex
T. 022 348 67 66

Mon père, ce patron

Plus qu'ailleurs, travailler avec les siens donne du sens et le sentiment d'entretenir la légende familiale. Pour que chacun trouve sa place, cela demande de l'envie, de la passion et une bonne dose de dialogue.

SIGNE DISTINCTIF: FORT INVESTISSEMENT, ne compte pas ses heures. « On est beaucoup plus impliqué moralement, reconnaît Giuseppe Piampiano, 43 ans, fils de Tony, le propriétaire de *Burgisser échappements*, garage spécialisé à Chêne-Bourg. On fait des concessions qu'on ne ferait pas ailleurs pour un autre patron ». Quand l'image de marque familiale est en jeu, on se retousse les manches deux fois plutôt qu'une. « Perdurer depuis des décennies et faire revenir les clients est une vraie fierté », assure M. Piampiano.

Ce lien fort d'appartenance est l'une des clés pour comprendre le fonctionnement et le succès des entreprises familiales. Tout comme la confiance. « Il n'y a jamais eu de barrière avec mon père, observe Jérémy Gardiol, 24 ans, comptable chez *Eugène Baud*. On peut tout se dire et c'est essentiel ». Le père, Jean-Pierre Gardiol reprenait en 2001, la célèbre quincaillerie à Chêne-Bourg. « Depuis tout petit, j'aime l'univers du bricolage, explique Jérémy. De coup de main en stage, j'ai atterri naturellement au magasin il y a un an. Ma mère y travaille égale-



ment à l'agencement et aux achats ». La tradition familiale semble se transmettre dès le plus jeune âge. « J'avais six ans quand je venais au garage tous les jeudis, se souvient Giuseppe Piampiano. Plus tard quand j'ai commencé à travailler, je repassais le soir. J'ai toujours baigné dedans ». Tomber dans la marmite de l'univers familial déclenche les vocations. S'ils rapprochent les membres de la famille, les liens affectifs provoquent aussi parfois des étincelles. Vivre ensemble pendant et en dehors des horaires de travail demande des efforts.

La part des choses

Au travail, les membres de sa famille ne sont pas des collègues comme les autres. Il est plus difficile de séparer vie professionnelle et vie privée. Les relations sont comme ces aimants qui s'attirent et se repoussent à la fois. « Même si on veut aller dans le sens du garage, on n'a pas forcément les mêmes idées, note Giuseppe Piampiano. Comme on a deux caractères forts, ça peut créer des tensions et finir en combat de coqs ». Des scènes familiales peuvent se rejouer et faire ressurgir des désaccords plus profonds ancrés dans le passé. Pour déjouer les crises, il est important de se dire les choses tout en traçant les limites. « Si le soir, le week-end, vous ramenez le travail dans la sphère familiale, vous ne vous en sortez pas, insiste M. Piampiano. Il faut faire la part des choses et se dire écoute, on en reparle lundi ». Accepter l'autorité, éviter les querelles de générations, se fixer quelques règles sont des bons moyens de conserver l'harmonie familiale. « On doit pouvoir recevoir des critiques sans se braquer, estime Jérémy Gardiol. Quand le père a réussi

et que nous, nous arrivons tout juste dans l'entreprise, il faut être disposé à apprendre ». Il est souvent utile de travailler d'abord ailleurs, de faire son propre apprentissage avant de vivre l'expérience familiale. Cela permet d'aiguiser ses compétences, son jugement, sa confiance. « Y a rien de mieux que d'aller voir d'autres sociétés, affirme Jérémy Gardiol. Vous comprenez comment elles fonctionnent, ça vous donne une vue globale et ça vous aide pour votre propre entreprise ». Après avoir découvert d'autres horizons et si l'aventure familiale est tentante, pourquoi aller chercher ailleurs ce que l'on a chez soi? 🏠

FRANÇOIS JEAND'HEUR

Quelques adresses...

Burgisser échappements

Rue de Genève 54
1225 Chêne-Bourg
T. 022 348 13 03

Eugène Baud

Rue Edouard-Baud
1225 Chêne-Bourg
T. 022 869 23 23
www.eugene-baud.ch

PUBLICITÉ

AUTOS - PNEUS CHENOIS

MECANIQUE TOUTES MARQUES	PROMOTIONS SUR PNEUS
<ul style="list-style-type: none"> - REMPLISSAGE CLIMATISATION 98.- - ANTIPOLLUTION 50.- - LAVAGE CHASSIS/MOTEUR 96.- - DEPLACEMENT POUR EXPERTISE 90.- - NOTRE FORFAIT VISITE 213.- - VIDANGE 98.- 	<ul style="list-style-type: none"> - NEUF dès 69.- - OCCASION dès 30.- - GARDIENNAGE 30.- - ECHANGE DE VOS PNEUS ETE / HIVER 80.- - GEOMETRIE 50.-

NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

DEVIS PREPARATION VISITE
GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE
GRATUIT

022 348 71 47

Bonne St-Valentin!



Participez à nos événements:

- Distribution de roses* mardi 14 février
- Maquillages pour enfants offerts, les 22 et 25 février
- Concours du 13 au 25 février, 5 bons de CHF 200.- à gagner !
Bulletin concours disponible dans les magasins



* dans la limite du stock disponible

Retrouvez le détail des animations et du concours avec son règlement sur www.thonex-centre.ch !

Thonex
CENTRE COMMERCIAL

Art métallique

Plongée dans cet univers où plasma et étincelles se combinent pour l'art

Il y a une profession qui lie une maîtrise des matériaux métalliques et, en même temps, un fort sens artistique, c'est la ferronnerie. Mais, parmi les ferronniers, tous n'envisagent pas leurs œuvres comme Joël Dersoir, chênnois et patron de l'entreprise Biosfer, sise à Chêne-Bourg.



DANS SON ATELIER, IL Y A DU BRUIT quand ça travaille et passablement d'étincelles. Toutefois, point de forge à l'ancienne pour travailler les pièces, mais une machine moderne de découpe plasma: un outil qui permet de découper des plaques de métal grâce à un éclair électrique domestique. « C'est une machine qui permet de réaliser presque tout ce qu'on peut imaginer », déclare Joël Dersoir. Il suffit de lui fournir un dessin et elle le découpera sur une plaque métal-

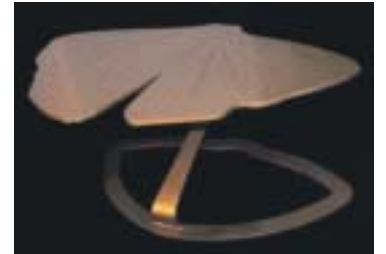
lique sans poser de questions. Ensuite, au ferronnier d'adapter la pièce, de la courber et de lui donner une patine, un aspect de métal rouillé, obtenu par des bains d'acide, ou encore de laisser le métal brut s'exprimer. Jusqu'ici, le ferronnier, formé par les Compagnons du Devoir du Tour de France dans le Périgord (voir notre

article sur le compagnonnage en p. 3), n'utilise ses talents artistiques que pour un nombre réduit de pièces. Mais à l'avenir, Joël Dersoir se verrait bien consacrer davantage de son temps à la fabrication d'objets d'art.

« Mon grand souhait serait d'exposer un jour mes œuvres », confie-t-il. Certaines, toutefois, ont déjà fait forte impression lors de manifestations éphémères. Mais jamais l'artiste n'a rassemblé ses travaux pour les proposer aux yeux du public.

Son sens artistique, l'homme de 53 ans l'a toujours eu. Adolescent, il se serait bien vu photographe.

Mais, n'ayant pu trouver de maître d'apprentissage dans le domaine, il s'est tourné vers le métal et y est resté depuis. Il garde, par contre, un certain coup d'œil et un amour tout particulier pour le noir et blanc et la pureté des lignes.



Sa plus belle réussite du moment, c'est pour lui *Soleil inca* (photo ci-contre). Il a même réalisé une vidéo de cette fabrication qu'il a publiée sur les réseaux sociaux. On y voit plusieurs étapes du projet et même le dessin d'origine. De quoi se faire une idée de la marche à suivre pour réaliser un pareil objet.

Enfin, Joël Dersoir n'a qu'un seul regret: c'est lorsqu'un client souhaite garder rien que pour lui l'œuvre qu'il a réalisée à sa demande. Pas de photo, juste un souvenir. 📷

ROMAIN WANNER

PUBLICITÉ

Auberge Communale de Thônex

Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GÉ
Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56
Alain Akar
e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin
Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré

TOITURES Les Spécialistes
Ferblanterie • Couverture • Etanchéité

Avec Cuivre tout, prenez la bonne direction...

CUIVRE TOUT SA
www.cuivre tout.ch
30 ans d'expérience
82, route de Chêne 1204 Chêne-Bougeries T. 022 781 81 81

À LOUER

PARKING PRIVÉ - 15 RUE DU GOTHARD
Caves de 1,5m² à 10m²: dès Fr 65.-/mois
Parking auto: Fr 220.-/mois Parking moto: Fr 65.-/mois
Box double: Fr 450.-/mois Dépôts: sur demande
primmo@immarch.ch - 022 860 11 41

Aïkido
Ecole d'Aïkido
La Voie de l'Harmonie

La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch

Ces petites mains qui fabriquent les livres

Rencontre avec Laurence Gudin, éditrice passionnée

Du manuscrit encore frais à la vitrine de notre librairie, le savoir-faire autour du livre est géré, presque dans l'ombre, par les petites mains de l'édition. La Chênoise Laurence Gudin, éditrice de la maison La Baconnière, nous dit tout sur le métier mystérieux de l'édition.

« JE PENSE QUE C'EST UN MÉTIER difficile à appréhender, parce que c'est une profession qui relève du chef d'orchestre », nous confie Laurence. Editer, c'est coordonner la fabrication de ce que deviendra le livre, mais également faire la promotion de ce dernier et apporter un réel soutien à l'auteur. Vrai professionnel du livre, l'éditeur est toujours à l'affût de nouveaux talents à mettre en lumière et de nouvelles thématiques à faire émerger. Car faire de l'édition, « c'est aussi de l'intérêt pour tout ce qui se fait, l'envie de dire quelque chose par rapport à l'époque que l'on vit ». L'éditeur reste donc sensible à ce qu'il désire mettre en relief et exprime lui aussi, à sa manière, sa volonté de dire et de montrer quelque chose. Il donne à lire des choses qui sont passées inaperçues dans le passé ou connues dans leur propre pays. Ainsi, notre passionnée d'édition est en mesure de donner à une communauté quelque chose de bien fait, qu'elle considère comme intellectuellement intéressant.

Aux sources de cette passion

C'est très tôt que Laurence Gudin a su qu'elle voulait être éditrice : « Comme tout le monde, je me suis imaginée dans la création, écrivain ou poète, et après j'ai vite déchanté. Je me suis ren-



due compte que je n'étais vraiment pas douée là-dedans. J'ai su à 16 ans que je voulais être éditrice. C'était à cet aspect de la création que je voulais participer ». Née à Genève, Laurence partira très vite faire ses études à Paris en littérature, pour ensuite se lancer dans un Diplôme d'étude supérieur spécialisé en édition. Elle effectuera une série de stages qui la conforteront dans son idée; c'est ce métier fascinant du second rôle qu'elle veut suivre. Une fois ses études finies, notre Genevoise tardive reviendra en 2005 et commencera à travailler dans la maison d'édition *Médecine et Hygiène*, dont les locaux se trouvent à Chêne-Bourg.

C'est à travers cette maison d'édition que Laurence reprendra les rênes de *La Baconnière*. Maison d'édition fondée à Neuchâtel en 1927 par Herman Hauser, *La Baconnière* connaîtra son heure de gloire au 20^e siècle, notamment durant la Seconde Guerre Mondiale, en éditant des publications qui ne pouvaient être publiées en France. La maison d'édition restera discrète durant les années quatre-vingt, avant d'être rachetée et remise sur pied par Laurence Gudin.

Etre éditeur en Suisse...

Tenir une maison d'édition en Suisse n'est pas chose facile. Comme nous le confie Laurence, « les temps ont bien changé » et beaucoup de petits éditeurs ne peuvent pas sortir un salaire pour eux. Alors que dans les années soixante, des essais littéraires étaient tirés à 2'000 exemplaires, ces mêmes essais seraient publiés aujourd'hui à 300 ou 400 exemplaires... « Le marché du livre va, en général, mal et les petites librairies ont du mal à tourner. Avec le temps, nous avons trouvé d'autres possibilités d'évasion ».

Ce n'est pas pour autant que l'éditeur de *La Baconnière* se refuse de

prendre des stagiaires. Elle qui a eu la chance de rencontrer des personnes influentes durant sa formation sait « qu'il y a besoin de beaucoup plus de formation sur le terrain que de formations universitaires ». Ainsi, elle engage régulièrement des stagiaires qui viennent dans ses locaux en général durant trois mois, avec uniquement 20% de leur temps passé en maison d'édition. « Les profils sont très différents, mais le plus souvent se sont des étudiants en Lettres ». Pourtant, très peu seront les stagiaires qui vivront de l'édition plus tard. Les petites structures suisses déjà existantes « se débrouillent comment elles peuvent » et les structures plus importantes connaissent un tournus très lent. « Même si on formait des gens, il n'y a pas de boulot derrière. » Ce qui est en tout cas certain, c'est que le métier d'édition est avant tout un métier que l'on fait par passion. Au-delà du côté purement technique de la mise en forme du livre, l'éditeur fait aussi entendre sa voix au travers du manuscrit qu'il décidera d'éditer. C'est ainsi que Laurence met toute son énergie pour soutenir un auteur, « pour essayer de faire en sorte qu'il sorte de l'oubli, de l'injustice de ne pas exister, et ça, c'est extraordinaire! ».

GABRIELA CABRÉ

PUBLICITÉ

VERRES • MIROIRS • STORES

bativer
On va vous plaire

Store abîmé ou verre cassé ? Dépannage d'urgence au 022 735 56 60
Bativer • 33, rue de la Mairie • 1207 Genève • Fax 022 735 56 46

Confrérie du four à pain de Thônex

Partage de savoirs et de saveurs autour du four à pain

Le four à pain de Thônex a été construit par des apprentis en 1989, entre les numéros 9 et 11 de l'avenue Tronchet. Une dizaine de bénévoles y proposent, huit samedis par année, divers pains et viennoiseries. Leur particularité: ils ne sont pas boulangers.

LES "PETITES MAINS" DU FOUR À PAIN sont celles, entre autres, d'enseignants, de secrétaires ou encore de responsable de bâtiment scolaire. Aucune n'est formée à la confection des pains, tresses, sandwichs, pains au chocolat, taillaules et même tartes qui garnissent les étals. « Certaines personnes s'étonnent de voir des amateurs aux commandes du four à pain. Il nous est arrivé plus d'une fois d'entendre: Mais où est le boulanger? », sourit Denis Wünsche, Président de l'Association.

Esprit d'équipe

L'Association est composée d'une soixantaine de membres dont un quart environ s'implique dans la préparation, le façonnage et la cuisson des pains. C'est à ce groupe bénévole que les Chênois doivent la large gamme de produits proposés. « Cette équipe fait vivre le four à pain. Chaque membre a ses spécificités, et en coordonnant les qualités de chacun, nous arrivons à mener à bien notre activité. L'histoire du four à pain est l'histoire d'un collectif », raconte son Président, qui en a repris les rênes en 2000 sans expérience préalable en boulangerie.

Transmission d'un savoir-faire

L'équipe précédente avait élaboré des recettes transmises aux nouveaux arrivants. La production a ensuite été enrichie. « Nous avons effectué des essais jusqu'à trouver les bonnes recettes et les bons temps de cuisson. Aujourd'hui, lorsque de nouveaux membres s'engagent dans la



Photos: Laura Etienne

confection du pain, l'équipe en place leur transmet à son tour ses connaissances ». Une transmission de savoir-faire qui dépasse même les frontières: « Nous devons notre dernière création à une nouvelle membre. Elle est originaire de Suède et a partagé avec nous la recette d'un pain à la cannelle », se réjouit le Président.

Une construction axée sur la formation

Si l'histoire de la Confrérie du four à pain est teintée de passages de témoin et d'échanges, l'histoire du bâtiment lui-même véhicule ces valeurs: « Le four a été entièrement construit par des apprentis; cela leur avait permis de se faire la main et d'apprendre leur métier. Le nom de la volée d'apprentis charpentiers est d'ailleurs inscrit sur l'une des poutres de l'ouvrage ». De générations en générations, les anecdotes ne manquent donc pas. Là où certains ont appris leur métier de maçon, d'autres ont exercé les mathématiques. « Mes fils tenaient souvent la caisse lorsqu'ils

étaient enfants, les calculs les amusaient et ils sont toujours fidèles au poste seize ans plus tard », confie le Président.

Un savoir-faire au service de la communauté

Au fil du temps, le four à pain a développé ses prestations. Du site destiné

à produire, cuire et vendre du pain, il est devenu un lieu de rencontres. « Nous souhaitons, avec ma femme, nous engager au sein de la commune dans une activité qui ne serait pas politique, mais qui nous permettrait de nouer des contacts avec la population, relate Denis Wünsche. Nous ne percevons pas le four à pain comme un simple lieu de passage, notre but était dès le départ de fédérer les habitants et de contribuer à la vie de quartier ».

La population a ainsi aujourd'hui la possibilité de déguster, en famille ou entre amis, un petit déjeuner ou un apéritif directement autour du four. Des moments de partage qui pourraient prochainement être agrémentés d'animations, musicales par exemple. 🍴

LAURA ETIENNE

Le four à pain en 5 questions...

Les boulangers sont connus pour travailler de nuit.

Qu'en est-il au four à pain ?

Tout commence le vendredi soir, avec l'allumage à 18h00 et le maintien du feu grâce à des recharges de bois à 20h00 et 22h00. Après quelques heures de sommeil, l'équipe se retrouve progressivement le samedi matin à partir de 5h00 pour démarrer la confection du pain et la mise en place du lieu d'accueil.

La quantité de pains produite est-elle limitée ?

Les membres du four à pain ont trouvé leur rythme de croisière et pourraient difficilement produire plus. Après cinq fournées de 25 pains environ, le four n'est plus assez chaud pour permettre de cuire des pains supplémentaires. De plus, un samedi au four à pain représente un investissement de neuf heures pour les "boulangers" amateurs de l'avenue Tronchet, ce qui est déjà assez conséquent.

Comment sont gérés les achats de matières premières ?

La farine est commandée à l'avance par centaines de kilos. Les autres ingrédients de base, comme la levure, sont achetés en grande quantité la semaine même de la confection, dans les commerces locaux.

Si toute l'équipe est bénévole, que deviennent les bénéfices des ventes et les cotisations de membres ?

Les bénéfices et les cotisations sont systématiquement provisionnés et réinvestis pour couvrir les gros achats comme les fours électriques utilisés pour la cuisson des tartes et des pains au chocolat, les bancs et les tentes pour recevoir les habitants, ou encore la réfection prochaine de la toiture du four.

La prochaine fournée, c'est pour quand ?

L'équipe du four à pain sera de retour le **4 mars, entre 10h00 et 13h00**, pour un premier moment de partage convivial en 2017. Les Chênois pourront ensuite retrouver le premier samedi de chaque mois jusqu'en juin, puis entre septembre et novembre ainsi qu'à Thônœl.

L.E.



Le bois : essence de l'artisanat d'Asie

Qu'est-ce qui définit un produit ou service artisanal? Son élaboration ou fabrication majoritairement à la main et au caractère traditionnel, local et unique. A cela s'ajoutent souvent des aspects éthiques et écologiques. Des critères qui reviennent à la mode, après une période d'engouement pour l'abondance d'articles industriels bon marché et leur diffusion mondiale, et des qualités réunies par l'un des matériaux essentiels de l'artisanat: le bois.

EN ASIE, LE BOIS SE DÉCLINE EN DE nombreuses essences fascinantes utilisées depuis des millénaires. Préservé, mis en valeur et utilisé à bon escient grâce à l'abandon de l'exploitation des forêts naturelles, à leur préservation et à une culture du bois optimisée et durable, le bois représente l'or du futur de l'Asie. Il est même considéré comme le matériau du futur à l'échelle mondiale, notamment face au défi démographique.

Tradition et technologie

Les experts internationaux estiment qu'entre les années 1940 (au temps du protectorat français) et le début des années 2000, la couverture forestière du Laos est passée de 70% à 41%, dû à une déforestation illégale. Solution: le bambou. Originaire d'Asie du Sud-Est, il compose l'écosystème forestier de cette région. Stabilisant les terrains tout en piégeant le CO₂, il est classé parmi les ressources naturelles renouvelables et représente un excellent choix pour l'artisanat. Il produit aussi plus de biomasse que la plupart des espèces d'arbres, et pourrait être une source de bioénergie non négligeable par rapport à son rendement et ses pro-



priétés comme carburant. Souple, solide, résistant, naturellement protégé des parasites, imputrescible, étanche et croissant rapidement, les sociétés traditionnelles, notamment du Laos, en font une large utilisation: pour la construction (charpentes, échafaudages, canalisations, cloisons), la gastronomie (baguettes, pousses de bambou), la médecine (troubles de la circulation sanguine, asthme), le papier et la calligraphie, ou encore les vêtements, le mobilier, et bien entendu l'artisanat. Le bambou constitue

ainsi pour les paysans les plus pauvres une ressource importante. Sur le marché de nuit de Luang Prabang au Laos, ces derniers conservent l'intérêt de cette ressource en adaptant l'objet aux besoins de leurs visiteurs: à l'heure du portable, ils ont exploité les qualités sonores du bambou pour en faire un haut-parleur efficace et écolo (voir photo)!

Ecologie et design

Depuis quelques années en Thaïlande, l'attention des distributeurs se



porte de plus en plus sur les objets de décoration fabriqués à petite échelle par des artisans et communautés de villages, et sur un choix des bois qui ne mette pas en danger l'environnement. Par exemple, le manguier qui pousse en grande quantité et apporte des ressources nutritionnelles non négligeables, est coupé après 5 ans pour être remplacé par de jeunes arbres. Ou encore, les hévéas qui sont cultivés pour la production de latex servant à la fabrication de caoutchouc naturel, sont remplacés par de jeunes arbres après une vingtaine d'années. Les cultivateurs vendent donc ces bois, servant principalement à l'artisanat. Parmi eux le teck, matériau par excellence de la

(suite ci-contre)

PUBLICITÉ

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
sont à votre entière disposition pour

- Pressing
- Rideaux – voilages
- Blanchisserie
- Tapis
- Retouches
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué
par des professionnels

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg

AÏKIDO

UN ART MARTIAL NON VIOLENT

à THONEX

(Centre Sportif Sous-Moulin) :

ADULTES :

(+ de 18 ans) Mer de 19h00 à 20h30
Ven de 19h30 à 21h00

ADOLESCENTS :

(12+ à 18- ans) Mer de 18h00 à 19h00
Ven de 18h30 à 19h30

ENFANTS :

(7+ à 12- ans) Mer de 17h00 à 18h00
Ven de 17h30 à 18h30



Renseignements :

Natel : 079 416 35 34

Internet: www.aiki-ge.ch

UN MOIS D'ESSAI
GRATUIT

(Sans Engagement)

maison traditionnelle thaïlandaise, est le plus populaire. Pour mettre fin à son exploitation sauvage, le pays a établi une réglementation, punissant les abattages illégaux et développant un programme de plantation; par ailleurs l'arbre à pluie, *Albizia saman*, similaire dans sa texture et sa solidité remplace souvent le teck dans l'industrie. Popularité du teck, défis écologiques et engouement pour l'artisanat local ont inspiré un domaine en plein boom en Thaïlande: le design, dans lequel le bois thaïlandais et son artisanat ont trouvé un nouvel allié. *Le Monde* titrait même en décembre 2016 que l'artisanat thaïlandais était sauvé par le design, à l'occasion de la 2^e édition de la *Design Week* de Chiang Mai, exposant les synergies possibles entre artisans et designers. La capitale est devenue une destination tendance, où le design mis à l'honneur fait la part belle à l'écologie grâce au mariage de l'artisanat local et de l'esthétique contemporaine. Une nouvelle génération de Thaïlandais y est pour beaucoup: celle issue de familles fortunées, ayant souvent étudié à Londres, New York ou Paris, qui revient imprégnée de culture occidentale et veut sortir de l'anonymat.



Ethique et tourisme

Le bois est l'un des matériaux les plus fréquents pour la fabrication d'instruments de musique. Un bon exemple est le madal, ou conga népalaise, percussion de la musique traditionnelle népalaise, plus précisément un tambour en tonneau, de forme oblongue, à percussion digitale et à deux faces. La caisse de résonance est faite d'une pièce de bois creusée, fermée de chaque côté par de la peau de chèvre, reliée et tendue par des lanières de cuir. La fabrication et surtout l'accordage de l'instrument requièrent des connaissances qui, il n'y a encore pas si longtemps, étaient

réservées à la caste des Badi. Aujourd'hui, la transmission exclusive à un cercle familial, local, une caste ou un sexe est devenue impossible et obsolète. Au contraire, certains artisans népalais offrent aux voyageurs une expérience humaine permettant de perpétuer ces connaissances en fabriquant leur propre madal, assistés par un maître. Les artisans exploitent donc eux aussi un nouveau créneau, au pouvoir d'achat significatif: le tourisme, en particulier dans les pays où il représente l'une des principales activités économiques. Au-delà de reproduire un savoir-faire, ces artisans modernes s'adaptent à l'intérêt massif d'une partie croissante des consommateurs pour la technologie, l'écologie et l'humain. Ils mettent en avant le caractère durable de leur activité, l'emploi de matériaux nobles et locaux, comme une production à moindre empreinte écologique et une taille d'entreprise sociale. A travers la transmission, ils sensibilisent le public aux valeurs véhiculées par l'artisanat et à l'importance de leur conservation.

Karl Marx, en considérant que « l'artisanat appartenait à la classe conservatrice qui cherche à faire tourner à l'envers la roue de l'histoire », résumait bien le regard que la révolution industrielle portait sur l'artisanat. Ce dernier retrouva ensuite une certaine considération grâce à des qualités d'abord économiques: plein droit de l'artisan sur la valeur qu'il produit, et considérations économiques et sociales de liberté, humanité et innovation. Aujourd'hui, l'artisanat regagne d'autres lettres de noblesse: dégâts sur l'équilibre socio-économique moindre en cas de crise, meilleure prise en compte des personnes et de l'environnement, tout en étant acteur de l'économie virtuelle. Et si les artisans semblent avoir un bel avenir devant eux, c'est particulièrement le cas de ceux travaillant le bois. Ce dernier a été mis sur le devant des scènes économique et écologique à la 74^e session de l'UNECE¹ COFFI² tenue à Genève en octobre 2016. Ses profits potentiels pouvant permettre de développer et soutenir des pratiques et innovations durables dans le management des forêts, il pourrait jouer un rôle clef dans le changement climatique et le développement durable.

CLARISSE MIAZZA

¹ United Nations Economic Commission for Europe
² Committee on Forests and the Forest Industry

Un travail remarquable

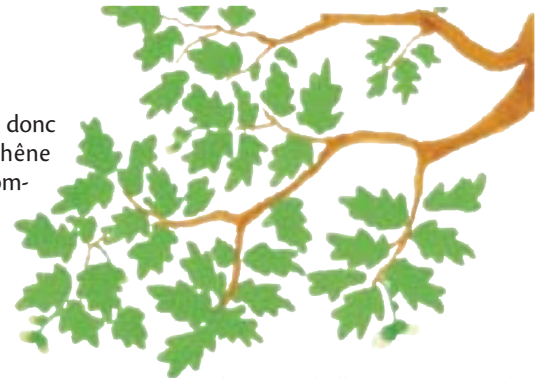
DANS LES VILLES, LES COINS DE verdure sont souvent éparés. Une fine couche de terre sur du béton ne suffit pas pour parler d'un sol complet, où les processus d'humification pourraient se réaliser naturellement. Les parcs et les grandes propriétés privées peuvent aider à combler ce manque d'espaces verts et, à Genève comme dans d'autres villes, ils présentent parfois bien des surprises...

A Genève, 170 arbres ont été considérés comme remarquables, dont 13 dans les Trois-Chêne. Des campagnes de recensements ont eu lieu au cours des dernières décennies et les bases de données ont été mises à jour en 2015. Pour être remarquable, un arbre doit répondre à plusieurs critères: il doit faire partie de l'inventaire de 1976, avoir un intérêt dendrologique (une essence rare par exemple), esthétique et historique, ses dimensions doivent être hors normes et il doit être accessible.

Les arbres remarquables sont protégés et surveillés afin qu'ils ne souffrent pas du changement climatique, d'un parasite ou d'un autre problème. Mais ce ne sont pas les seuls à être sous la garde des jardiniers communaux. Les parcs sont entretenus, d'autres essences sont replantées, des haies sont végétalisées, des arbres sont élagués, des gazons sont transformés en prairies fleuries... Le travail ne manque pas! Chêne-Bougeries a remplacé, par exemple, des haies de plantes envahissantes par des prairies fleuries il y a quelques années. A Chêne-Bourg, huit parcs sont présents pour égayer le paysage et il existe même trois giratoires fleuris qui valent la peine d'être visités... et c'est sans compter la balade au bord de la Seymaz. Un travail titanesque de renaturation a eu lieu entre 2003 et 2012 sur presque toute la longueur de la rivière. A Thônex, le Foron a également été renaturé pour qu'il retrouve une dynamique naturelle afin qu'il ne déborde plus, ainsi que pour améliorer le paysage et promouvoir la biodiversité liée au cours d'eau. Les

balades ne manquent donc pas dans les Trois-Chêne grâce aux services communaux de l'environnement! En ce qui concerne les animaux, divers recensements ont également eu lieu. Au Parc Floraire, jardin séculaire, ce sont les tritons alpestres qui sont à l'honneur, ainsi que la faune nocturne et les oiseaux. Près de trente espèces d'avifaune ont été observées au printemps 2015, dont certaines espèces relativement rares comme le rouge-queue à front blanc et le bruant jaune. Grâce à la renaturation des cours d'eau, les blaireaux et les hermines trouvent aussi de quoi se sustenter, tout comme les chauves-souris – notamment le murin de daubenton – qui chassent le long de la Seymaz. Les renards et les fouines, quant à eux, se contentent des déchets anthropiques... et plusieurs rues voient depuis quelques temps

leurs poubelles pendues sur des poteaux pour éviter de les retrouver éparpillées sur le trottoir! La cohabitation entre humains et Nature se fait donc en harmonie dans les communes des Trois-Chêne grâce à l'expertise de professionnels qui ont à cœur de préserver le côté "sauvage" de nos quartiers.



leurs poubelles pendues sur des poteaux pour éviter de les retrouver éparpillées sur le trottoir! La cohabitation entre humains et Nature se fait donc en harmonie dans les communes des Trois-Chêne grâce à l'expertise de professionnels qui ont à cœur de préserver le côté "sauvage" de nos quartiers.

 NARIES

+ d'infos

www.naries.ch





Le printemps
arrive...

Coupe Brushing :

~~55.-~~ **29.50.-**

Manucure vernis

semi-permanent :

~~49.-~~ **24.50.-**

-50%

**sur tous nos services*
pour toute première visite
du 01/02 au 31/03/2017**

Printanges Coiffure Mixte & Onglerie
Rue de Genève 140 - 1226 Thônex

☎ 022 348 67 66

CB Acceptées - WiFi Gratuit - Tarifs AVS

* Promotion valable sur nos tarifs adultes

Entre mots et images par Laura Etienne

Une citation, une chanson et un film autour du thème Savoir-faire.

Quelqu'un l'a dit un jour...



«L'apprentissage, c'est transmettre des valeurs d'homme à homme, dans un monde où l'on croit que l'outil numérique peut tout remplacer.»

Thierry Marx

Mots, sons, maux et émotions...



Le laboureur et ses enfants
Grégoire
Issu de l'album
Poésies de notre enfance
2015

Grégoire fût le premier chanteur français produit par le public grâce à un financement participatif (crowdfunding). En 2008, son album *Toi+moi* sort dans les bacs portés par plus de trois cents particuliers. Dans son quatrième opus, le dernier en date, Grégoire pose des mélodies sur les poésies d'une dizaine d'auteurs. Une pépite pour les enfants qui découvrent en musique ces textes imprégnés de valeurs, mais aussi pour les adultes qui retrouvent par exemple, tout en douceur et en nostalgie, les inoubliables *Fables* de Jean de La Fontaine. Et si l'un des titres de cet album devait être l'ambassadeur de la transmission du savoir-faire, ce serait sans doute *Le laboureur et ses enfants*, car comme le dit la fable : «Le père fût sage de leur montrer avant sa mort que le travail est un trésor».

Ces films que j'aurais adoré lire...



Indian Palace
John Madden
2011

Marié, célibataire ou veuf, sept retraités britanniques ne trouvent pas leur place d'ainés au sein de leur famille et de la société. Ils décident de partir s'installer, en Inde, dans un «luxueux complexe dont les résidents ont tous atteint l'âge de la maturité». Cette résidence d'un nouveau genre, et son jeune tenancier inexpérimenté mais plein d'enthousiasme, les amènent à mettre en valeur leurs expériences de vie et leur savoir-faire. Ils apprennent ainsi à se connaître et à se forger un présent au cœur d'une culture qui bouscule leurs habitudes. Malgré les difficultés de la vie qu'il souligne, ce film est résolument positif, comme sa citation phare : «A la fin de l'histoire, tout finit par s'arranger. Et si cela ne s'est pas arrangé, c'est que ce n'est pas la fin de l'histoire».

PUBLICITÉ

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

BOSCH

Energy Class A 3D

HCA 853320

CUISINIÈRE VITRO - 60 CM
FOUR MULTIFONCTION
NETTOYAGE PYROLYSE

- Volume four: 66 litres
- 9 modes de cuisson
- Système SoftClose : fermeture douce assistée
- Boutons escamotables
- Porte froide 4 vitres
- Sécurité enfants
- 4 témoins de chaleur résiduelle
- Dimensions : H 85 x L 60 x P 60 cm

PROMOTION

~~2'250.-~~ **990.-**

CHÊNE-BOURG - 2, rue Peillonex
Tél. 022 349 12 12 - Fax: 022 738 83 83
CORNAVIN - 3, rue de Cornavin - Tél. 022 738 83 83
www.famcuisines.ch - info@famcuisines.ch

Nouveau à Chêne-Bourg

**V
I
S
I
O
N**

CONSULTATION D'OPHTALMOLOGIE
URGENCES - CHIRURGIE DE L'OEIL
CONTACTOLOGIE

CENTRE VISION
Place de la Gare 1, 1225 Chêne-Bourg
Tél +41 (0)22 860 80 60. www.centrevision.ch

INSTALLATIONS SANITAIRES DÉPANNAGES



Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél. 079 467 92 80



PIERRE MAGNARD

OPTICIEN
LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÔNEX • 022 349 32 71

BARBEY fils SA

literies & meubles

95-97 rue de Genève - 1226 Thônex / Genève
Tél. 022 349 02 18 - info@meublesbarbey.ch - www.meublesbarbey.ch

PROFITEZ DE NOS SOLDES

C'est le moment de changer
Action promotionnelle pour changer de modèle




TEMPUR® Original

Confort et soutien TEMPUR® avec une sensation de couchage plus ferme

Exemples de prix 80/20*100 + 200 cm

1290CHF* 990 CHF
1490CHF* 1'290 CHF

TEMPUR® Cloud

Soutien et confort TEMPUR® avec une sensation de couchage plus moelleuse

Exemples de prix 80/20*100 + 200 cm

1290CHF* 990 CHF
1490CHF* 1'290 CHF

TEMPUR® Sensation

Avec couche de soutien High Mobility* pour une plus grande liberté de mouvement

Exemples de prix 80/20*100 + 200 cm

1290CHF* 990 CHF
1490CHF* 1'290 CHF

**RÉDUCTION
JUSQU'À 300 CHF**
Offre à durée limitée

N'hésitez pas, changez !

Profitez actuellement d'une réduction attractive sur une sélection de matelas dans le cadre de notre Offre promotionnelle de changement de modèle. Ne manquez pas cette opportunité exclusive de bénéficier de la véritable qualité TEMPUR® à prix avantageux.

P.N.C. : Action valable du 28.02.2017, dans le cadre des stocks disponibles. Non cumulable avec d'autres actions, sauf accord. Call Center 123456789. 2017 © TEMPUR® pour effectuer le calcul. Voir le site www.tempur.ch



ORCHESTRE DES TROIS-CHÊNE



De Mozart à Wagner

Concert du Concours jeunes solistes 2017

Samedi 25 février 2017, 20h00
Point fivve
Avenue F.-A. Grison 6, 1225 Chêne-Bourg

Wolfgang Amadeus Mozart
Ouverture de « Così fan Tutti »

Wolfgang Amadeus Mozart
Concerto pour basson (adaptation pour le trombone de D. Rey), David Rey, trombone

Richard Wagner
Prélude et Mort d'Amour, extraits de « Tristan et Isolde », Eva Flechter, soprano

Direction Arsène Liechli

Entrée libre
Concert offert par les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex
Avec le soutien des Rentés Genevoises et de Trois-Chêne Culture
www.o3c.ch

Vacances de février

Du lundi 13 au vendredi 17 février inclus.

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Chemin De-La-Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries
Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires: du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

T. 022 348 45 72 • F. 022 348 45 92
3cheneemploi@bluewin.ch

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général,
Centre d'action sociale des Trois-Chêne
Chemin De-La-Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries

T. 022 420 44 00 • F. 022 420 44 01

Ouverture: lundi-vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent. Si vous avez besoin d'aide:
- ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;

- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. **Pour plus d'informations:** www.hospicegeneral.ch

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

imad est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit pour favoriser le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter imad au:

Centre de maintien à domicile Eaux-Vives
Rue des Vollandes 38
1207 Genève - T. 022 420 20 13

Horaires:

du lundi au vendredi,
de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la permanence téléphonique qui répond 24h sur 24h.
www.imad-ge.ch

Foyer la Seymaz

Les foyers de jour pour personnes âgées participent à la politique publique du maintien à domicile. Ils permettent de rompre l'isolement, d'ac-

compagner et soutenir les proches, de favoriser le bien-être, de surveiller l'état de santé en collaboration avec le réseau de soins et de participer à des activités adaptées. La fréquentation est possible à partir d'un jour par semaine.

Pour tout renseignement:

Foyer la Seymaz
Chemin du Pont-de-Ville 26
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 348 54 27
seymaz@laseymaz.ch
www.laseymaz.ch

**Le devoir des propriétaires**

En cas de neige et conformément aux dispositions de la loi cantonale F 3 15.04 (règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique) les propriétaires, locataires d'arcades, concierges, ou toute autre personne remplaçante, ont le devoir de **déneiger les trottoirs** jouxtant les immeubles privés. S'il n'existe pas de trottoir, le déblaiement sera effectué le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 m.

Lorsque les propriétaires font enlever la neige de leurs toits, ils doivent placer une barrière devant leurs maisons pendant la durée du travail. La neige enlevée doit être immédiatement évacuée aux frais et par les soins du propriétaire et déversée aux endroits désignés par l'autorité compétente.

PUBLICITÉ

Pharmacie de Chêne-Bougeries

Une nouvelle pharmacie en ligne, avec:

- des produits naturels sélectionnés pour leur qualité et leur efficacité;
- des packs conseils à prix avantageux, avec des produits choisis pour leur synergie;
- des conseils de saison.

Gagnez du temps:

Avec le service «Click & Collect», commandez vos produits par Internet et venez les retirer au moment qui vous convient le mieux.

Trouvez rapidement ce que vous cherchez:

Recherche par rubrique, nom de produit ou mot-clé.

Pour des informations de qualité:

Toutes les informations publiées ont été validées par un pharmacien. Si vous n'avez pas trouvé la réponse souhaitée, l'équipe officielle de la pharmacie vous renseignera volontiers.

Ivan Hamsag

Rue de Chêne-Bougeries 38 - CH-1224 Chêne-Bougeries
+41 (0)22 860 26 60 - contact@medecine-complementaire-geneve.ch

↑ Dynamique ↑ Bien-être ↑ (L'Équilibre)

La beauté vient de l'intérieur

DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE EXCLUSIVE

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

GAGNEZ 10%

La douceur des bougies

Soignés par CTRL

PROMO

Cure Pack Cheveux n°1

MOINS 16,60

Tennis Prévention

REQUILATPRO

Venez découvrir notre nouvelle boutique en ligne de produits naturels:

medecine-complementaire-geneve.ch

Retrouvez l'Orchestre des Trois-Chêne en 2017!

La 6^e saison de l'Orchestre des Trois-Chêne se place résolument sous le signe du partage et de la découverte, celle de grandes œuvres du répertoire, avec Mozart, Wagner puis Mahler, servis par de talentueux solistes de la région, David Rey et Eva Fiechter, mais aussi avec la relève que met en lumière le Concours jeunes solistes. Le tout sous la baguette d'Arsène Liechti.

Concours jeunes solistes et concert

De Mozart à Wagner

Samedi 25 février, 20h00

au Point Favre, Chêne-Bourg

De Wagner, beaucoup retiennent la longueur de ses opéras et peuvent en être rebutés. Pour vous faire entrer en douceur dans l'œuvre de ce compositeur majeur, l'Orchestre des Trois-Chêne vous propose la quintessence du célèbre opéra *Tristan et Isolde* avec les 20 minutes de *Prélude* et *Mort d'Amour*. Cette pièce de concert réunit le début de l'opéra et sa conclusion et en regroupe ainsi les magnifiques thèmes. Aucune raison de s'en priver, d'autant plus que nous aurons le plaisir de retrouver pour l'occasion la soprano Eva Fiechter que l'orchestre avait déjà accompagnée en 2015. Née à Genève, elle poursuit aujourd'hui une carrière internationale. Ce concert comprendra aussi une partie plus classique, avec deux œuvres de Mozart, l'ouverture de *Così fan Tutte* et le *Concerto pour basson*, adapté pour être interprété au trombone par le talentueux David Rey. Né en Valais, il est aujourd'hui trombone solo au Brussel Philharmonic, mais joue toujours régulièrement dans la région, notamment avec le *Geneva Brass Quintet*.

Cette soirée sera aussi l'occasion d'entendre les trois meilleurs candidats du 5^e Concours jeunes solistes, qui auront été choisis le jour même



ORCHESTRE DES TROIS-CHÊNE

par un jury composé de membres de l'orchestre et de professionnels. Ce concours représente un tremplin pour les musiciens de moins de 21 ans de la région genevoise, qu'ils fréquentent les filières pré-professionnelles des écoles de musique ou débutent leurs études en Haute école de musique. En plus d'une bourse offerte par les Rentes Genevoises, le lauréat ou la lauréate se verra offrir l'occasion de se produire en concert avec l'orchestre. Pour le jury, il s'agit de déceler à quel jeune talent l'opportunité d'être accompagné par un orchestre sera le plus profitable au moment du concours. Le lauréat n'est donc pas uniquement sélectionné d'après sa performance, mais aussi selon son parcours, son projet, ses aptitudes sur scène et sa façon de transmettre son message musical.

Première symphonie de Mahler

Mardi 13 juin, 20h00

à la Salle des Fêtes de Thônex

La grande scène de la Salle des Fêtes de Thônex ne sera pas de trop pour

accueillir un Orchestre des Trois-Chêne en grand effectif pour ce monument de la musique symphonique. Cette symphonie foisonnant de thèmes et de couleurs fait, en effet, appel à de nombreux instruments. Créée en 1889 à Budapest par un Mahler déjà très réputé en tant que chef d'orchestre, notamment pour ses productions d'opéras, la *Première Symphonie* connut un échec retentissant auprès du public et de la critique, ce qui représentera un véritable traumatisme pour le jeune compositeur de 29 ans. L'œuvre, présentée alors comme un "poème symphonique", intègre des thèmes provenant de domaines et styles musicaux très divers, des chants traditionnels à la marche funèbre en passant par les fanfares militaires. Ce programme proposé par Mahler se révéla trop déroutant pour les auditeurs de l'époque. Son utilisation de la musique populaire par exemple, qu'il introduit et détourne pour servir son propos, a grandement choqué ses contemporains. Vous reconnaîtrez ainsi dans le 3^e

mouvement le thème tout simple de *Frère Jacques*, repris en canon par différents groupes d'instruments, mais transposé en mode mineur: ce thème d'une chanson enfantine détournée en marche funèbre produit un effet à la fois ironique et solennel.

Le troisième concert de la saison sera quant à lui donné le dimanche 19 novembre à 17h00 à la Salle communale Jean-Jacques Gautier de Chêne-Bougeries. Son programme définitif n'est pas encore fixé, mais il devrait donner la part belle à la musique concertante avec un autre soliste de la région.

L'Orchestre des Trois-Chêne

L'Orchestre des Trois-Chêne a été créé en 2011. Ensemble symphonique, il regroupe des musiciens amateurs de tout âge qui espèrent partager leur passion de la musique avec un public nombreux. Grâce au soutien des communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex ainsi que de Trois-Chêne Culture, les trois concerts annuels donnés dans ces communes sont gratuits. L'orchestre répète tous les lundis à Chêne-Bourg et souhaite aussi réunir les instrumentistes classiques amateurs de la région, n'hésitez pas à le rejoindre. 🎵

+ d'infos:

www.orchestre-des-trois-chene.ch/

PUBLICITÉ

**Hygiéniste dentaire
diplômée indépendante**
membre *Swissdentalhygienists-
reconnaissance CRS*

- contrôle annuel, dépistage caries
- détartrage doux avec ou sans ultrasons
- soins pour dents sensibles et saignements
- polissage et blanchiment

Daniela Christen
ch. du Pont-de-Ville 7
Chêne-Bougeries

022-348-42-49
Parking gratuit

REGIE SCHMID
Agence Immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER
POUR VENDRE, ACHETER OU DÉVELOPPER

DEMANDEZ UNE
ESTIMATION GRATUITE
SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87
OU
www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA - route de Chêne 85 - 1224 Chêne-Bougeries

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries - Voiron

L'état civil Chêne-Bougeries-Voiron ouvre ses portes selon l'horaire suivant:

Lundi, jeudi	8h30-12h00
et vendredi	13h30-16h30
Mardi	7h30-16h00
Mercredi	Fermé le matin 13h30-18h00

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois d'octobre, novembre et décembre 2016:

Naissances:	200
Mariages:	13
Décès:	40

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

Salle communale J.-J. Gautier

- Route du Vallon 1
- spectacles: 500 places
 - banquets: 200 places
- Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
- le carnotzet: 20 places
 - la salle de société: 20 places

Espace Nouveau Vallon

Route du Vallon 8
Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions (20 places).

Salle polyvalente école du Belvédère

- Chemin De-La-Montagne 71
- spectacles: 100 places
 - banquets: 80 places

Salle de la Colomba

- Ecole de Conches
- 70 places pour réunions uniquement.

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (T. 022 869 17 17).

Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.-, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont décidé de poursuivre cette action. **120 cartes** sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Tou-

tefois, ces dernières sont **réservées exclusivement aux communiens en âge AVS**. Une seule carte sera vendue par ménage.

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, **munies d'une pièce d'identité**.

ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.

Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que 10 cartes journalières sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 40.- la carte ([aucune réservation, échange ou remboursement possibles, merci de votre compréhension](#)).

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24h. avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.

Pour connaître les disponibilités des cartes journalières:
www.chene-bougeries.ch

Carte journalière CGN (Compagnie Genevoise de Navigation)

1 x 365 cartes journalières 1^{ère} classe vous permettant de naviguer à volonté sur le lac pendant toute une journée, vous sont gracieusement offertes par le Conseil administratif. Ces cartes sont disponibles au guichet de la mairie.

Conditions d'utilisation:

- Cartes valables sur toutes les courses à l'horaire, excepté les croisières à thème et événements.
- Cartes valables uniquement le jour indiqué dessus.
- Aucun remboursement, ni remplacement.
- Offre exclusivement destinée aux habitants de Chêne-Bougeries, valable jusqu'au 16 octobre 2017.

Taxe professionnelle communale Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C), ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.



Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Le formulaire de déclaration est disponible sur le site de la commune: www.chene-bougeries.ch/taxeprofessionnelle

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^e, 60^e ou 70^e anniversaire de mariage, sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (T. 022 869 17 17).

Anniversaires des Aînés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiens atteignant leur 80^e anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^e anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^e anniversaire sont:

Pour le mois de novembre:
M^{mes} Erna Blum, Maria Oberson, Méry Al Hussein, Elfriede Oberholz, MM. Edouard Martin, William Gigon, Vito Marzo.
Pour le mois de décembre:
M^{mes} Stoyanka Docheva, Jocelyne Perez. M. David Labarthe.

Les personnes ayant célébré leur 90^e anniversaire sont:

Pour le mois de novembre:
M^{mes} Gladys Buenzod, Marie Schöni, Nada Stamenkovic, Jacqueline Gallina, M. André Pasteur.
Pour le mois de décembre:
Mme Emelia Seksek.

M. Maurice Dumtschin a fêté ses 100 ans le 2 novembre 2016 à l'EMS *Les Marronniers*, entouré des siens et en présence des membres du Conseil administratif.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Requêtes en construction et démolition

APA 46211 – Plamen Stoitzev p.a. Mon Tabac Sàrl – aménagement d'un kiosque – chemin de la Gradelle 10
APA 46282 – Florissana SA p.a. Exelfid Société Fiduciaire SA – création d'un écopoint – chemin de l'Armoise 1-3, 2-4, 5-7, 6-8, 9-11, 10-12, 13-15.
APA 46315 – M. et E. Racioppi – aménagement d'un tea-room – chemin du Domaine-Patry 8C
DD 108689-3 – Pierre Dufour pour Archibat Sàrl – construction d'une villa familiale, d'un garage et d'une piscine – chemin des Flombards 13

(suite en page 20)

DD 109042-3 – L'Immobilière romande IMRO SA et LEOR Real Estate SA p.a. Favre et Guth – construction de 5 villas contiguës (THPE 48%) – couverts – abattage d'arbres – chemin Saladin 10, 10A, 10B, 10C, 10D.

DD 109433-3 – Antoine Ris c/o Ris Chabloz architectes – construction de trois villas contiguës, standard HPE (44%) abattage d'arbres – chemin du Petit-Pont 7

DD 109578-3 – Daniela Lunardo pour Serena Investment SA – construction d'un habitat groupé de six logements – parking souterrain et abattage d'arbres – chemin de Grange-Falquet 52

DD 109594-3 – Capsky Finance Sàrl – construction d'un immeuble de logements avec parking souterrain – abattage d'arbres – chemin De-La-Montagne 61

M 7743-3 – Michel Autard c/o Immo-Passion SA – démolition de la villa existante – route Jean-Jacques Rigaud 21.

Procès-verbaux des séances ordinaires du Conseil municipal du 10 novembre et du 8 décembre 2016

Lors de sa séance ordinaire du 10 novembre 2016, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a :

Décidé par 12 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions, de fixer le taux des centimes additionnels pour 2017 à 34 centimes.

Décidé par 12 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions, d'approuver le budget de fonctionnement 2017 pour un montant de CHF 40'717'242.– aux charges et de CHF 40'727'187.– aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 9'945.–.

Décidé par 12 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions, d'autoriser le Conseil administratif à renouveler en 2017 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

Décidé par 22 voix pour, soit à l'unanimité, de fixer le montant des

indemnités et frais alloués au Conseil administratif à CHF 266'730.–.

Décidé par 22 voix pour, soit à l'unanimité, de fixer le montant des indemnités et frais alloués pour les séances du Conseil municipal à CHF 136'000.–.

Décidé par 12 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions, de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2017 à CHF 30.–.

Décidé par 12 voix pour, 4 voix contre et 6 abstentions, de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2017 à 100%.

Lors de sa séance ordinaire du 8 décembre 2016, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a :

Décidé par 16 voix pour et 2 abstentions,

- d'ouvrir au Conseil administratif, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 235'000.– TTC, pour les travaux de rénovation de neuf chambres dans le bâtiment situé au n°2 du chemin De-La-Montagne;

- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement des travaux sur les disponibilités de la trésorerie communale.

Décidé par 10 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions, d'accepter de donner son accord à l'octroi d'une dérogation au rapport des surfaces pour le projet de construction DD 109 305-3, sur les parcelles n° 1846, 994 et 2647, sises en cinquième zone avec un indice d'utilisation du sol de 0,55%, sous la réserve d'un règlement, préalablement au démarrage du chantier, de la problématique de l'accès à la parcelle, l'étréoussse du chemin J.-F. Dupuy ne permettant pas le transit régulier de camions sans mise en danger des piétons utilisant ledit chemin.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal
Jeudi 9 mars

Toutes les séances ont lieu à 20h30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 4. 📍

Médaille pour chiens

Depuis le 27 novembre 2011, une nouvelle législation sur les chiens est entrée en vigueur à Genève. Avec cette réforme fiscale, la commune ne se charge plus de la perception de l'impôt.

Dès le mardi 3 janvier jusqu'au vendredi 31 mars 2017

Tout détenteur de chien(s) devra se présenter à la mairie de sa commune de domicile, afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille) en présentant les documents suivants :

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS;
- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2017;
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide.

La médaille sera remise même en cas de document(s) manquant(s).

Le chien devra également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmet les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établit les bordereaux d'impôt et les notifie directement par poste aux détenteurs de chiens.

Exigences AMICUS

AMICUS, la nouvelle banque de données sur les chiens, est en ligne depuis le 4 janvier 2016. Depuis cette date, les chiens doivent être enregistrés dans AMICUS et non plus dans ANIS. Les personnes détenant un chien qui avait déjà été enregistré dans ANIS n'ont pas besoin d'entreprendre de quelconques démarches. Toutes les informations qui avaient été saisies dans ANIS ont été transférées automatiquement, le 4 janvier 2016, dans la nouvelle banque de données www.amicus.ch. Les données d'accès restent les mêmes: il faut utiliser l'identifiant et le mot de passe d'ANIS pour se connecter à AMICUS.

Nouveautés

Les personnes qui prennent un chien pour la première fois doivent faire enregistrer leurs informations personnelles auprès de leur commune de domicile avant de pouvoir faire inscrire leur chien par leur vétérinaire. De plus, tout changement de détenteur, l'exportation d'un chien à l'étranger, ainsi que la mort de l'animal doivent être communiqués à la banque de données. 📍

+ d'infos

www.ge.ch/chien - www.amicus.ch

Mobilité des Aîné(e)s: la mairie de Chêne-Bougeries recherche des bénévoles

Soucieuses du bien-être de leurs citoyen(ne)s, les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries souhaitent mettre en place un service de transport en faveur des Aîné(e)s de la commune privilégiant le bénévolat et la solidarité.

Pour cela,



nous avons besoin de vous!

Ainsi, si vous avez un peu de temps à consacrer pour accompagner gratuitement et ponctuellement nos Aîné(e)s à un rendez-vous d'ordre médical, logistique, administratif, culturel ou social, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer auprès du service communal des affaires sociales.

T. 022 869 17 82 - a.paley@chene-bougeries.ch

PUBLICITÉ



Décoration – Intérieur
Frédy MESSMER
Meubles – Rideaux – Moquettes
Tentures – Literies

10, rue du Gothard
1225 Chêne-Bourg

Téléphone 022 349 59 90
Téléfax 022 349 59 32

Fête de Saint-Nicolas 2016

Devenue halte incontournable du long périple de Saint-Nicolas, du Père Fouettard et de leur poney, la Ville de Chêne-Bougeries les a chaleureusement accueillis mardi 6 décembre 2016.

LES 11 MUSICIENS DE LA LYRE DE Chêne-Bougeries ont bravé le froid pour mener brillamment un impressionnant cortège aux flambeaux qui a illuminé les parcs Sismondi et Stagni pour arriver sur le lieu du rendez-vous.

Musique, discours de Mme Marion Garcia Bedetti, Maire, chants par l'Association *Notre Genève* et distribution de friandises aux enfants par Saint-Nicolas et le Père Fouettard, aidés des Conseillers municipaux, voilà ce qu'attendaient impatiemment les presque 300 enfants venus sur place pour l'occasion.

Puis, c'est autour du chaudron de soupe aux légumes et du grill à marrons que les enfants et leurs parents ont pu se réchauffer au cours de cette soirée hivernale illuminée d'un ciel tout étoilé.



Le rendez-vous est pris pour Saint-Nicolas. C'est sûr, il reviendra à Chêne-Bougeries l'année prochaine... 🍀



Temps d'échange entre la population et les associations soutenues par la Ville de Chêne-Bougeries en 2016

CHÊNE-BOUGERIES

Salle communale Jean-Jacques Gautier
Samedi 4 mars 2017

Entrée libre : 16h00 à 21h00
Animation : Chœur Arte Musica, Thônex, 18h00
Partie officielle : 18h45
Présentation : Fédération genevoise de coopération (FGC)
Cocktail

Le samedi 4 mars 2017, la Ville de Chêne-Bougeries accueillera diverses associations œuvrant dans le domaine de l'aide au développement ou de l'action sociale à Genève, et dont elle a soutenu les projets en 2016.

A cette occasion, les autorités vous invitent à venir découvrir ces projets et rencontrer les représentant-e-s des associations et de la FGC avec laquelle la Ville a signé un contrat de partenariat.

Contact :

Service social de Chêne-Bougeries • Route du Vallon 6bis • 1224 Chêne-Bougeries
service.social@chene-bougeries.ch

"Action Pommes et Pommes de Terre"



Les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries souhaitant soutenir les ménages aux revenus modestes de la commune, une distribution de pommes et de pommes de terre est proposée aux citoyen-ne-s bénéficiant des prestations complémentaires (SPC). Cette action, qui a lieu au printemps et à l'automne, offre la possibilité d'obtenir 10 kg. de pommes de terre et 5 kg. de pommes par foyer.

Si vous êtes intéressé-e-s, merci de bien vouloir contacter Mme Agnès Paley, secrétaire administrative au sein du service social, par téléphone au 022 869 17 82 ou par mail (a.paley@chene-bougeries.ch), et ce **jusqu'au vendredi 3 mars 2017**.

Important : pour bénéficier de cette action, la copie de la dernière décision des prestations complémentaires (SPC) devra nous être fournie.

Tête de Flûte et Gueule de Piano

Michel Tirabosco et Stéphane Mayer à la salle communale Jean-Jacques Gautier

Un concert? Un spectacle? Une pièce de théâtre? Un récital de chant? Une narration poétique? Tout cela en un, et bien plus encore...!

LORSQUE DEUX AMIS D'ENFANCE décident de mettre leur talent en commun, cela donne un spectacle musical hors du commun, brillant, drôle, exceptionnel, décalé, riche en émotions et en rires, tout en qualité musicale de haut vol.

Après plus de 25 ans de concert en duo, trio ou avec orchestre, Michel Tirabosco a eu à cœur de présenter au public un concert d'un autre



Photos: © Stéphane Magnol

une flûte de pan transformée en bouteille de verre, en paille, en olive, de diverses tailles... un piano qui est percussif ou mélodica, qui prend feu sous les rythmes effrénés des claquements de touches... mais aussi un ukulélé, un santour...

Félicitations à ces deux artistes et bonne continuation pour la tournée de leur spectacle!

Retrouvez plus d'informations auprès de l'Association des Amis de Michel Tirabosco: www.aamt.ch



genre. C'est avec son ami pianiste Stéphane Mayer qu'ils décident d'aller au-delà de leurs formations classiques de base pour enrichir un show de leurs influences respectives comme le jazz, la musique contemporaine et ethnique, le chant, etc...

De là, naît une musique originale, brillante et chargée d'émotions, qui a porté avec succès ce spectacle intitulé *Tête de Flûte et Gueule de Piano*, lequel a fait salle comble, samedi 10 décembre 2016.

Il faut donc le voir pour le croire:



Concert de l'An – 1^{er} janvier 2017

... et comment mieux débiter l'année qu'en musique!

L'ORCHESTRE BUISSONNIER A VU LE jour voilà plus de 10 ans, en automne 2005 à Chêne-Bougeries, sous la direction artistique de Vincent Thévenaz. Constitué de jeunes musiciens professionnels en début de carrière, étudiants ou amateurs éclairés, il se produit régulièrement en Suisse romande et donne chaque année à Chêne-Bougeries, deux merveilleux concerts, marquant son attachement pour sa commune d'origine. L'Ensemble vocal et l'Ensemble baroque buissonniers élargissent la palette musicale de cet orchestre à géométrie variable.

Ce neuvième concert de l'An qui a eu lieu le dimanche 1^{er} janvier à la salle communale de Chêne-Bougeries, a prouvé une fois encore l'attachement du public à cet événement devenu incontournable! Salle comble



pour accueillir plus de quarante brillants musiciens sous la baguette de Michele Spotti, jeune chef dont la carrière démarre en trombe. Fidèle à sa vocation, l'orchestre met aussi en valeur le talent d'un musicien s'étant illustré dans l'orchestre. Il s'agissait cette année du saxophoniste Vincent Barras qui n'a laissé personne de marbre, et c'est peu dire.

La musique de Verdi, Tchaïkovsky, Strauss, Rossini ou Enesco encore dans les cœurs, le public s'est ensuite réuni autour d'une minestrone "maison" pour un moment d'échange et de convivialité.

Rendez-vous donc avec l'Orchestre Buissonnier pour le traditionnel Concert de Printemps, le mardi 28 mars à 20h00, à la salle communale Jean-Jacques Gautier.

Apéritif des vœux

Mardi 10 janvier, les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries ont présenté leurs vœux aux corps constitués, aux associations, ainsi qu'aux représentants de la population, notamment les personnes nouvellement installées dans la commune, car c'est maintenant une tradition que de recevoir les nouveaux habitants de Chêne-Bougeries, en début d'année, à l'occasion de cette cérémonie.

LES INVITÉS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS EN musique par *La Lyre* de Chêne-Bougeries.

En présence du Conseil administratif, *in corpore*, ainsi que de bon nombre de Conseillers municipaux et représentants d'associations, Mme Marion Garcia Bedetti, Maire, a prononcé une allocution au caractère optimiste et placée sous les meilleurs auspices pour cette année à venir!



Discours de Mme Marion Garcia Bedetti, Maire:

« Messieurs les Conseillers administratifs, Monsieur le Président du Conseil municipal, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des corps constitués et des associations, Mesdames et Messieurs les nouveaux habitants de Chêne-Bougeries, Chères Concitoyennes, chers Concitoyens, Après l'accueil en musique dont nous a fait bénéficier l'Harmonie *La Lyre de Chêne-Bougeries* et dont je remercie chaleureusement l'ensemble des musiciens et leur directeur, M. Francesco Grassini, c'est avec un grand plaisir, qu'au nom du Conseil administratif, je vous souhaite une cordiale bienvenue, ce soir, à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des Vœux. Ce rendez-vous annuel a, pour premier but, la présentation de nos vœux, mais est également l'occasion de nous réunir et de tisser des liens entre les personnes nouvellement installées dans notre Ville, les habitants de Chêne-Bougeries et les diverses associations.

Au nom du Conseil administratif, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2017 et, avant tout, une bonne santé pour vous et vos proches.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, joie, satisfactions, et quelques belles surprises!

L'année écoulée, au niveau mondial, fut malheureusement marquée par des événements tragiques.

Une commune n'a pas le pouvoir d'influer directement sur le cours de la politique mondiale, mais elle peut agir localement et ainsi contribuer à un monde meilleur et plus paisible.

Mon intime conviction est que nous pouvons apporter une pierre à cet édifice complexe qu'est le monde, en nous occupant d'abord de nos concitoyens.

En effet, avec des médias qui, régulièrement, mettent l'accent sur les malheurs loin de chez nous, il est facile d'oublier nos habitants qui connaissent la précarité.

Nous avons toujours œuvré pour que la situation financière de Chêne-Bougeries reste saine et pouvons donc assumer les investissements nécessaires à notre Commune et offrir à notre population de bonnes prestations.

Voici un bref aperçu, non exhaustif, de nouvelles prestations depuis 2016 et à venir:

- un 7^e agent municipal, spécialiste des problèmes auxquels sont confrontés nos seniors, a été engagé pour compléter notre dispositif, ce qui dégage des ressources supplémentaires et indispensables pour pouvoir assurer la sécurité et continuer à faire de la prévention. J'estime, qu'avec votre argent, il est de notre devoir d'assurer votre sécurité dans la mesure de nos possibilités.
- 12 stations de vélos en libre-service sont à votre disposition, ainsi que le premier *Mobility Hub* avec sa voiture électrique;
- des jeunes retraités bénévoles accompagnent toute personne âgée et/ou à mobilité réduite en cas de besoin, par exemple, à un rendez-vous médical. Il suffit de contacter pour

cela notre service social communal;

- 36 places de crèches supplémentaires seront prêtes, nous l'espérons, en août 2017, grâce au vote du budget;
- une nouvelle ligne budgétaire a été créée pour nos jeunes chômeurs, dans le but de les soutenir dans leurs recherches, par exemple, de places d'apprentissage. N'oublions pas que les jeunes, c'est notre avenir!

Néanmoins, quelques inconnues nous attendent pour les années à venir suite à la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes, qui ne nous sera pas favorable financièrement.

De plus, notre Commune s'agrandit. Pour vous donner une idée, nous accueillerons entre 20 et 30% d'habitants supplémentaires dans les trois prochaines années, et les infrastructures devront donc s'adapter.

Les prévisions économiques ne sont pas toujours rassurantes, mais nous serons donc particulièrement attentifs et prudents, et ferons tout ce qui est dans notre pouvoir pour que Chêne-Bougeries reste une Ville dans laquelle il fait bon vivre.

Je souhaite maintenant remercier toutes les associations actives sur notre territoire, ainsi que leurs représentants qui répondent toujours présents lorsque nous les sollicitons, qui investissent de leur temps et de leur énergie, dans le but d'initier jeunes et moins jeunes à un sport, une activité artistique ou ludique ou qui, simplement, rendent service aux habitants. Mes remerciements vont bien sûr également aux pompiers de la Compagnie 21 et aux sauveteurs-auxiliaires, qui sont présents, ce soir, pour notre sécurité et que je vous demande d'applaudir!

J'aimerais profiter de l'occasion pour m'adresser tout spécialement aux nouveaux arrivants à Chêne-Bougeries. Mesdames et Messieurs, soyez les bienvenus! Vous avez fait le choix de

vous installer dans notre Commune, et j'espère que vous vous rendrez très vite compte que ce fut un bon choix. Vous verrez, la vie y est fort agréable. Je peux vous assurer que nous sommes à votre écoute et investissons tous nos efforts pour garder et améliorer ce bien-vivre, et ceci en faveur de toutes les générations.

C'est pour vous que certaines associations ont tenu à se présenter ce soir et je vous invite à vous en approcher, tout à l'heure, pour faire leur connaissance et qui sait, peut-être, qu'une des associations trouvera en vous un futur bénévole et/ou adhérent?

Et enfin, pour mieux vous accueillir et vous faire connaître le lieu de votre résidence, nous avons le plaisir de vous offrir un livre consacré à l'histoire de notre Ville *Chêne-Bougeries, des origines à nos jours*, ainsi que des catalogues de nos Expositions de Printemps 2014 et 2015.

Il suffira, à ceux qui se sont inscrits, de se présenter à la table du service culturel où ces derniers vous seront remis.

Je vous invite maintenant à participer aux festivités autour du buffet et terminerai par une citation de Mark Twain:

« Dans 20 ans, vous serez plus déçus par les choses que vous n'avez pas faites, que par celles que vous avez faites. Alors sortez des sentiers battus. Mettez les voiles. Explorez. Rêvez. Découvrez. »

C'est dans cet esprit que je vous souhaite encore une fois une excellente année 2017!

Belle soirée à toutes et à tous et merci de votre attention. »

Toujours en musique, les invités venus nombreux ont pu faire connaissance et échanger leurs vœux dans la convivialité et l'amitié autour d'un buffet.

Vous pouvez retrouver le discours prononcé par Mme Garcia Bedetti, en ligne sur notre site Internet www.chene-bougeries.ch



Les missions de la police municipale communale



Rencontre avec Sébastien Pache, chef des APM de Chêne-Bougeries.

ACTUELLEMENT, 6 AGENTS DE POLICE municipale (APM) travaillent sous les ordres de Sébastien Pache qui a rejoint la police municipale de Chêne-Bougeries il y a 6 ans. L'équipe des policiers municipaux est très dynamique. Elle est constituée de profils très variés: sur les 7 agents actifs, 1 agent a travaillé à la police de sécurité internationale et 4 d'entre eux ont fait partie de la police cantonale et ont exercé la fonction de gendarme dans différents services et brigades tels que police-secours, Brigade d'éducation et de prévention (BEP) ou encore la police de proximité. C'est le cas de Sébastien Pache qui a, à l'origine, été ilotier à la gendarmerie sur le secteur de Lancy/Onex, avant de devenir chef du département de la sécurité à Bernex, puis chef de la police municipale de Chêne-Bougeries. L'équipe compte également 3 auxiliaires de sécurité pour un taux d'activité total de 200%, ces derniers sont affectés au contrôle du stationnement, au remplacement des patrouilleur(se)s scolaires et à des tâches annexes. 5 patrouilleuses et 1 patrouilleur scolaires sont également rattachés à la police municipale. Les APM de Chêne-Bougeries collaborent étroitement avec leur collègue de Vandœuvres.



Prévention en faveur des seniors, des enfants et des ados

Les missions de la police municipale sont très variées. La prévention des cambriolages et des incivilités est logiquement au cœur de son action: « Les cambriolages ont lieu à toute heure, mais c'est à la fin de la journée, entre 17h et 19h que le risque est le plus élevé en période hivernale (avec les vols au crépuscule). Les personnes âgées sont particulièrement vulnérables concernant les vols à l'astuce commis par des faux ouvriers ou des faux plombiers. A cet effet, à Chêne-Bougeries, nous disposons dans notre équipe d'un agent de police municipale spécialement formé à la prévention en faveur des seniors. Il se rend à domicile sur demande, dans les EMS et également lors du repas

des aînés du lundi au Passage 41, afin de leur donner des conseils précieux pour leur sécurité; il en profite pour aborder la question des arnaques téléphoniques (faux cousins réclamant des virements bancaires, par exemple) dont ils sont potentiellement les victimes.

Toujours dans le domaine de la prévention auprès des seniors, le service social de la commune en partenariat avec la police municipale a développé un nouveau plan d'alerte canicule, lequel entrera en vigueur cette année », explique M. Pache.

La prévention routière est également au cœur des préoccupations de la police municipale: « Nous avons installé un "jardin de circulation" dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries. Il s'agit d'un marquage au

sol, simulant des routes et des pistes cyclables que les enfants empruntent à vélo ou, pour les plus petits, à trottinette selon un programme spécifique mis en place pour eux, afin de les former aux déplacements sur la voie publique et de les sensibiliser aux risques encourus. Pour les élèves des classes de 7^e et 8^e primaire, une fois par année, nous allons aussi faire du vélo durant deux heures avec eux, afin de leur donner des conseils sur l'attitude à adopter et la bonne conduite en tant que cycliste sur la route. Enfin, suite aux demandes de parents venus nous consulter sur le meilleur itinéraire à emprunter pour leurs enfants lorsqu'ils se rendent à l'école, nous avons mis en place un nouveau service intitulé *sécurité sur le chemin de l'école*. Nous accompagnons les enfants de la maison à l'école et les rendons attentifs au trafic, en particulier aux vélos et voitures électriques qui sont inaudibles et qui nécessitent un contrôle visuel avant de traverser un passage pour piétons! Ce service se déroule tout au long de l'année et les demandes peuvent être individuelles », ajoute M. Pache.

Les adolescents ne sont quant à eux pas oubliés. Les APM vont systématiquement

(suite ci-contre)



PUBLICITÉ

Spinelli SA
maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture

9, ch. du Pâquier
1231 Conches
T. 022 347 20 22
info@spinelli-ge.ch
www.spinelli-ge.ch



quement à la rencontre des groupes de jeunes qu'ils croisent dans les espaces publics, afin de les saluer. Ils profitent de cette prise de contact pour leur rappeler les comportements à adopter, les nuisances à éviter (bruit et salubrité publique): « Durant la période estivale, nous distribuons des brochures d'information sur les dangers liés à la consommation de stupéfiants et d'alcool publiées par *Addiction Suisse*; lorsque la situation s'y prête, nous entamons avec eux une discussion sur le sujet. Un dialogue constructif s'établit ainsi avec eux », se réjouit M. Pache. Il faut ici rappeler qu'il existe un très grand nombre d'établissements scolaires sur le territoire communal représentant une présence importante d'adolescents et de jeunes adultes (écoles de commerce et de culture générale, cycles, collèges, etc). L'objectif des APM est donc de permettre une cohabitation optimale entre tous ces étudiants et le reste de la population notamment dans les parcs et promenades: « Ces jeunes sont surtout nombreux durant la journée. Le vendredi et le samedi soir pendant la période estivale, il s'agit principalement de jeunes du quartier ou de la région. Depuis que la police municipale a étendu ses horaires de présence le week-end, la situation s'est nettement améliorée ces dernières années. Le projet préventif *Lâche pas ton pote* mené en partenariat avec la commune de Chêne-Bourg, les travailleurs sociaux hors murs et des jeunes de la région sous la supervision de Mme Musumeci, coordinatrice Jeunesse, prévention et sécurité est un "plus" en termes de collaboration dans le domaine de la gestion des espaces publics », précise M. Pache. Pour renforcer le dispositif, la commune a signé un contrat avec une agence de sécurité privée qui effectue des tournées tous les soirs, tout au long de l'année. Des actions ponctuelles sont également menées par les APM avec d'autres partenaires locaux, comme par exemple avec une enseignante du Cycle de la Gradelle: « une fois par année, nous organi-

sons pour sa classe de dernière année (jeunes âgés de 14-15 ans) un atelier de prévention qui dure une demi-journée. Nous y traitons de thématiques variées, telles que le respect des espaces publics, la violence, les dangers des réseaux sociaux, les problèmes causés par la consommation d'alcool et de stupéfiants. Le but est d'amener les jeunes à la réflexion, de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités (sanctions, atteintes pour leur santé, etc.). Avec les animateurs du *Passage 41*, nous avons organisé des soirées et sorties durant l'année 2015 dans le but de rencontrer les jeunes qui fréquentent le centre de loisirs. La soirée raclette permet d'aborder des thèmes délicats en toute simplicité et de créer des liens. Le traditionnel triathlon (billard, ping pong, babyfoot) constitue une partie récréative bienvenue avant le repas; elle mélange les jeunes, les APM et les moniteurs et permet de casser certains préjugés ».

4 secteurs principaux pour une meilleure coordination

Pour des questions d'organisation, la commune a été divisée en 4 secteurs d'intervention:

- Conches (limite: rte de Malagnou)
- Ermitage/Pont-de-Ville (limite: rte de Chêne et ch. du Pont-de-Ville)
- De-La-Montagne
- Gradelle.

Chacun de ces secteurs dispose d'un îlotier, un agent de proximité dont le rôle est d'aller à la rencontre des commerçants, de prendre la température du quartier, notamment auprès des concierges: « ceux-ci constituent un apport précieux au dispositif de sécurité communale; ils sont bien au courant de tout ce qui se passe dans leur quartier. Ils sont nos yeux et nos oreilles. Nous prenons notre rôle de police de proximité très au sérieux. Nous sommes là pour appuyer et soutenir le citoyen. En cas de problème rencontré par un habitant, notre objectif est de trouver une solution pérenne et dans le cas

où cela n'entre pas dans notre sphère de compétence, lui indiquer les services ou institutions qui pourraient l'aider ».

La lutte contre les incivilités routières est également une priorité du service: « nous menons de fréquents contrôles de circulation sur les routes d'importance, telles que Florissant, Malagnou et Chêne. Par ailleurs, nous portons une attention particulière aux chemins communaux à proximité des écoles primaires par le biais de contrôles mais également avec la mise en place de radars préventifs. Concernant les vélos, nous avons développé le projet "action kit-phare" qui consiste à interpeller les cyclistes roulant sans phare de nuit. L'amende d'ordre délivrée pour cette infraction est assortie de la remise d'un kit de phares, afin que le contrevenant puisse continuer sa route en toute sécurité ».

Nouveauté: lancement de l'opération *Tranquillité vacances*

En ce début d'année, la police municipale est plus que jamais active sur tous les fronts. L'opération *Tranquillité vacances* qui a démarré le 1er décembre dernier est la dernière action en date proposée par les agents de police municipale qui souhaitent renforcer le lien avec la population: « Nous avons mené une réflexion dans le service, afin d'être plus proactifs par rapport à la sécurisation des habitations sur notre commune. Depuis deux ans déjà, nous nous rendons tous les lundis à la gendarmerie

de Chêne qui nous fournit la liste des privés et des commerçants victimes de cambriolages. Nous leur rendons visite, afin de procéder à un débriefing qui les aidera à mieux sécuriser à l'avenir leur bien, que ce soit un appartement, une villa ou un commerce. A travers nos conseils, nous essayons de rassurer des personnes qui sont souvent traumatisées par l'événement qui vient de leur arriver. Ces visites sont très appréciées de la population », explique M. Pache. « Aujourd'hui, dans une volonté d'anticipation, nous allons plus loin dans la prévention des cambriolages: nous proposons aux habitants de notre commune de nous signaler leurs absences de plus de 5 jours, afin que nous puissions surveiller leur bien. Ceci nous permet de mieux orienter nos patrouilles: si on sait que des villas ou des appartements sont vides dans un secteur précis, on sera plus à même de les protéger par une augmentation de notre visibilité. »

Comment bénéficier de cette prestation inédite et gratuite de surcroît? « Les personnes intéressées reçoivent un formulaire à remplir directement à notre guichet ou à scanner et à nous renvoyer par courriel. Celui-ci peut également être complété directement en ligne, depuis le site Internet communal. Un fichier est créé pour chaque habitant contenant les dates de départ et de retour à son domicile. A la fin du temps de surveillance impart, une information est envoyée par message électronique ou par courriel à la personne concernée pour lui indiquer le nombre de passages qui ont été effectués par les APM. » A signaler que ce concept novateur est uniquement valable à Chêne-Bougeries et qu'il ne s'adresse pour l'heure qu'aux privés. 📩

KAARINA LORENZINI



+ d'infos

www.chene-bougeries.ch/police-municipale

A votre service!

Le secrétariat de la police municipale vous reçoit au guichet du lundi au vendredi de 07h00 à 17h00. Si vous avez des doléances ou des questions en lien avec des nuisances, des infractions ou des incivilités, ainsi que des questions en matière de sécurité routière ou de stationnement: un seul numéro, celui de votre Police municipale, le **022 869 17 56**. En dehors de ces heures ou en cas d'urgence, n'hésitez pas à composer le 117. **Contact: apm@chene-bougeries.ch**

Horaires dès le 1^{er} janvier 2017

Horaire hivernal: de novembre à février

Lundi et mardi: 07h00 - 17h00 Mercredi et jeudi: 07h00 - 19h00
Vendredi: 07h00 - 22h00 Samedi: 08h30 - 18h30

Horaire estival: de mars à octobre

Lundi et mardi: 07h00 - 17h00 Mercredi et jeudi: 07h00 - 19h00
Vendredi: 07h00 - 24h00 Samedi: 16h00 - 24h00

SPECTACLES

Plus de réservation par téléphone
ENTRÉES À CHF 10.-
Vente de billets: sous tente, rue du Vallon 11, en face de la salle communale
Samedi 11 mars de 11h à 12h et de 13h30 à 17h
Dimanche 12 mars de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h

AU LIT PETITE SOURIS *Marionnettes*
Par les Croquetteurs
Dès 4 ans, 45 minutes
Samedi 11 mars à 14h
Dimanche 12 mars à 11h

LA SOUPE AU CAILLOU *Marionnettes*
Cie Stella Rossa
Dès 2 ans, 40 minutes
Samedi 11 mars à 17h
Dimanche 12 mars à 15h

PIERRE ET LE LOUP *Drame spectacle et théâtre d'ombres*
Par le Théâtre Couleurs d'Ombres
Dès 4-5 ans, 30 minutes
Samedi 11 mars à 15h
Dimanche 12 mars à 14h

ERNEST ET CÉLESTINE ONT PERDU SIMÉON *Marionnettes*
Par la Cie T. 2. 3. Babel
Dès 2 ans, 30 minutes
Samedi 11 mars à 16h
Dimanche 12 mars à 14h

FESTIVAL DE MARIONNETTES
14^{ème} ÉDITION
La Ville de Chêne-Bougeries
accueille

MARIONNETTES & CIE



**Samedi et Dimanche
11 et 12 mars 2017**

Salle communale Jean-Jacques Gastier
Route du Vallon 1
Espace Nouveau Vallon
Route du Vallon 8

SPECTACLES ET ATELIERS



ATELIERS

Inscriptions indispensables en ligne sur le site:
www.chene-bougeries.ch ou par téléphone: les numéros mentionnés uniquement au 022 889 17 37, dès le 20 février.
Paiement le jour même, directement auprès de l'artiste.

ATELIER DE MASQUES EN PAPIER *Dès 5 ans*
Avec Capucine Mazella, illustratrice de livres pour enfants
Personnages personnalisés, personnages imaginaires pour parler du papier et devenir des mangons!
Samedi 11 mars 14h à 15h30 atelier 1
Samedi 11 mars 16h30 à 18h atelier 2
Dimanche 12 mars 10h à 11h30 atelier 3
Dimanche 12 mars 14h à 15h30 atelier 4


ATELIER MARIONNETTES À TIGE *Dès 5 ans*
Avec Caroline Savoy, animatrice d'ateliers d'expression
Avec elle les monde fantastique et ceux fabriqués des personnages, en atelier et en petit théâtre de marionnettes à tige
Samedi 11 mars 14h à 15h30 atelier 5
Samedi 11 mars 16h30 à 18h atelier 6
Dimanche 12 mars 10h à 11h30 atelier 7
Dimanche 12 mars 14h à 15h30 atelier 8

ATELIER MARIONNETTES SAC *Dès 5 ans*
Avec Anne Compagnon, Cie Deux Pés rien
Élève Johanna de la marionnette: une ou plusieurs et une chaussette!
Samedi 11 mars 14h à 16h30 atelier 9

F A D O

Michael Salgado

Guitariste et Chanteur






DÎNER SPECTACLE

Repas et vins CHF 80.-

Vendredi 17 mars 2017 - 19h30

BILLETTERIE
Mairie de Chêne-Bougeries
Route de Chêne 136

www.chene-bougeries.ch

Michel Gautier

PEINTURES

FORMES & COULEURS

Antoinette Deley

SCULPTURES


DU 24 MARS
AU 9 AVRIL 2017

Espace Nouveau Vallon
Route du Vallon 8

Horaires:
lundi au vendredi de 15h à 18h
samedi et dimanche de 11h à 17h

Vernissage: jeudi 23 mars à 18h30

ENTREE LIBRE



Orchestre Buissonnier
 CONCERT DE PRINTEMPS
Mardi 28 mars 2017 à 20h
 Salle communale Jean-Jacques Gautier
 Route du Vallon 1 - Chêne-Bougeries

Ensemble baroque buissonnier
 Vincent Thévenaz, direction

Œuvres de Georg Philipp Telemann,
 Antonio Vivaldi, Johann Sebastian Bach

Billetterie: Mairie de Chêne-Bougeries - 136, route de Chêne
 Salle communale Jean-Jacques Gautier - le soir du concert
 CHF 15.- et CHF 10.- (AVS-AI-étudiants)
 Uniquement francs suisses acceptés

www.orchestrebuissonnier.ch
www.chene-bougeries.ch

orchestre buissonnier ChêneBougeries

L'association du Laboratoire Musical est en route vers la 4^{ème} édition...

DU 4 AU 8 JUILLET 2017
 à Chêne-Bougeries

Concerts au Parc Stagni

LABORATOIRE MUSICAL

Résidences et stage

www.laboratoiremusical.ch

ChêneBougeries

PUBLICITÉ

*Dans votre Quartier,
 une entreprise à votre Service*

Terrasses Murs Escaliers

Entreprise formatrice →
 Entreprise engagée →
 Entreprise de soutien aux sportifs →

- 3 apprentis
- collabore avec l'Orangerie, entreprise sociale
- CS Chênois
- Chênois Volley-Ball

Baussant
 paysages sa

A Thônex • 022 347 04 05
www.baussant.ch
 Christian Schnegg, Directeur

Le marché de Noël du Vieux-Bourg 2016

Le traditionnel marché de Noël organisé conjointement par la ville de Chêne-Bougeries et la commune de Chêne-Bourg s'est installé dans la rue et sur la place du Gothard le week-end des 3 et 4 décembre pour accueillir ses très nombreux visiteurs.

LES DIVERS STANDS PROPOSAIENT toute sorte d'artisanat comme des objets peints en bois, des bougies, des bijoux, de la poterie, des travaux de couture et tricot, des produits de beauté naturels, des ballons, des décorations de Noël et bien d'autres articles encore. Pour régaler les papilles de chacun, macarons, chocolats, marrons grillés et autres spécialités de fromage et charcuterie s'étaient partagés le périmètre de la fête.

Les nombreuses animations prévues pour tous les âges ont su séduire. Les *Fanfarfadets*, formés d'un elfe malicieux et de deux lu-



tins espiègles, ont pris la poudre d'escampette en empruntant le traîneau de leur barbu de patron pour arpenter les rues avec leur char lumineux. C'est en musique qu'ils ont jonglé, craché le feu et invité les

enfants à jouer avec eux. Pendant ce temps, les plus petits ne se sont pas lassés de voyager sur le manège *Sissi*, ou se faire maquiller par le *Studio Tannaz*, tout cela en présence du clown *Coco*, qui a accompagné durant tout le week-end les visiteurs.



Dès 11h00 le dimanche, les stands étaient à nouveau prêts à accueillir les visiteurs avec des animations toujours autant appréciées de chacun, notamment le talentueux jazz band *Tee Nah Nah Stompers* et sa bonne humeur communicative!

Pas de flocons pour cette 9^e édition, mais de quoi partager la magie de Noël, en famille, entre amis, autour d'une raclette, d'un vin chaud ou de quelques huîtres... pour que le mois de décembre soit placé sous les meilleurs auspices. 🌲

PUBLICITÉ

PATINOIRE SAISON 2016-2017



PATINOIRE

DU 15 OCTOBRE 2016 AU 31 MARS 2017



TARIFS	Adultes dès 16 ans	Enfants, AVS Apprentis-étudiants jusqu'à 20 ans Chômeurs
- Entrée simple	6.-	3.-
- Carte de 10 entrées 2)	1) 55.-	1) 29.-
Abonnement saison		
- Habitants 3-Chêne	1) 55.-	30.-
- Autres	1) 85.-	45.-
Location de patins	2.-	2.-
Carte 10 locations de patins	15.-	15.-

1) y compris carte à puce (CHF 5.-)
2) validité limitée à 2 saisons consécutives et aucun remboursement

Sur demande, tarifs:
famille, groupes, anniversaires, écoles, heures de glace

Renseignements:
Administration: 022 305 00 00

En saison:
Patinoire: 022 305 00 60 - info disque: 022 305 00 99

HORAIRE d'ouverture au public

(sous réserve de modifications)

Patinage

Lundi, mardi, jeudi	13h00 - 16h30
Vendredi	12h00 - 16h30 (12h00-13h30: 2/3 patinoire)
Samedi	14h30 - 17h15 (dès 16h00: 2/3 patinoire)
Dimanche	14h15 - 18h45 (14h15-15h30: 2/3 patinoire) (17h15-18h45: 2/3 patinoire)

HOCKEY - puck mou obligatoire (sauf dimanche dès 19h00)

<i>Tous niveaux</i>	Vendredi	12h00 - 13h30	(1/3)
<i>Débutants</i>	Samedi	16h00 - 17h15	(1/3)
	Dimanche	17h15 - 18h45	(1/3)
<i>Parents-enfants</i> (réservé enfants jusqu'à 8 ans)	Dimanche	14h15 - 15h30	(1/3)
<i>Hockeyeurs confirmés</i>	Dimanche	19h00 - 20h30	

Vacances scolaires genevoises: horaire modifié

DURANT LA SAISON:
Plusieurs animations spéciales,
les détails suivront sur notre site internet

Arrondissement de l'état civil des communes de Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 22 octobre au 9 janvier:

Mariages :	19
Reconnaissances :	7
Décès :	88
Déclarations de nom :	3

Anniversaires des aînés

Le Conseil administratif de Chêne-Bourg a le plaisir de rendre visite aux communiens qui fêtent leur 90^e anniversaire. Récemment, Mme Christiane Nicollin, Maire, s'est rendue chez MM. Jacques Streiff et Oliviero Micheletti pour leurs 90 ans.

Les autorités leur réitérent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Musée Suisse des transports et des communications

La commune de Chêne-Bourg met gracieusement à la disposition de ses habitants des cartes d'accès au Musée suisse des transports et des communications.

Les entrées gratuites peuvent être retirées à la réception de la Mairie.

Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l.), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de CHF 15.-.

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont en vente au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

Attention! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente. Le prix est de CHF 40.- par jour et par carte.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, T. 022 869 41 10.

Elagage des arbres, taille des haies

« Les propriétaires, locataires ou fermiers sont tenus de couper à une hauteur de 4m50 au-dessus du sol les branches s'étendant au-dessus de la voie publique (routes cantonales, chemins communaux).

Les haies doivent être taillées à 2m de hauteur. Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Entre propriétés voisines, les arbres, arbustes et haies vives ne peuvent dépasser 2 m de hauteur que s'ils se trouvent à 2 mètres au moins de la ligne séparant les deux fonds. »

Requête en construction et démolition

APA 45789 – 4634 – M. Charles Boucry et Mme Hye Lyn Choi – isolation et rénovation d'une villa, construction d'un atelier – 17, avenue du Simplon
APA 46140 – 4097 – Lithos fondation de placement immobilier – suppression d'un bancomat, transformation de la façade – 18, rue de Genève
APA 46295 – 3313 – M. Luc Desjacques – PPE – mise en place de deux jours en toiture – 7, avenue de l'Aurore
APA 46487 – 3840 – Caisse de pensions complémentaire de Rolex SA et de sociétés affiliées – rénovation d'un appartement au 4^e étage – 11, avenue Petit-Senn.

Concours d'artistes

Chêne en fresque

C'est un concours d'art mural organisé par les membres de la commission Culture et loisirs de la commune de Chêne-Bourg qui veulent offrir un tremplin à des artistes locaux pratiquant l'art mural et en promouvoir les différents aspects. Ce projet s'inscrit dans une volonté de développer des activités culturelles visant une large participation citoyenne.

Le concours est ouvert gratuitement à tous les artistes professionnels et non professionnels domiciliés dans les communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries ou Thônex, âgés de plus de 16 ans, sans prérequis particulier. La thématique du concours est *Les quatre éléments*.

Le gagnant aura l'opportunité de réa-

Nouveauté dès le 1^{er} janvier 2017

La permanence juridique de la mairie est ouverte à tous les habitants des Trois-Chêne

Cette permanence est destinée aux habitants des communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyer, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les **jeudis**:

- 9 et 23 février
- 9, 16 et 23 mars
- 6 et 27 avril
- 4, 11 et 18 mai
- 1, 15 et 29 juin
- 13 et 27 juillet
- 10 et 24 août
- 14, 21 et 28 septembre
- 5, 12 et 19 octobre
- 2, 16 et 30 novembre
- 7 et 21 décembre

de 16h00 à 18h00 à la mairie de Chêne-Bourg.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 022 869 41 10, au plus tard la veille de la permanence. Une participation forfaitaire de CHF 25.- sera encaissée sur place.

liser son œuvre sur l'un des murs de la commune (format environ 2 x 2,50 m) et les deux autres lauréats pourront réaliser leur œuvre sur un emplacement de plus petite dimension qui sera défini par la commission Culture et loisirs (voir en p. 36).

Conseil municipal du 15 novembre 2016

Communications du Conseil administratif

Personnel communal Service de l'environnement et du domaine public communal

A l'issue de la procédure publique d'offre d'emploi, le Conseil administratif a engagé M. Fabien Borrazas en tant que jardinier pour remplacer M. Olivier Spinato qui a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Ce nouveau collaborateur est au bénéfice d'une formation complète de jardinier paysagiste et d'une expérience utile pour occuper ce poste. Par ailleurs, il termine actuellement une formation complémentaire d'élagueur. Il a rejoint l'administration le 1^{er} janvier 2017.

Conciergerie de l'immeuble 75, rue de Genève

Comme annoncé précédemment, le poste de conciergerie de l'immeuble avec encadrement médico-social pour personnes âgées au 75, rue de Genève était vacant suite au départ de son titulaire pour des raisons de santé. Pour le remplacer, le Conseil administratif a engagé, à l'issue de la procédure de recrutement habituelle, Mme Maria Matias Primo Silva. Cette personne bénéficie d'une bonne expérience dans le domaine de l'entretien ainsi que dans les relations avec les personnes âgées. Elle a débuté son activité le 1^{er} décembre 2016 à un taux d'activité de 50%.

Confidentialité des discussions en commission

A la suite d'un récent cas de transmission d'informations liées à des débats de commission (maison de l'ancien garde-barrière), le Conseil administratif tient à rappeler que les discussions et les décisions des commissions sont confidentielles et ne doivent pas être communiquées au public de façon à garantir la liberté de parole des intervenants.

Abords du collège de Candolle

A la suite de l'interpellation orale formulée lors de la dernière séance au sujet de la réunion de jeunes sur le parking du collège de Candolle, la police municipale s'est renseignée auprès des concierges du collège et des immeubles environnants. Il en ressort qu'effectivement un groupe d'étudiants du collège se retrouve régulièrement le vendredi soir entre 17h00 et 19h00 pour boire l'apéritif à cet endroit, mais que ces réunions se terminent calmement et que les lieux sont systématiquement nettoyés par les participants. Cette information a par ailleurs été confirmée par nos TSHM qui connaissent bien ces jeunes de bonne réputation et sans problème. A l'avenir, tant la gendarmerie que les APM vont poursuivre leurs passages sur place pour s'assurer qu'il n'y ait pas de débordement.

Nettoyage de la Seymaz

Cette année à nouveau, notre commune s'est associée à Chêne-Bougeries pour entreprendre un nettoyage de la Seymaz dans le cadre de l'action nationale *Clean Up Day*. Cette opération s'est déroulée le vendredi 9 septembre dernier avec une équipe de jeunes placés sous la responsabilité de nos TSHM.

PUBLICITÉ



PFG Genève
**POMPES FUNÈRES
GÉNÉRALES**
 Maison Funéraire - Prévoyance
 CAROUGE - ST-GEORGES
 022 342 30 60
 www.pfg-geneve.ch

Chéquier culture

La commune de Chêne-Bourg poursuivra en 2017 son partenariat avec la ville de Genève. Ce chéquier culture est une prestation gratuite offerte aux communiers âgés de 21 à 64 ans qui ne sont ni étudiants, ni chômeurs et qui bénéficient d'un subside à l'assurance-maladie. Il permet de bénéficier de 6 réductions de CHF 10.– à un spectacle.

Naturalisations

Depuis la dernière séance, le Conseil administratif a préavisé favorablement 13 dossiers de candidature à la naturalisation genevoise.

Décisions

Dans sa séance du 15 novembre 2016 le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes:

1. approuver le budget de fonctionnement 2017 pour un montant de CHF 23'756'790.– aux charges et de CHF 23'770'000.– aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 13'210.–;
- fixer le taux de centimes additionnels pour 2017 à 46 centimes;
- fixer le nombre des centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2017 à 100 centimes;

- autoriser le Conseil administratif à emprunter en 2017 jusqu'à concurrence de CHF 7'407'310.– pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif;

- autoriser le Conseil administratif à renouveler en 2017 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

2. ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 268'500.– pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Conseil municipal**du 6 décembre 2016****Communications du Conseil administratif****Construction de deux immeubles à l'avenue du Vieux-Bourg 2a et 2b**

Suite à l'intervention d'un membre de l'Association des Habitants des Trois-Chêne lors des questions du public

de la séance du mois de mai 2016, et comme convenu à cette occasion, le Conseil administratif a rencontré des représentants de cette association. L'entretien a permis de faire un point de situation sur le dossier qui est actuellement entre les mains exclusives des propriétaires.

Compagnie des sapeurs-pompiers

Le Conseil administratif adresse ses félicitations à l'état-major et aux membres de notre compagnie de sapeurs-pompiers pour le brillant résultat obtenu lors de l'inspection effectuée par l'Inspectorat des services du feu de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires. Dans son rapport, cette instance a relevé le très bon niveau d'instruction et d'engagement de la compagnie.

EMS La Coccinelle

L'association Les Résidences Notre-Dame a informé la commune que le nouvel établissement *La Coccinelle* dont la reconstruction est en cours de finition, ouvrira ses portes le lundi 3 avril 2017.

Actions de Noël

Vu le succès rencontré précédemment, nos travailleurs sociaux hors murs mèneront cette année à nou-

veau, en collaboration avec notre maison de quartiers le Spot et celle de Chêne-Bougeries, une action en faveur de la population des Trois-Chêne durant la période des fêtes de fin d'année afin d'offrir des moments chaleureux et conviviaux. Cette opération se déroulera sur la place Favre les 27, 28 et 29 décembre.

Par ailleurs, l'action *Chêne-Bourg a du cœur pour Noël* réunira près de 260 Chênois pour un repas le samedi 17 décembre à midi à la salle Point Favre. Enfin, comme chaque année, les employés communaux distribueront prochainement les traditionnels cornets de Noël à nos aînés et aux élèves de nos écoles.

Naturalisations

Depuis la dernière séance, le Conseil administratif a préavisé favorablement 1 dossier de candidature à la naturalisation genevoise.

Décision

Dans sa séance du 6 décembre 2016 le Conseil municipal a pris la délibération suivante:

1. ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 142'000.– TTC afin de procéder à la réfection de la toiture basse du bloc "grande école" de l'école Petit-Senn. 🚧

Une nouvelle centenaire à Chêne-Bourg

DEPUIS LE 10 DÉCEMBRE DERNIER, LA commune de Chêne-Bourg compte une nouvelle centenaire en la personne de Mme Fernande Simmen. M^{mes} Christiane Nicollin, Maire, et Beatriz de Candolle, Conseillère ad-

ministrative, se sont rendues à son domicile pour fêter cet important anniversaire et lui apporter les félicitations et les vœux des autorités communales. 🚩



Objets encombrants

Nous rappelons que la commune organise un ramassage mensuel des déchets encombrants, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant: **mardis 14 février et 14 mars tôt le matin.**

Pour les immeubles exclusivement, un deuxième ramassage est effectué le **mardis 28 février et 28 mars.**

Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt le lundi au soir précédent.**



De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Noctambus: horaires

Au départ du centre-ville et en direction des Trois-Chêne

N9 (→ Petit-Bel-Air)

Gare Cornavin	0h 31	0h 51	1h 11	1h 31	1h 51
Place Eaux-Vives	0h 38	0h 58	1h 18	1h 38	1h 58

N16 (→ Moillesulaz)

Gare Cornavin	0h 22	0h 42	1h 03	1h 23	1h 50
Bel-Air Cité	0h 28	0h 48	1h 09	1h 29	1h 55
Rive	0h 30	0h 50	1h 11	1h 31	1h 59

N20 (→ Moillesulaz)

Bel-Air Cité	0h 50	1h 17	1h 37	3h 02
Rive	0h 52	1h 24	1h 41	3h 09

Tarifs et titres de transports: les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

La fête de l'Escalade à Chêne-Bourg



Dans les rues de la commune

C'est le jeudi 12 décembre dernier que la commune de Chêne-Bourg a commémoré l'Escalade.

La population s'est rassemblée sur la place de la Gare où les commerçants du quartier offraient vin chaud et friandises. A 19 heures, le cortège aux flambeaux conduit par une forte délégation de la *Compagnie de 1602*, dont la Mère Royaume en personne, les tambours de l'*Aiglon*, les trompettes de l'Escalade et la clique de fifres et tambours *Les Vétérans* s'est élancé pour traverser les rues de la commune afin de rejoindre le Vieux-Bourg où se déroulaient les festivités. Sur la place du Gothard, petits et grands ont pu déguster la traditionnelle soupe aux légumes confectionnée par la compagnie des sauveteurs auxiliaires et admirer les nombreuses animations proposées, notamment des tirs de démonstration des arquebusiers de la *Compagnie de 1602* et des escrimeurs de la société d'escrime *l'Épée d'Argent*. Pour la première fois cette année, la troupe des *Aigles du Léman* s'est produite pour le plus grand plaisir du public présent dans un spectacle intitulé *Fauconnerie à pied* qui a vu évoluer 6 rapaces, dont un magnifique hibou grand duc.

Une brève cérémonie officielle a permis à Mme le Maire Christiane Nicollin de lire la Proclamation accompagnée des sonneries de trompettes et à la population de se joindre au chœur des Trois-Chêne pour chanter le *Cé qu'è lainô*. Enfin, selon la tradition, la marmite a été brisée par les autorités.

Avec les élèves des écoles

Selon une tradition bien établie, la directrice, les élèves et les enseignants déguisés des écoles Petit-Senn, Floraire et place Favre se sont déplacés en cortège jusque devant la mairie pour venir chanter l'Escalade au Conseil administratif et aux employés communaux. M^{mes} Christiane Nicollin, Maire et Beatriz de Candolle, Conseillère administrative, les ont accueillis avec bonbons et friandises pour les remercier et les féliciter. 🇨🇭



L'immeuble communal pour personnes âgées fête l'Escalade et Noël

LES PERSONNES ÂGÉES DE L'IMMEUBLE 75, rue de Genève ont eu le plaisir de fêter l'Escalade en compagnie des enfants d'une classe de 1P-2P de l'école Floraire. Encadrés par les enseignantes M^{mes} Delphine Sacchi et Mélanie Infante et par Mme Anne Davie, directrice d'établissement, les chants de nos petites têtes blondes ont ravi les aînés présents à cette occasion. Un moment convivial et chaleureux autour d'une marmite en chocolat et des chants de l'Escalade. Par ailleurs, comme chaque année, autour des lumières et dans l'esprit

de Noël, les résidents de l'immeuble se sont retrouvés pour partager un repas de fête, agrémenté de musique et chants. 📺



Chêne-Bourg a du cœur pour Noël

LE 17 DÉCEMBRE, LA SALLE POINT favre a accueilli le traditionnel repas de Noël solidaire organisé par les autorités de Chêne-Bourg. Ce moment chaleureux et convivial a rencontré un franc succès, puisque ce ne sont pas moins de 250 convives qui ont

pris plaisir à participer à cette rencontre festive. Les participants, qui ont été accueillis par Mme Christiane Nicollin, Maire, ont pu déguster un délicieux repas servi dans une salle magnifiquement décorée pour l'occasion par une ving-

taine de bénévoles, dont de nombreux conseillers municipaux et du personnel communal. De plus, cette année, l'équipe des bénévoles a pu compter également sur l'aide efficace de huit jeunes migrants accompagnés

de M. Philippe Allen, assistant social de l'Hospice général. A l'issue du repas, les convives ont eu la visite du Père Noël et ont pu danser, chanter et s'amuser en compagnie du musicien Claude Metroz. 📺



Cérémonie des vœux 2017

Pour la première fois à Chêne-Bourg, les autorités communales ont réuni les corps constitués et les représentants des associations sportives, sociales et culturelles pour leur présenter leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. A cette occasion, les habitants nouvellement installés dans la commune et les nouveaux citoyens naturalisés en 2016 ont également été conviés à cette soirée organisée à la salle Point Favre le jeudi 12 janvier dernier.

APRÈS UN MAGNIFIQUE CONCERT DU célèbre pianiste de jazz Moncef Genoud, Mme Christiane Nicollin, Maire, au nom du Conseil administratif présent in corpore, a adressé le message et les vœux des autorités aux invités présents.

C'est enfin autour du verre de l'amitié que chacune et chacun s'est retrouvé pour un moment de partage convivial.



Discours de Mme Christiane Nicollin, Maire

Madame et Monsieur les Conseillers administratifs, chers Collègues, Madame la Présidente du Conseil municipal, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les anciens Conseillers administratifs, Madame et Messieurs les Conseillers administratifs des communes des Trois-Chêne, Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des corps constitués et des sociétés, Mesdames et Messieurs les nouveaux habitants de Chêne-Bourg, Mesdames et Messieurs les citoyens chênois récemment naturalisés, Mesdames, Messieurs,

Après le magnifique concert de M. Moncef Genoud et de ses musiciens que je félicite et remercie chaleureusement, c'est avec beaucoup de plaisir qu'au nom du Conseil administratif, je vous souhaite la bienvenue à cette première réception donnée à l'occasion des Vœux de la nouvelle année. Avant toute chose, je voudrais vous souhaiter une bonne et heureuse année. Nous pouvons laisser filer 2016 sans regret, avec ses turbulences, ses violences et ses difficultés, et accueil-

lir 2017 avec espoir et enthousiasme pour qu'elle nous offre un monde meilleur, empreint de paix et de sérénité dans tous les domaines qui nous entourent. A vous tous, à vos familles et à vos proches, j'adresse mes vœux sincères de bonheur, de santé et de succès. Que cette nouvelle année vous comble de ses bienfaits, qu'elle vous permette de réaliser vos rêves et vos projets les plus chers.

Cette soirée est une première. En effet, le Conseil administratif a voulu changer les habitudes et profiter de la période des vœux pour organiser un moment convivial en y associant les nouveaux citoyens chênois qui ont reçu la nationalité suisse durant l'année dernière, ainsi que les nouveaux habitants qui sont venus s'installer sur le territoire chênois en 2016. Nous vous remercions toutes et tous d'avoir répondu à cette invitation et espérons que vous pourrez ainsi mieux faire connaissance avec les différents acteurs qui animent la vie de notre commune, rencontrer ses autorités, tisser des liens et découvrir les sociétés et associations qui œuvrent au quotidien dans la région. A vous qui êtes arrivés récemment à Chêne-Bourg, permettez-moi de vous féliciter pour ce choix, qu'il soit volontaire ou simplement dû au hasard des offres du marché immobilier. Vous nous apportez vos expériences personnelles acquises dans d'autres lieux de vie, la richesse de vos différences et des idées nouvelles et originales.

La commune que vous habitez n'est certes pas très grande et très riche,



mais il y fait bon vivre. Malgré l'importante mutation qu'elle vit depuis quelques années avec, notamment, le développement lié à la construction du CEVA, ses autorités ont à cœur de tout mettre en œuvre pour que la qualité de vie qui a fait sa réputation jusqu'à aujourd'hui, perdure, voire même s'améliore encore. Nous œuvrons quotidiennement pour que Chêne-Bourg soit reconnue comme une commune durable. Nous veillons à ce qu'elle ne se transforme pas en cité-dortoir ou en centre administratif. A ce qu'elle offre des prestations sociales à la hauteur des besoins de la population précarisée. A ce que les politiques culturelle et sportive soient de qualité, à l'échelle de la région.

Quant à vous, les nouveaux citoyens fraîchement naturalisés, nous vous invitons à user et abuser de vos nouveaux droits civiques. Nos lois font que vous serez appelés souvent à devoir exprimer votre avis par l'intermédiaire des urnes. Votre nouveau passeport vous permet d'être dorénavant des acteurs de votre cadre de vie et non plus seulement des spectateurs. Alors, n'hésitez surtout pas! La période que nous vivons actuellement n'est certes pas facile pour répondre à tous les défis qui nous attendent et à tout ce que nous souhaiterions pouvoir faire. Elle nous impose souvent, et même trop souvent, de la rigueur et de la prudence.

D'importants dossiers seront traités durant l'année 2017 tant au plan national que cantonal qui impacteront fortement l'avenir de notre commune, comme par exemple la

réforme de l'imposition des entreprises, ou encore les nouvelles répartitions des tâches entre le Canton et les communes.

Mais ces incertitudes et ces inconnues ne nous empêcheront toutefois pas de poursuivre la réalisation de nos projets communaux. En effet, d'ici quelques mois à peine, la commune va ouvrir d'importants chantiers avec, entre autres, la surélévation de l'école de Haller, l'aménagement de nouveaux locaux pour une crèche à la rue Peillonex, ou encore le réaménagement tant attendu de l'avenue de Bel-Air. Ces nouvelles infrastructures nous permettront d'être prêts à accueillir les nombreux habitants supplémentaires qui sont attendus d'ici 2019-2020. De plus, cette année verra également démarrer les imposantes constructions du nouveau quartier de la gare.

Comme vous le voyez, Mesdames et Messieurs, 2017 sera une année particulièrement importante pour Chêne-Bourg. Nous nous engageons, mes collègues du Conseil administratif et moi-même, à ce que tout se déroule dans les meilleures conditions pour la population.

Au début de mon propos, je vous ai suggéré que nous accueillions cette nouvelle année avec espoir et enthousiasme. Aussi, à l'image du poète Guillaume Apollinaire qui a écrit qu'il est grand temps de rallumer les étoiles, je vous invite à faire nôtre cette pensée afin que le ciel de 2017 s'illumine de milliers d'étoiles de paix et de bonheur.

Bonne année à toutes et tous! 

Concours des artistes *Chêne en fresque*

CHÊNE EN FRESQUE 2017

**THÈME: LES 4 ÉLÉMENTS
"EAU / TERRE / FEU / AIR"**

Concours d'art mural organisé par la commune de Chêne-Bourg visant à offrir un tremplin aux artistes locaux pratiquant l'art mural et à en promouvoir les différents aspects. Le concours est ouvert gratuitement à tous les artistes professionnels et non-professionnels domiciliés à Chêne-Bourg et dans les communes limitrophes.

SAMEDI 24 JUN 2017, 9h30 - 15h
Dans le cadre de cet événement artistique, qui aura lieu à la Place Favre (1225 Chêne-Bourg), chaque participant sera invité à réaliser un projet de fresque d'un format de 1 x 1,25 mètres. Le gagnant du 1^{er} prix aura la chance d'avoir sa création réalisée sur une surface de 2 x 2,50 mètres.



TU SOUHAITES PARTICIPER ?

Remplis ce formulaire et apporte-le à la Mairie de Chêne-Bourg, à l'attention de la Présidente de la Commission Culture, Avenue Petit-Senn 46, 1225 Chêne-Bourg

Ou envoie-le par e-mail à: chene_en_fresque@outlook.com

NOM : _____

PRENOM : _____

E-MAIL : _____

ADRESSE POSTALE : _____

Délai d'inscription: jusqu'au 31 mai 2017.

Partenaires :







Règlement du concours

Article 1 : Généralités

Chêne en fresque est un concours d'art mural organisé par la commune de Chêne-Bourg, qui veut offrir un tremplin à des artistes locaux pratiquant l'art mural et à en promouvoir les différents aspects.

Ce projet, s'inscrit dans une volonté de développer des activités culturelles visant une large participation citoyenne, une volonté qui s'est exprimée au sein de la commission Culture et loisirs du Conseil municipal, qui en a délégué l'organisation à une sous-commission.

Article 2 : Participants

Le concours est ouvert gratuitement à tous les artistes professionnels et non professionnels domiciliés dans les communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries ou de Thônex, âgés de plus de 16 ans, sans prérequis particulier.

Article 3 : Inscriptions

Toute personne intéressée est invitée à s'inscrire au moyen du bulletin prévu à cet effet, qui, une fois complété, pourra être retourné par courrier postal à l'adresse indiquée ou par voie électronique à l'adresse chene_en_fresque@outlook.com

Le concours se voulant ouvert à un large public de créateurs, il n'est pas demandé de présenter un dossier.

Le délai d'inscription est fixé au 31 mai 2017. S'il y a plus d'inscrits que de places disponibles, les participants seront sélectionnés par ordre d'inscription.

Article 4 : Déroulement du concours

Les artistes inscrits sont invités à se présenter sur la Place Favre le samedi 24 juin 2017 à 9h30.

Un emplacement ainsi qu'un support de contreplaqué d'une surface d'environ 1 m² seront mis à disposition de tous les participants. Il leur appartiendra d'apporter leur matériel, celui-ci n'étant pas fourni par les organisateurs. Le concours débutera à 10h00 et les artistes auront jusqu'à 15h00 pour effectuer leur œuvre. Après examen des œuvres réalisées, trois artistes seront primés. La proclamation des résultats, ainsi que la remise des prix se fera en fin de journée et sera suivie d'une soirée conviviale.

Article 5 : Thématique et proscription

La thématique du concours, pour la version 2017 sera : les quatre éléments.

Les artistes seront libres de laisser parler leur imagination et leur créativité, sans contrainte particulière autre que d'inscrire leur projet dans la thématique proposée. Seront cependant proscrits tous dessins contenant des aspects sexuels, religieux, xénophobe, de guerre ou de drogue.

Article 6 : Sélection des lauréats

Toute personne présente durant tout ou partie de l'événement pourra attribuer son suffrage à l'un des artistes, au moyen d'un bulletin de vote à glisser dans l'urne prévue à cet effet.

En parallèle à ce vote du public, un jury délibèrera en donnant également un suffrage à l'œuvre qui recueillera sa préférence. Le classement issu des votes du jury et celui issu du vote du public auront la même pondération mathématique et un calcul sera effectué pour désigner la fresque qui aura recueilli le plus de suffrages. Les trois premières œuvres seront primées.

En cas d'égalité, le vote du public sera prépondérant.

Article 7 : Composition du jury

Le Jury sera composé de :

- La présidente de la commission Culture et loisirs de Chêne-Bourg
- Le vice-président ou un membre de la commission Culture et loisirs de Chêne-Bourg
- La responsable de la culture à Chêne-Bourg
- Une artiste peintre
- Un graphiste
- Un représentant de l'équipe des travailleurs sociaux hors murs (TSHM)
- Un représentant de la Maison de Quartiers (le Spot)

Article 8 : Prix des Lauréats

Le gagnant aura l'opportunité de réaliser son œuvre sur l'un des murs de la commune (format environ 2 x 2,50 m).

Les deux autres lauréats pourront réaliser leur œuvre sur un emplacement de plus petite dimension qui sera défini par la commission Culture et loisirs.

Article 9 : Droit d'exposition

Les organisateurs se réservent la possibilité d'exposer les œuvres des participants et de publier des prises de vue des œuvres sélectionnées dans les médias, dans le dépliant, dans une invitation ou sur une affiche, sans aucune indemnité particulière.

Article 10 : Notice juridique

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Article 11 : Adresse officielle des organisateurs

Chêne en fresque
Mairie de Chêne-Bourg
A l'intention de la présidente de la commission Culture et loisirs
Avenue Petit-Senn 16
1225 Chêne-Bourg

Festival Groove & Move

Samedi 18 février 20h00

Salle Point Favre

**Danse hip-hop, clown
et musique live**

Collectif 4^{ème} Souffle

Le 4^{ème} Souffle

60 min. Tout public

Quand les spectateurs entrent dans la salle, ça bricole déjà sur le plateau. Quatre personnes-personnages s'installent et s'échauffent, tentent des cascades, échafaudent des chorégraphies et des dialogues, construisant dans le regard du public un spectacle déjanté et joyeux.

Ils bousculent les frontières: entre la scène et la salle, entre ce qui est prévu et ce qui échappe, entre le réel et le spectaculaire, entre nous et vous, entre vous et nous. Les danseurs dansent, le clown discourt et le batteur tape mais pas seulement. Ils inversent les rôles, ils se mélangent et se frottent, ils se regardent et se découvrent. Ils montrent ce qu'habituellement on cache: les ratés, la répétition, les dérapages, la fatigue, la

Un spectacle dans lequel

le souffle est un fil conducteur.

Souffle de la respiration,

Souffle de vie,

Souffle créateur,

Vent de folie...



joie quasi enfantine, le jaillissement, l'exubérance et la folie qui accompagnent les créations artistiques. Ils mettent au point un spectacle qui se joue de la chronologie et des règles de la narration, mélange les genres. Ils s'offrent avec leurs singularités et leurs défauts. Un spectacle comme un puzzle dont chaque pièce nous

révèle un morceau de leurs univers. Création collective et pluridisciplinaire avec Hahim Hachouche, Muriel Henry, P. Lock, Jérémie Prod'homme. Lumière: Pascal Aurouet, musique: J.-C. Zambo, conseils artistiques et acrobatiques: Marco Ségala, Olivier Clargé, Cyril Mussy, production: Tellem Chao. Avec les soutiens du: Théâtre de Suresnes Jean Vilar – Cités Danse Connexions 2011, du CCN de Créteil et du Val de Marne, du Centre Chorégraphik Pôle Pik de Bron et du Centre de Danse du Galion. Diffusion: Scène 2 – Séverine André Liebaut. www.scene2-productions.fr

+ d'infos:

Plein tarif: CHF 20.–, tarif réduit*: CHF 15.–, tarif jeune**: CHF 15.–, carte 20ans/20francs: CHF 10.–

* AVS, chômeurs, abonnés annuels Unireso ** -20ans, étudiants, apprentis

Billetterie: www.groove-n-move.ch + Service Culturel Migros Genève – Stand Infos Balexert – Migros Nyon-La Combe • **Sur place:** dans la mesure des places disponibles

Accès: TPG 12, 31 et C – arrêts Place Favre ou Peillonex

CHÊNE-BOURG CULTURE

**La commune
de Chêne-Bourg
offre des chéquiers
culture**

6 chèques de CHF 10.–

à utiliser en déduction du prix d'un billet de cinéma, théâtre, musée, concert, exposition etc. (liste des partenaires à disposition à la mairie) à retirer gratuitement au guichet de la mairie contre pièces justificatives.

Conditions d'obtention:

- Résider à Chêne-Bourg
- Avoir entre 21 et 64 ans
- Être au bénéfice de subsides de l'assurance maladie
- Ne pas bénéficier d'autres mesures de réduction (étudiants, chômeurs, AVS, AI)

Renseignements:

Mairie de Chêne-Bourg
T. 022 869 41 15

Musique et danse japonaises en lumière à Chêne-Bourg

Pour la première année, la commune de Chêne-Bourg accueillera pour une représentation exceptionnelle le duo Soubugen le **mercredi 22 février à 20h00**, ouverture des portes à 19h00. Buvette.

SOUBUGEN EST UN PROJET MUSICAL japonais, créé par Hisao Suginaka et Yuko Sarya.

Hisao Suginaka est un joueur de Shamisen, un instrument à cordes traditionnel du Japon. Yuko Sarya est une interprète de la danse japonaise et joueuse de tanpura, un instrument à cordes traditionnel de l'Inde.

Ils mélangent leurs instruments traditionnels avec leurs styles d'exécution originaux. Tradition et modernité se fondent et évoluent. Leur prestation satisfait le public, car ils produisent de nouveaux arrangements de musique et font découvrir, en plus, la culture du Japon.

Hisao a appris et recherché le tsugaru shamisen pendant 7 ans au Japon. Plus tard, il a fondé Soubugen, apportant un nouvel air dans la scène musicale, par un son très populaire et original tout en gardant ses racines traditionnelles.

Yuko, quant à elle, a appris la danse japonaise (Nihon Buyou) depuis son enfance.

Elle danse professionnellement pendant 8 ans à partir de 1987 au Théâtre Sapporo Hyousetunomon, et créera plus tard, avec Hisao, le duo Soubugen. Elle a appris la technique de jeu tanpura en 1997 du maître indien Dinesh Chandra.

Les sons du shamisen et du tanpura se fondent bien.

Au programme, ils interpréteront des œuvres telles que Genrokuhanamiodori, Sakura Sakura, Tugaru Shamisen, Esashimagouta, Soulanbushi, Gionkouta, Takeda no Komoriuta, Shamisen and Tanpura improvisation, Midori no naka, Adohadaodori.



+ d'infos:

Prix unique: CHF 15.–.

Prix pour familles, renseignements:
www.pointfavre.ch,
culture@chene-bourg.ch

Saison culturelle 2017

Un programme toujours aussi éclectique

Humour, citoyenneté, grande musique, spectacles pour enfants... La saison culturelle 2017 de Chêne-Bourg, au Point favre, reste fidèle à sa réputation: toucher un très large public avec une programmation diversifiée de haut vol, alternant découvertes et valeurs sûres.

CHÊNE-BOURG A TOUJOURS ACCORDÉ une valeur fondamentale à la culture, elle le réaffirme aujourd'hui. A la lecture du programme du Point favre pour les six premiers mois de l'année, l'on ne peut être qu'enchanté de trouver tout ce qui peut enthousiasmer un public divers.

Grande musique et citoyenneté

En février, le Point favre nous proposera deux approches différentes de la grande musique. Tout d'abord, c'est l'Orchestre des Trois-Chêne qui interprétera des extraits de pièces de Mozart et Wagner. Entre la légèreté et le génie du premier (en particulier l'ouverture de *Così Fan Tutte*, œuvre drôle comme le suggère son titre *Ainsi font-elles toutes!*) et la noirceur du second (extraits de la passion et du désespoir de *Tristan et Iseult*), l'Orchestre des Trois-Chêne a placé la barre haut! Le public aura alors l'occasion d'entendre les trois meilleurs candidats du Concours jeunes solistes de l'Orchestre et d'assister à la remise des prix. Une soirée à ne pas manquer le samedi 25 février. Le lendemain, c'est un duo renommé, le *Duo Harpian* qui fera une halte à Chêne-Bourg pour régaler le public avec un concert de harpe et de piano. Ravel et Rameau notamment seront à l'honneur (cf. encadré).

Les thèmes citoyens ont aussi une belle place dans cette saison avec la pièce *Et si c'était moi*, par Théâtre-

champ. Au cœur de cette production, mise en scène par Anouchka Chenevard-Sommaruga et interprétée par une nouvelle équipe, le cyber harcèlement à l'école. Quand divertissement et prévention savent intelligemment se conjuguer... (6 au 9 mars). Citoyenneté encore, Chêne-Bourg poursuit sa collaboration avec le Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH), événement le plus important dédié au cinéma et aux droits humains dans le monde. C'est donc au Point favre que le 14 mars sera projeté un film issu de la compétition internationale du festival, suivi d'une discussion sur les thèmes abordés.

Benjamin Cuche en solo

La légèreté reprendra ses droits dès le 17 mars avec un duo guitare-acordéon qui naviguera entre opéra et tango, entre Rossini et Piazzola... Joie et plaisir encore avec l'humoriste Marina Frei, découverte par Thierry Meury, qui nous invite, accompagnée de musiciens exceptionnels, à l'oubli des tracas quotidiens avec *J'en reprendrais volontiers encore un peu*. Et, cerise sur le gâteau, le 1^{er} juin, Chêne-Bourg accueillera le spectacle improvisé *Tout est prévu* de Benjamin Cuche. Un spectacle où, surtout, tout est prévu pour nous surprendre. « Chaque soir, déclare le comédien, l'histoire sera différente. J'aurai préparé à l'avance quelques

effets scéniques ou sonores afin de créer une ambiance, mais l'essentiel du spectacle changera continuellement. Je souhaite pouvoir laisser libre cours à mon imagination en toute spontanéité ».* A ne rater sous aucun prétexte.

Les enfants ne sont pas oubliés, loin s'en faut. Le 2 avril, le spectacle de marionnettes *Mischa et ses frères* de la compagnie Les Bamboches, racontera une belle histoire aux 6-11 ans, sur le thème de l'exil, de l'attachement à la tribu et à la liberté. Quelques semaines plus tard, c'est un grand classique, captivant, 20'000 *lieux sous les mers* qui sera diffusé.

Un voyage extraordinaire pour les enfants... et les adultes (ah! revoir Kirk Douglas...)

La place manque hélas pour détailler la richesse de la programmation du Point favre. La pièce *Le Mytho*, de et avec Antoine Maulini, les conférences sur la Géorgie ou le Népal, la projection du road-movie hilarant et bouleversant *Hasta la vista* et bien d'autres choses encore... Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site www.pointfavre.ch et dans la brochure dédiée à ce premier semestre prometteur. 🍷

* Source: journal 24 Heures

Le Duo Harpian:

“ Les anges se baladent toujours par deux ”

Céline Gay des Combes (harpe) et Julia Froschhammer (piano) créent le *Duo Harpian* en 2010 par passion pour la musique de chambre et par affinités humaines et artistiques. Elles aiment à décrire cette formation comme une recherche permanente de couleurs et d'un mariage subtil d'équilibre sonore.

Après l'enregistrement de leur premier CD pour la maison de disques VDE-Gallo en août 2013, elles sont invitées à se produire en Suisse comme à l'étranger (Washington ou Paris). A noter que le compositeur Jean Froidevaux leur a dédié, avec beaucoup d'à-propos, deux compositions sous le titre *Les anges se baladent toujours par deux* qu'elles joueront lors de leur concert à la salle Point favre, intitulé *Coloriage à quatre mains*.

Dans leur "coloriage sonore", comprenant entre autres des œuvres de Jean-Philippe Rameau, Franck Martin, Maurice Ravel et Astor Piazzola, les musiciennes emportent les spectateurs vers des rêveries musicales, partageant leur amour pour la musique avec enthousiasme et passion.

PUBLICITÉ



Duret sa
 CHARPENTE
 MENUISERIE

t. 022 703 40 90 | f. 022 703 40 98
 Avenue de Thônex 107 - 1226 Thônex
duret.sa@duret.ch | www.duret.ch



Ute Bauer, Atelier des 4 terres
 Céramique, modelage
 et sculpture céramique
 Cours et stages

4ter, route de Jussy
 (arrêt Graveson: tram 12, bus 61 et C)
 1226 Thônex

ute.bauer@bluewin.ch
www.utebauer-art.eu
 Tél: 022 349 89 79

Exercice ORPC Voirons

Sauver les œuvres et documents de l'église Saint-François de Sales

L'ORGANISATION RÉGIONALE DE protection civile (ORPC) des Voirons réunit depuis près de 25 ans les communes de Chêne-Bourg, Jussy, Presinge, Puplinge et Thônex. Le 7 décembre dernier, l'ORPC Voirons a organisé le plus grand exercice jamais réalisé jusqu'ici, en mobilisant la moitié de ses effectifs soit 150 hommes sur 300. L'exercice était scindé en deux volets distincts mais menés simultanément. L'un, à Thônex, dans le groupe des immeubles Apollo où, dans le cadre d'une simulation d'incendie, il s'agissait essentiellement de porter secours aux personnes sinistrées et de les reloger dans les différentes constructions de l'ORPC. L'autre, en collaboration avec la compagnie des sapeurs-pompiers de Chêne-Bourg, à l'Eglise Saint-François de Sales à Chêne-Bourg, où, dans les mêmes conditions de sinistre, l'objectif était la sauvegarde des biens culturels.

La protection des biens culturels

Au fil des années, le service de protection des biens culturels de l'ORPC Voirons a dressé une liste des différents biens culturels existants et établi, pour chaque objet ou bâtiment, une fiche spécifique. Si, en 2006, elle n'avait pour toute information que quelques photocopies d'articles et données historiques, elle possède aujourd'hui une véritable banque de données informatiques. Il faut toutefois souligner que son effectif est, entretemps, passé de trois personnes à une douzaine, toutes spécialisées dans des disciplines en lien avec leur domaine d'intervention.



Le service de protection des biens culturels se prépare également à intervenir en cas de sinistre, de type incendie par exemple. Dans un tel cas, les biens culturels peuvent être menacés tant par la chaleur, la fumée et les flammes de l'incendie, que par l'eau et l'humidité liées à la maîtrise du feu. Les spécialistes de la protection des biens culturels, grâce à une planification préalable, rendent

attentifs les intervenants quant à ces menaces, étant précisé qu'ils ne peuvent pénétrer dans le bâtiment qu'une fois celui-ci sécurisé par les sapeurs-pompiers qui assurent dans un premier temps l'évacuation des biens culturels et leur transport au poste, dit collecteur, du Service de protection des biens culturels.

Celui-ci prend alors le relais et se charge du traitement des pièces et de leur transport, grâce à une remorque spécialement construite à cet effet il y a 6 ou 7 ans. Une première cantonale à l'époque qui reste une référence en la matière. Ses spécificités très étudiées permettent d'acheminer, dans un premier temps le matériel nécessaire à la mise en

place du poste collecteur, puis, dans un deuxième temps, de transporter, dans des conditions de sécurité optimales, les biens évacués en lieux sûrs.

Un bilan très positif

« Tester l'adéquation de nos données avec celles du terrain, améliorer nos techniques de sauvegarde et intensifier la collaboration avec les sapeurs-pompiers de Chêne-Bourg étaient dans le cadre de cet exercice, nos principaux objectifs. A l'heure de l'analyse de notre intervention, nous pouvons dire que cet exercice a globalement prouvé que les différentes procédures mises en place fonctionnaient bien », note Guillaume de Candolle, responsable de la protection des biens culturels au sein de l'ORPC Voirons. C'est ainsi que les dix années consacrées à rédiger des fiches spécifiques pour chaque œuvre ou document recensé ont atteint leur objectif. Cette première utilisation par les sapeurs-pompiers en condition d'intervention a montré qu'il n'y aura, sur ce plan, rien à changer. « Ces fiches, en format A6 pour pouvoir être facilement glissées dans une poche, ont en effet démontré qu'elles comprenaient tous les éléments nécessaires à l'intervention des sapeurs-pompiers », souligne notre interlocuteur.

« Au vu de ce premier bilan, notre prochain objectif sera avant tout de réduire les temps d'intervention et notamment de montage de notre poste collecteur, afin d'être plus rapidement opérationnels en cas de sinistre », conclut Guillaume de Candolle. ■



PUBLICITÉ

FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

PERUCCA SERGE
 Successeur de Pierre Perucca

Chemin de Grange-Canal 4
 1224 Chêne-Bougeries
 Tél : +41 (0)22 796 46 96
 Fax : +41 (0)22 736 47 17
 info@peruccaserge.ch
 www.peruccaserge.ch

AMBROSIO S.A.

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS

Route de Jussy 2
 1225 Chêne-Bourg
 info@ambrosio.ch

POMPES À CHALEUR Tél. 022 349 85 77
 PANNEAUX SOLAIRES Fax 022 349 46 28

MAX LOCATELLI SA

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg
 Téléphone 022 348 33 55 Fax 022 860 80 19 Email: info@locatellimax.ch

swisscom
 Partner

Centre de voirie - déchetterie

Dans le but d'améliorer le service à la population, le Conseil administratif a pris la décision d'ouvrir, dès le 1^{er} janvier 2017, le Centre de voirie (ch. du Bois-Des-Arts 54), tous les 15 jours de 9h00 à 12h00.

A cette occasion, il vous sera possible de déposer l'ensemble des déchets qui, en temps normal, doivent être amenés aux ESREC (ESpaces de REcupération Cantonaux).

Ci-dessous, les prochaines dates d'ouverture:

18 février – 4 mars – 18 mars

Médailles de chiens

Les détenteurs de chiens doivent se présenter à la mairie de leur commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours en présentant les documents suivants:

- La confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS;
- L'attestation d'assurance RC spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2016;
- Le carnet de vaccination (vaccination contre la rage valide);
- L'attestation de suivi des cours théorique et pratique ou le justificatif de leur dispense délivrée par le SCAV (si nécessaire).

Le chien devra également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Lotos

La commune de Thonex organise les **mercredis 8 février et 15 mars** dans la salle polyvalente de l'école Mar-

celly, un loto destiné aux aînés de la commune uniquement. Ouverture des portes à 14h30. Venez nombreux!

Le service culturel de Thonex en collaboration avec Groove N'Move propose:

Festival international de danses urbaines

Battle Groove N'Move Genève

Dimanche 19 février de 14h30 à 19h30, ouverture des portes à 14h00.

Juges: Popping: Seen (JP) / Slim Boogie (USA) / Nelson (F) – Tutting: Icy (CA) – All Style: Mako (CH), Shuho (JP) / Liss Funk (F) – DJ's: Dj Mofak (Popping & Tutting, F) / Dj T-Sia (All Style, F) – Speakers: Dandyguel (F) / Joniboy (CH).

Ce festival a lieu à la Salle des Fêtes de Thonex. Tarif: CHF 15.-/15€ (gratuit pour les moins de 10 ans).

Billetteries: Service culturel Migros Genève ou sur www.groove-n-move.ch

Tarif: CHF 5.-/5 € par danseur. Arrivée des danseurs de 12h00 à 13h00.

Infos et inscription sur:

www.groove-n-move.ch

Money Prize Finalistes: vainqueurs Popping et Tutting CHF 500.- et vainqueurs All Style CHF 1000.-.

Le service culturel de Thonex vous propose:

On se calme!

Comédie théâtrale par Les Compagnons de la Tulipe Noire

Vendredi 24 et samedi 25 février à 20h00, portes 1h. avant le spectacle, Espace culturel du Bois-Des-Arts. Entrée libre.

Les Russofolies de Nadejda, Nadejda chante une Russie de passion

Jeudi 9 mars à 20h00, caisse et portes 1h. avant le concert

Espace culturel du Bois-Des-Arts. Adultes: CHF 20.-, AVS/Etu./Chôm.: CHF 15.-

Billetteries:

Mairie de Thonex et Optique Magnard

Réservations online:

<http://www.thonex.ch/culture/agenda/reservation/pour/les-russofolies-de-nadejda/>

Les Pleureuses

Spectacle humoristique tout public dès 12 ans par la Cie Alfonse

En partenariat avec Bullenscène

Jeudi 16 et vendredi 17 mars à 20h00, caisse et portes 1h. avant le spectacle

Espace culturel du Bois-Des-Arts. Adultes: CHF 20.-, AVS/Etu./Chôm.: CHF 15.-

Billetteries:

Mairie de Thonex et Optique Magnard

Réservations online:

<http://www.thonex.ch/culture/agenda/reservation/pour/les-pleureuses/>

Requêtes en démolition et construction

DD 108393-3 – parcelle 5632 – fe 37 – M. Yannos Ioannides, architecte c/o Comptoir Immobilier SA pour MM.

Ioannides et Azar, pour Commune d'Ambilly (1^{ère} demande reçue le 16.12.2015, préavis de la commune favorable sous réserve selon CA du 22.12.2015) – "Les Communaux d'Ambilly" – construction de deux esplanades, de deux parkings et de cinq bâtiments de logements et d'activités – à dénommer

APA 45742 – parcelle 4104 – fe 33 – M. Renaud Dupuis, architecte c/o Atelier Nord Sàrl, pour M. Benjamin et Mme Isabelle Carbonnier – transformation et agrandissement d'une villa – route de Jussy 96

APA 46247 – parcelle 4963 – fe 33 – M. Michel et Mme Tjarda Cergneux – construction de portails – parc du Martin-Pêcheur 37

APA 45991 – parcelle 4267 – fe 19 – M. Christophe David c/o Société Privée de Gérance – Prorenova, pour Copropriété Route de Jussy 16 A/B – rénovation et modification de la toiture – réfection des façades – route de Jussy 18A-18B

DD 109595-3 – parcelle 2789 – fe 31 – Mme Sylvia Junge, architecte, pour Thonimmo SA – agrandissement, création d'ouvertures et amélioration énergétique de l'enveloppe, création d'un garage et d'une piscine – chemin de la Ceriseraie 16

APA 46072 – parcelle 3041 – fe 17 – M. Jean-Marc Enggist, c/o Hirt ingénieurs & associés SA, pour M. Paolo Giocondo, c/o Etablissements Publics pour l'Intégration, pour Etat de Genève – installation d'une climatisation – transformation intérieur au sous-sol – av. Adrien-Jeandin 36

DD 109568-3t – parcelles 6440 à 6444, 6450 à 6453, 3916, 3917, 3922 – fe 33 – M. Olivier Morzier, architecte,

pour M. Thierry Clemençon – surélévation d'une villa pour la création d'un 2^{ème} appartement – création d'un ascenseur et d'un garage – modification du taux de 29.03% à 37.53% pour les 3 villas contiguës autorisées dans la DD 105367 ainsi que pour la villa surélevée – chemin des Cléomes 20

M 7774-3 – parcelles 4681, 3474 – fe 29 – M. Pierre Ambrosetti, architecte c/o Ambrosetti SA, pour M. Olivier Dunand, pour M^{mes} Simone Duchoud, Danielle Lucher, Heidi Rickenbacher – démolition d'une villa individuelle – chemin de la Mousse 103

DD 109663-3 – parcelles 4681, 3474 – fe 29 – M. Pierre Ambrosetti, architecte c/o Ambrosetti SA, pour M. Olivier Dunand, pour M^{mes} Simone Duchoud, Danielle Lucher, Heidi Rickenbacher – construction d'un habitat groupé de 6 logements HPE (44%) – abattage d'arbres – chemin de la Mousse 103, 103A

APA 46521 – parcelle 6374 – fe 38, 39 – M. Romano Guarisco c/o Hôpitaux Universitaires Genève, pour Etat de Genève – transformation d'une bibliothèque et aménagement de bureaux – chemin du Petit-Bel-Air 2

APA 46120 – parcelle 3030 – fe 6 – M. Fabrice Strobino, architecte c/o Analyses & Développements Immobiliers Sàrl, pour Mme Laurena De La Serna, pour M. Michel André Juillerat – PPE – transformation et rénovation d'un appartement au rez-de-chaussée – route de Villette 93.

Bibliobus

Le Bibliobus stationne au chemin de Marcellly (angle ave. Tronchet) tous les vendredis de 14h00 à 17h00, sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en appelant le service des bibliobus au **022 418 92 70** ou en consultant le site des Bibliobus: <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/>

Thonex social

Espace de Vie Infantile (EVE Chapelly/EVE Marcellly) Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans dont les parents habitent et/ou travaillent à Thonex. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Crèche à temps partiel et garderie "Les Bou'tchoux" Halte garderie à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 18 mois à l'entrée à l'école, de 7h30 à 12h30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13h30 à 17h30.

Association Koala Placement d'enfants en familles d'accueil. Renseignements: T. 022 349 30 66.

Restaurants scolaires Prix: CHF 8.-. Inscription préalable auprès du GIAP. Achat des bons de repas dans les pharmacies suivantes: du Chêne-Vert, Thonex-Jeandin, Amavita-Tronchet et Moillesulaz, réception officielle de la Mairie (bâtiment annexe, au niveau du parking). Renseignements: T. et F. 022 869 39 00.

Aînés solidaires Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Renseignements: M. Roger Helgen, T. 022 349 63 95.



Bibliothèque de Gaillard-Thônex

7, place Porte de France - F - 74240 Gaillard - T 0033 4 50 38 53 60
www.bibliothequegaillard.com

Heures d'ouverture

Lundi de 9h00 à 11h30 - Mercredi et samedi de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 18h00
 Fermeture annuelle en août

Inscription

Abonnement valable une année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre

Abonnement Adulte :

Individuel ou couple :

CHF 5.- (CHF 2.50 dès le 1^{er} septembre) + location des livres adultes CHF 0.50

Abonnement Famille :

Parents et enfants :

CHF 10.- (CHF 5.- dès le 1^{er} septembre) + location des livres adultes CHF 0.50

La location des livres enfants est gratuite.

4 livres par adulte pour 3 semaines - 4 livres par enfant pour 3 semaines

8 livres enfants maximum par famille. Indemnité de retard CHF 2.-

Animations pour les enfants : "L'Heure du conte" un samedi par mois

Travailleurs sociaux hors murs

Comme nous vous l'avions indiqué en fin d'année, nous vous informons que notre nouvelle équipe de travailleurs sociaux hors murs a commencé depuis le 3 janvier dernier.

Nous avons donc le plaisir de vous présenter :

Mme Juliette Alix 076 355 16 03
M. Paul Lemaître 079 593 16 06
M. Yacine Kerboua 079 758 51 77

Leur bureau est situé au 13, avenue Tronchet.

N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements!

Philippe Decrey, CA délégué,
 Sandrine Fague,
 Service de la cohésion sociale



8, chemin de Marcellly
1226 THÔNEX - 022 348 72 50

Cours de natation : 022 349 04 22
 Club de plongée : 076 693 22 26

PARKING PUBLIC COUVERT (Entrée rte de Jussy, face Rolex)

HORAIRES D'HIVER 2017

BASSIN COUVERT

Lundi	Fermé (réservé aux écoles)
Mardi	11 h30 à 20h30
Mercredi	9 h à 20h30
Jeudi	11 h30 à 18h30 (Clubs de 19h à 20h30)
Vendredi	11h30 à 20h30
Samedi	9 h à 17h
Dimanche	9 h à 17h

	TARIF GÉNÉRAL					HABITANTS DE THÔNEX UNIQUEMENT		HABITANTS DE THÔNEX ET DES COMMUNES AFFILIÉES (1)		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année
Adultes	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	4.-	30.-	24.-	64.-	110.-
Enfants 5 à 15 ans	3.-	27.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
AVS-AI / Etudiants	4.-	36.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
Chômeurs	4.-	36.-	24.-	-	-	2.50	18.-	12.-	-	-
Carte Gigogne	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-

(1) **Les habitants des communes affiliées:** Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres souhaitant bénéficier **d'un abonnement à tarif réduit**, doivent présenter une carte de communier établie par la Mairie de leur commune de domicile.

Les habitants de Thônex souhaitant bénéficier **d'un tarif réduit** doivent présenter une carte d'identité ainsi qu'un justificatif de lieu de domicile.

Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. **Pour les nouveaux abonnements**, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique.

Pendant les vacances scolaires, la piscine est ouverte tous les jours à 9h, sauf le lundi (fermeture hebdomadaire).
 L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.

PUBLICITÉ



G. BUSULINI

123B, rue de Genève
 1226 Thônex-Moillesulaz
 E-mail: thonexoptic@bluewin.ch



OPTIQUE THÔNEX

Tél. 022 348 26 10
 (près de la douane)
www.optiquethonex.ch



Ecole Natation de Thônex

Cours de natation dès 4 ans
 Cours d'aquagym

T.022 349 04 22
info@ecolenatationthonex.com

Soirée d'information sur la maladie d'Alzheimer: détecter et comprendre permet de mieux aider

En octobre dernier, la commune de Thônex a organisé, en partenariat avec la section genevoise de l'Association Alzheimer suisse, une soirée d'information et de débat sur cette maladie à la Salle des Fêtes. Pour l'occasion, plus de 200 personnes avaient fait le déplacement. Cette affluence est le signe de l'importance prise par ce genre de démence dans notre société. La projection du film, poignant, pour ne pas dire dur, Pour ne pas t'oublier réalisé, en souvenir de sa grand-mère, par Elisabeth Loesh, a été une entrée en matière qui n'a laissé personne indifférent.

EN SUISSE, PLUS DE 116'000 PERSONNES – dont 6'500 à Genève – sont, à ce jour*, atteintes d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence. On estime par ailleurs que ce chiffre va doubler d'ici à 2030. Ainsi, chacun d'entre nous peut être touché et le nombre de malades ne cesse de croître. Comme l'a souligné le Conseiller administratif Philippe Decrey, en charge notamment du Service de la cohésion sociale, « cette soirée doit permettre aux proches des personnes malades de savoir qu'elles ne sont pas seules et qu'elles peuvent bénéficier de la solidarité de tout un chacun car il faut bien être conscient que nul est à l'abri de ce fléau ».

Des progrès inimaginables

Lors du débat qui a suivi la projection du film, chaque intervenant a fait le point sur les avancées médicales réalisées et les différentes prestations existantes. « De magnifiques progrès technologiques, notamment en radiologie, ont permis d'analyser plus finement cette dégénérescence de notre cerveau », a ainsi expliqué Isabel RoCHAT, présidente de l'Association Alzheimer Genève. « Les traitements médicamenteux testés, a-t-elle poursuivi, permettent aujourd'hui d'augmenter les défenses immunitaires et de supprimer une partie de la protéine toxique qui déclenche la maladie d'Alzheimer. Cette avancée qui était encore inimaginable il y a 10 ans doit bien évidemment être confirmée par des recherches plus approfondies mais, a-t-elle souligné, pour les personnes atteintes et leurs proches, c'est une lueur d'espoir dans un domaine où il n'existait aucun moyen d'intervention et où le déclin était jugé inéluctable ».

Giovanni Frisoni, professeur en neurosciences, responsable de la Consultation Mémoire aux HUG, a précisé, pour sa part, les causes de la maladie d'un point de vue médical. « La maladie d'Alzheimer se développe



suite à l'accumulation dans le cerveau de deux substances toxiques, la bêta-amyloïde et la protéine Tau, provoquant la mort progressive des neurones et entraînant une atrophie cérébrale », a-t-il résumé.

Un acquis majeur de ces dernières années est d'avoir compris que cette accumulation, ou début de la maladie, ne se situe pas en âge avancé, mais aux environs de 50-60 ans. Elle ne cause aucun symptôme pendant environ 15 ans. Passé un certain seuil,

l'individu souffre de légers troubles de mémoire, sans effets au quotidien. Puis la personne peine, ne parvient plus, à accomplir des activités banales (sortir, entretenir la maison, etc.). Dans ce cas, le diagnostic précis est alors relativement facile à établir pour les spécialistes avec des examens appropriés.

La détection précoce

« Dernièrement, détecter un Alzheimer, même au stade précoce de

légers troubles de mémoire, est devenu possible grâce à une série de trois examens recherchant les marqueurs de la maladie: IRM, PET-scan et ponction lombaire », a relevé le professeur Frisoni. Un diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer permet ainsi d'intervenir rapidement afin de ralentir, voire interrompre, sa progression. « Aujourd'hui, a-t-il rappelé, ces traitements ne sont pas encore commercialisés, mais en cours de développement et d'essais cliniques: ils visent à prévenir, voire à supprimer, l'accumulation de bêta-amyloïde dans le cerveau. Administrer ces médicaments dans la phase la plus précoce possible devrait, en théorie, maintenir le patient au stade des troubles de la mémoire légers sans handicap et lui offrir une qualité de vie décente ».

Soutenir les proches aidants

Sophie Courvoisier, directrice de l'Association Alzheimer Genève, a ensuite évoqué la manière d'aider les personnes atteintes d'Alzheimer au quotidien de manière générale avant de s'adresser plus particulièrement aux proches-aidants. « Toute personne faisant partie de l'entourage, au sens large du terme, des personnes souffrant de cette maladie peut faire quelque chose pour ces dernières. Le restaurateur et les commerçants où il ou elle a ses habitudes peuvent repérer les symptômes et les surveiller, voire leur faire une ardoise quand il ou elle oublie de payer. Les amis peuvent continuer à les inviter à dîner ou à des sorties. En fait, il s'agit de continuer à faire comme avant tout en ayant conscience des comportements atypiques que ces personnes peuvent avoir en société ». A cette fin, l'association a mis en place un groupe d'entraide-partage destiné à toute personne concernée par la prise en charge d'un malade. Ce

Service de la cohésion sociale

Le service de la cohésion sociale s'adresse à tous les habitants de Thônex. Il est à disposition pour les aider dans certaines démarches administratives et le cas échéant, de les orienter vers les services compétents. Il collabore étroitement avec le Centre d'Action Sociale des Trois-Chêne.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à **Mme Sandrine Fague**. Responsable du service, elle reçoit, sur rendez-vous, les personnes ayant besoin d'informations ou de conseils, tous les jours de la semaine de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, sauf le mercredi après-midi.

T. 022 869 39 70 – F. 022 869 39 30 – s.fague@thonex.ch

(suite ci-contre)



groupe animé par des professionnels de la santé est un lieu privilégié d'expression et de partage. A noter qu'il se réunit à l'arcade de l'Association Alzheimer Genève, rue du Diorama 5, le deuxième mercredi de chaque mois, de 19h00 à 21h00.

Les questions du public

Les exposés précis et concis complétant l'abondante documentation à disposition, le public, très attentif, a finalement posé des questions très ciblées. Sur la possible origine héréditaire de la maladie qui, en fait, ne

concerne que 2 à 3% des cas mais aussi sur la différence entre un dépistage et un diagnostic précoces. Une différence qui tient au fait que l'on ne trouverait rien en pratiquant un dépistage sur une personne saine. En revanche, dès que les premiers troubles cognitifs se manifestent, il est nécessaire d'effectuer très rapidement un diagnostic. Plus tôt, il est réalisé, plus vite les traitements existants pourront ralentir la progression de la maladie et permettre à la personne atteinte de mener une vie normale.

Un diagnostic précoce est possible

Aujourd'hui, il est possible de diagnostiquer une démence à un stade très précoce. C'est une grande chance, non seulement parce que le traitement médicamenteux est plus efficace à ce stade, mais aussi parce que la personne atteinte peut prendre des décisions alors qu'elle a encore sa pleine capacité de discernement; elle peut aussi participer à la préparation de son avenir.

Le médecin traitant commence par soumettre son patient à quelques tests pour évaluer son fonctionnement intellectuel. S'il soupçonne un début de démence, il fait appel à des spécialistes (neurologue, neuropsychologue, psychiatre, gériatre, radiologue) qui affinent le diagnostic. Dans les grandes agglomérations, ces spécialistes sont souvent réunis dans un centre dit de consultation de la mémoire ou *memory clinic*. Une fois le diagnostic posé, il est important de respecter un suivi médical régulier afin que le médecin puisse suivre l'évolution de la maladie au moyen de tests spécifiques. Il recommandera ou initiera les mesures d'aide appropriées.

Malheureusement, il semble qu'aujourd'hui seulement la moitié des cas de démence sont diagnostiqués. Les autres malades atteints n'ont pas accès – pour diverses raisons – au dépistage; n'ayant pas d'explications sur l'origine de leurs troubles, ils ne demandent pas les prestations qui leur permettraient de sauvegarder la qualité de vie et la dignité auxquelles ils ont droit.

Rester attentif aux symptômes annexes

Pendant toute la durée de la maladie, il est très important de consulter régulièrement le médecin traitant et, le cas échéant, le spécialiste. En effet, la discussion avec le malade et son proche soignant permet au médecin de déceler et de traiter de façon ciblée des symptômes concomitants: il s'agit de sautes d'humeur, d'angoisses, d'agitation, d'agressivité, de dépression, d'idées délirantes, de troubles du sommeil. La plupart de ces symptômes peuvent être atténués et certains même supprimés.

Ne pas négliger le traitement des autres maladies

Comme tout le monde, les personnes atteintes de démence peuvent évidemment aussi contracter une autre maladie, qu'il s'agisse d'une simple grippe ou d'une affection mettant leur vie en danger. Même s'ils sont encore en mesure de s'exprimer relativement bien, ces malades sont souvent incapables de localiser la douleur ou d'en parler. En général, leur mal-être et leurs douleurs s'expriment par une modification de comportement telle que l'agitation ou la perte d'appétit. Parfois, il semble même que la progression de la démence se soit accélérée. La vigilance est donc de mise, car tout traitement bien ciblé de troubles – même les plus bénins – représente un soulagement notable pour les malades et leurs proches.

FRÉDÉRIC MONTANYA

* Source : chiffres 2013 de l'Office Fédéral de la Santé

Informations générales

Qu'est-ce qu'une démence ?

Le terme de "démence" ne désigne pas un diagnostic ou une maladie. C'est un terme générique qui recouvre de nombreuses affections auxquelles s'associent les troubles de la mémoire. Celles-ci participent au fléchissement d'autres fonctions mentales, comme le langage, la capacité de reconnaître des objets et celle de réaliser des gestes quotidiens.

On connaît plus de cinquante types de démence; la maladie d'Alzheimer en est la forme la plus fréquente (70%), elle est suivie par la démence vasculaire (15%). Il s'agit toutefois souvent de formes mixtes. Ces affections se rencontrent dans toutes les classes sociales, elles ne sont liées ni au sexe, ni à l'appartenance ethnique. Le risque d'être atteint par une démence augmente avec l'âge. On estime la durée moyenne de la maladie d'Alzheimer à 10-12 ans.

La maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer est caractérisée par la disparition massive et progressive de cellules dans le cerveau. On observe aussi la diminution de substances chimiques nécessaires pour l'échange d'informations entre les cellules cérébrales. A ce jour, les chercheurs savent comment cette évolution pathologique se déclenche.

La maladie d'Alzheimer commence de manière insidieuse. La plupart du temps, on constate d'abord des troubles de la mémoire et du langage, une altération de la personnalité, ainsi que l'apparition de difficultés dans la planification et l'organisation du quotidien.

La démence vasculaire

La démence vasculaire est la deuxième cause de démence. Elle provient de changements artérioscléreux des vaisseaux du cerveau provoquant une irrigation sanguine insuffisante. Des micro-infarctus provoquent la mort de certaines zones cérébrales mineures (attaques); en cas d'irrigation nettement insuffisante, des zones plus importantes sont touchées (infarctus cérébral). Beaucoup de micro-infarctus passent inaperçus. Des micro-infarctus répétés endommagent le tissu cérébral de façon durable, provoquant l'aggravation de la démence.

Les symptômes principaux sont l'apparition soudaine de troubles cognitifs liés à des problèmes vasculaires, l'intensification des sautes d'humeur; l'évolution est très fluctuante et la détérioration se fait par paliers.

Sources : site Internet de l'association Alzheimer Genève et leur abondante documentation.

+ d'infos

Coordonnées de l'association genevoise

4, rue des Marbriers (entrée rue du Diorama 5) - 1204 Genève - T. 022 723 23 33
E-mail: association@alz-ge.ch

Faire un don :

CCP 12-10981-2 - IBAN CH54 0900 0000 1201 0981 2

Lorsque les Autorités thônésiennes et gaillardines se rencontrent pour discuter des synergies possibles entre nos deux communes...

LE 28 NOVEMBRE, LES ÉLUS DES communes de Gaillard et de Thônex se sont retrouvés en France pour échanger sur leurs problèmes communs. Cette première rencontre a essentiellement été dédiée à l'explication du fonctionnement des institutions françaises. D'une superficie équivalente, les deux communes partagent une longue bande frontière et doivent faire face aux mêmes problèmes.



Arte Musica : un concert qui fait chaud au "chœur"

Le samedi 3 décembre, le Chœur Arte Musica, dirigé par Jean-Marc Aeschimann, a donné un concert de soutien à l'association Voix Libres dans la Salle des Fêtes de Thônex.

LA PLUPART DES GENS SE PRESENTENT pour prendre place, pendant que d'autres regardent les objets proposés à la vente. Des ponchos, des bougies, des biscuits confectionnés par les choristes... Tout est fait pour récolter des fonds afin d'aider les enfants en Bolivie. L'association Voix Libres œuvre dans ce pays afin de sortir les enfants des mines dans lesquelles ils travaillent dès leur plus jeune âge, et leur offrir une nouvelle vie. Apparemment, la population thônésienne est touchée, car la salle est remplie. La présidente de l'association, Marianne Sébastien, ouvre la soirée en parlant de son engagement avec Voix Libres. Elle raconte les conditions de vie extrêmement difficiles à Potosi, sa vie avec les Boliviens, ainsi que son engagement pour les



enfants, depuis 25 ans. Le concert débute ensuite. Le choix des chants est éclectique: *Alfonsina y el mar* d'Ariel Ramírez, un hommage à la poétesse argentine Alfonsina Storni, suivi de deux chœurs du *Stabat Mater* de Poulenc, Wagner, Haendel, un gospel... Jean-Marc Aeschimann dirige le chœur avec passion, et demande même au public de participer sur le chœur de *Carmina Burana*. Un musicien de talent, Niccolo Vacchi, accompagne au saxophone certains morceaux. Le concert du Chœur Arte Musica est une réussite, et nul doute que les choristes ont réussi à récolter des fonds pour soutenir l'association Voix Libres en Bolivie.

LUCIE HAINAUT

Toujours là! : un spectacle pour petits et grands

Le 4 décembre, la chanteuse Sandrine Comment a soufflé un vent de fraîcheur et de magie dans l'Espace Culturel du Bois-Des-Arts, avec son spectacle Toujours là!



LORSQU'ELLE APPARAÎT SUR scène, la chanteuse donne l'impression d'être une fée. Elle arrive souriante dans sa robe fleurie et froufroulante, un diadème posé sur sa tête. Et dès les premières notes, la ressemblance de sa voix avec celle de Vanessa Paradis est saisissante. Elle chante des chansons pour les petits, dans lesquelles il est question de grandir, d'être

l'avenir du monde, de l'amour des parents... Les enfants, justement, sont assis côte à côte sur des bancs, et écoutent attentivement les mots de la chanteuse. Mais les chansons ne s'adressent pas uniquement aux enfants! Sandrine Comment parle également de la difficulté d'être parent, et du rôle de ces derniers. Sur scène, elle évolue parmi des sculptures d'animaux au style enfantin et est accompagnée de musiciens qui jouent de la

harpe, de la trompette ou du trombone. A la fin du spectacle, les enfants sont invités à monter sur scène et à danser avec la chanteuse et ses musiciens. *Toujours là!* est un spectacle tout en douceur, en joie et en bonne humeur, pour donner de l'espoir aux petits et aux grands, avec des mélodies entraînantes. Bref, c'est un joli concert plein d'optimisme pour les familles qu'offre la fée Sandrine Comment.

L.H.

Thônex fête l'Escalade

Le vendredi 9 décembre, la commune de Thônex a invité les Thônésiens à célébrer l'Escalade dans la Salle des Fêtes.

LA SALLE EST PLEINE À CRAQUER. On y trouve des fées, des princesses, des Marios, des Pikachus, des policiers, des super-héros et des animaux en tout genre. En effet, ce soir-là, les élèves des écoles sont venus chanter des chansons en l'honneur de la fête de l'escalade. M. le Maire, Pascal Uehlinger fait un discours d'ouverture et le pacte de 1602 est récité. Ensuite, ce sont les petits choristes des écoles communales qui prennent le relais: ils entonnent le célèbre *Cé qu'è laino*. On entend des voix s'élever dans l'assemblée pour reprendre en chœur la fameuse chanson. Puis, c'est au tour de la non moins célèbre chanson *Ah la belle Escalade*, que tous, petits et grands, connaissent: « Ce fut en mille six cent et deux, ce



fut en mille six cent et deux... ». Finalement, la boum peut commencer, pour le plus grand plaisir des écoliers, ravis

de sautiller sur Maître Gims qui chante *Sapés comme jamais*. Au même moment, les pompiers passent parmi les tables pour distribuer le chocolat et les massepains de l'immense marmite qui a été brisée sur scène. C'est dans une atmosphère chaleureuse et conviviale que les Thônésiens célèbrent l'Escalade, une année de plus. Même si Thônex faisait partie du duché de Savoie en 1602. Mais après tout, on peut toujours s'arranger avec l'histoire, n'est-ce pas? 🇫🇷

L.H.

ThôNoël: des gourmandises pour la solidarité

Le samedi 10 décembre, diverses associations thônésiennes se sont réunies sur la place Graveson pour la traditionnelle manifestation ThôNoël. Cette année, les fonds levés étaient destinés à l'AFM, l'association des familles monoparentales.

ON TROUVAIT SOUS LA GRANDE TENTE le Four à Pain, le Hameau de Villette, les Sauveteurs auxiliaires de Thônex, l'Amicale des Trois Boules, le Comité des Fêtes, l'association des habitants de Moillesulaz-Foron et de Thônex-Nord, les Aînés solidaires de Thônex,

l'association *Nour* et l'association de la résidence Apollo. Le but était de récolter des fonds pour l'AFM, qui œuvre pour soutenir les mères, les pères et les enfants des familles monoparentales. Chaque stand proposait sa spécialité: du pain pour le four

à pain, des pâtisseries orientales sur le stand de *Nour*, de la soupe, du vin chaud, des bricelets, des confitures, de l'artisanat. Au stand de l'amicale des Trois Boules, on pouvait même s'essayer à des jeux, tels les fléchettes. Dès 9h30, les associations avaient ré-

pondu présent pour cet événement incontournable à Thônex, le dernier de l'année 2016. C'est donc sur un événement chaleureux et solidaire que s'est terminée la saison culturelle à Thônex. 🇫🇷

L.H.

Concert de Noël: du gospel pour réchauffer les cœurs

Comme chaque année, le comité des fêtes et du jumelage offre aux habitants de la commune un concert de Noël. En cette fin d'année 2016, c'est le Sova Gospel Choir qui s'est produit dans l'église Saint-Pierre, en face de la mairie.

A QUELQUES MINUTES DU DÉBUT, toutes les places assises sont prises, et les gens continuent d'affluer. Certains devront rester debout. Des personnes de tout âge se pressent pour assister au concert de Noël. Les chants s'enchaînent: *The Lord bless you and keep you, This Little light of mine...* On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec le célèbre film *Sister Act*: les choristes qui frappent dans les mains, l'harmonie des voix, les accords magnifiques. Le chœur entonne ensuite une musique plus calme, *Amazing Grace*. Les voix sont belles et puissantes, la chanson apaisante. On oublie vite le froid de



l'église et on se laisse emporter par les voix magnifiques des chanteurs.

Pour finir le concert, c'est au tour du public de chanter. Les choristes

sont bienveillants et encouragent les plus timides. Toute l'église chante en chœur et les choristes applaudissent: l'atmosphère est magique! Le concert se clôt avec *Joy To The World*, une chanson de Noël. Le public danse, frappe des mains, les choristes sont pleins d'entrain et d'une bonne humeur communicative. Le concert de Noël se termine par un apéritif offert par le comité dans la salle Louis-Valencien. Le public peut alors se retrouver et échanger sur ce beau concert autour d'un verre de l'amitié: une belle manière de finir l'année 2016! 🇫🇷

L.H.



BATTLE GROOVE N'MOVE GENÈVE

DIMANCHE 19 FÉVRIER 2017

**POPPING 1VS1
TUTTING 1VS1
ALL STYLE 2VS2/BONNIE&CLYDE**

GROOVE-N-MOVE.CH

SALLE DES FÊTES DE THÔNEX
AVENUE TRONCHET 18
1226 THÔNEX
14H30 À 19H30

GROOVE N'MOVE FESTIVAL

JUGES **Popping:** Seen (JP)/Slim Boogie (USA)
Nelson (FR) **Tutting:** Icy (CA)
All Style: Mako (CH)/Shuho (JP)
Liss Funk (FR)

DJ'S Dj Mafak (Popping & Tutting, FR)
Dj T-Sia (All style, FR)

SPEAKERS Dandyguet (FR)/Joniboy (CH)

INFOS PUBLIC

HORAIRES 14H00 - Ouverture des portes
14H30 - Début des Battles

TARIF CHF 15.- / 15€ (gratuit pour les moins de 10 ans)

BILLETTERIE www.groove-n-move.ch
Service culturel Migros Genève

INFOS DANSEURS

HORAIRES 12H00 à 13H00 - Arrivée des danseurs
14H30 - Début des Battles

INFOS ET INSCRIPTION CHF 5.- / 5€ par danseur
www.groove-n-move.ch

MONEY PRIZE FINALISTES Vainqueurs Popping et Tutting CHF 500.-
Vainqueurs All Style CHF 1000.-

FESTIVALGNM **#GNM2017**



ON SE CALME !

comédie en 4 actes
d'Isabelle AIGLETTI

mise en scène
André ARNOUX

Théâtre, comédie

Vendredi 24 & samedi 25 février 2017

20h

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS

Vendredi 24 et samedi 25 février 20h

«On se calme!»
par Les Compagnons de la Tulipe Noire
Théâtre, comédie

Lorsqu'un avocat, en pleine déprime, reçoit dans son bureau minable, Linette et Jeannot Duracine, un couple excentrique venu pour divorcer, il ne sait pas qu'il vient d'ouvrir la porte à la messagerie «Allo patrail jump». Linette, enceinte de huit mois et séparée de Jeannot depuis plus d'une année, accueille avec mal cette notion de divorce qui aurait la fâcheuse conséquence de la priver de «Séau». Jeannot, quant à lui, ne s'attendait pas à retrouver à la vue de Linette, des sentiments qu'il croyait jusque-là bel et bien éteints. Ce qui ne devait être alors qu'une simple visite de routine, dégénère rapidement en une farce imparable. À un divorce sans cesse repoussé par Linette qui semble à chaque instant sur le point d'accoucher, vient se mêler le chantage ridicule qu'exerce un Jeannot désespéré, et qui menace de se pendre au lutre à l'aide d'une cordelette. Le tout couronné par les états d'âme d'un avocat confus et visiblement épris d'Yvonne, la fidèle secrétaire qui se prend pour la princesse Léla de la planète Alderaan...

Entrée libre



Entrée libre

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS
62, chemin du Bois-Des-Arts - Dans l'école

ENTRÉE LIBRE

Thônex
La culture avec vous!

Les Russofolies de Nadejda

Nadejda avec Micha Kharizoff, Vladimir Velitchko et Lyudmyla Dufrel

20h
Prière : une heure avant le spectacle

Nadejda chante une Russie de passion
Jeudi 9 mars 2017

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS
62, chemin du Bois-Des-Arts - Dans l'école

Reservations uniquement online : www.thonex.ch/culture/agenda
Billetteries : • Mairie de Thônex (02 849 39 48)
• Optique Magnard, Thônex (02 349 32 71)

atpg Rue C. Landi Polina - Magnard - Sam 13 Landi Gosselin / Rue F & St Landi Polina (Mairie/Gosselin)

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS

Jeudi 9 mars 20h

Les Russofolies de Nadejda

Nadejda chante : une Russie de passion

Nadejda (Nadia Ulkina) est née au cœur de la Russie profonde entre la Volga et les forêts de l'Oural : à Jevsk en Oudmourie, la patrie de Tchaïkovski, un pays authentique où la musique et le chant sont partout à l'honneur.

Micha Kharizoff, chant et guitare.

Vladimir Velitchko, bayan (accordéon chromatique), balalaïka, gousli et scie musicale.

Lyudmyla Dufrel, danseuse et chorégraphe.

Nadejda est très tôt remarquée pour le charme envoûtant de sa voix de cristal et ses dons musicaux, elle est devenue chanteuse d'un orchestre de pop music d'Jevsk. Son talent d'interprète mais aussi d'auteur-compositeur se fait bientôt reconnaître dans sa région d'origine, et bien au-delà. Tempérament de feu, animatrice à l'ardeur slave, elle n'hésite pas à transporter son public dans des sessions souvent endiablées, accompagnée d'un orchestre, seule à la guitare ou à la balalaïka. Pour ce concert donné à Thônex, **Nadejda** vous chantera des romances passionnées et des chants russes de contrées lointaines et mystérieuses : des chants traditionnels, mais également ses propres compositions sur des textes de poètes contemporains dont les thèmes récurrents sont l'amour et l'espérance.

Lyudmila Dufrel, illuminera ces chants par des danses de caractère, riches de tradition russe, tzigane, ukrainienne, oudmourite.

CHF 20.- : Tarif normal
CHF 15.- : AVS/Étudiant/Chôm.

La Cie Alliance présente www.alliance-theatre.com

Thônex
La culture avec vous!

LES PLEUREUSES

Une comédie de Pierre-Louis Lanier

Mise en scène Pierre-Louis Lanier
Avec : Alexandra Carlioz, Stéphanie Doche

20h
Prière : une heure avant le spectacle

Humour
Jeudi 16 et vendredi 17 mars 2017

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS
62, chemin du Bois-Des-Arts - Dans l'école

Reservations uniquement online : www.thonex.ch/culture/agenda
Billetteries : • Mairie de Thônex (02 849 39 48)
• Optique Magnard, Thônex (02 349 32 71)

atpg Rue C. Landi Polina - Magnard - Sam 13 Landi Gosselin / Rue F & St Landi Polina (Mairie/Gosselin)

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS

Jeudi 16 et vendredi 17 mars 20h

« Les Pleureuses »

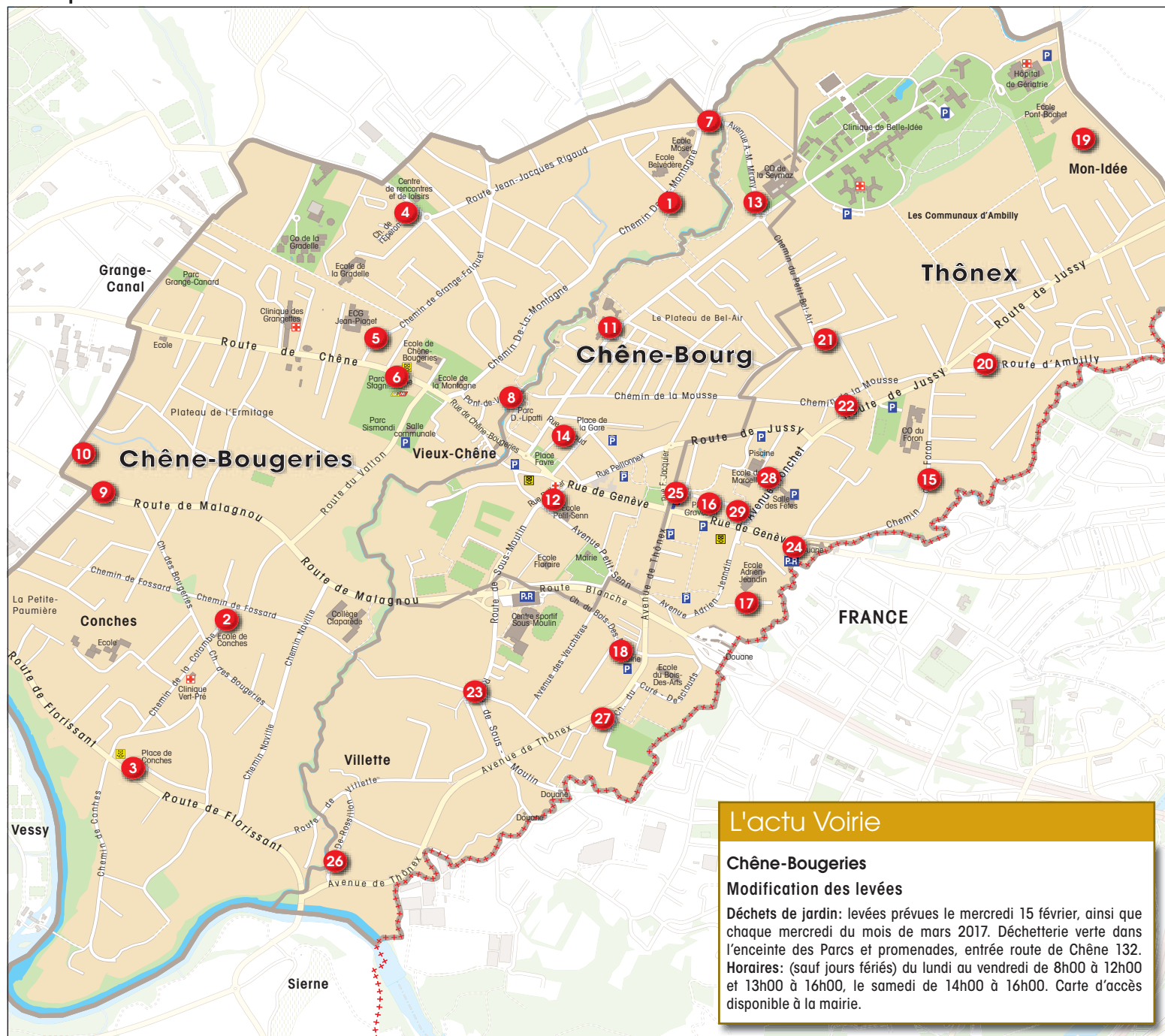
Par la Cie Alliance
Humour - Tout public à partir de 12 ans

L'histoire se déroule dans un cimetière. Il y a la femme, la maîtresse, et lui. Enfin on ne sait pas vraiment s'il y a lui... Parce qu'il est mort. Mais même mort, il est ici, dans la tombe ; pas seulement, parce qu'il se serait réincarné... et il serait là. Alors, l'heure est aux règlements de comptes. Et tout va dégénérer, comme si tous les éléments s'étaient rassemblés pour former un cyclone aussi inattendu que dévastateur. Avis de tempête verbale ! Tout va y passer dans un désordre déjanté et surréaliste. Les Pleureuses tiennent salon sur la tombe du défunt, laissant libre cours à des diatribes immorales et hors de contrôle...

Prix Humour SACD 2012
Texte et mise en scène : **Pierre-Louis Lanier**
Avec : **Alexandra Carlioz**, **Stéphanie Doche**

CHF 20.- : Tarif normal
CHF 15.- : AVS/Étudiant/Chôm.

Emplacements des déchetteries dans les Trois-Chêne



L'actu Voirie

Chêne-Bourgeries

Modification des levées

Déchets de jardin : levées prévues le mercredi 15 février, ainsi que chaque mercredi du mois de mars 2017. Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et promenades, entrée route de Chêne 132.
Horaires : (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00, le samedi de 14h00 à 16h00. Carte d'accès disponible à la mairie.

Les déchetteries communales sont à l'usage exclusif des habitants de chaque commune.

- | | | | |
|--|--|--|--|
| 1 136, chemin De-La-Montagne, parking du centre commercial | 8 Chemin du Pont-de-Ville | 16 Place de Graveson | 24 148, route de Genève |
| 2 7, chemin de la Colombe, école primaire de Conches | 9 105, route de Malagnou | 17 18, chemin Edouard-Olivet | 25 Chemin des Deux-Communes, côté rue Fr.-Jacquier |
| 3 179, route de Florissant, Conches | 10 49, chemin de la Chevillarde | 18 54, chemin du Bois-Des-Arts, centre de voirie à côté de la mairie | 26 Route De-Rossillon (Villetta) |
| 4 40, chemin de l'Eperon 40, La Gradelle | 11 33-35, avenue de Bel-Air, école du Plateau | 19 Route de Mon-Ideé parking face au magasin Denner | 27 Chemin des Cyprès / place du Cimetière |
| 5 9, chemin de Grange-Falquet | 12 Rue Jean-Pelletier - face au n°6 | 20 Chemin de la Pierre-à-Bochet | 28 10, chemin de Marcellly, école de Marcellly |
| 6 132, route de Chêne | 13 37, avenue A.-M.-Mirany, à proximité des WC publics | 21 Chemin des Mésanges | 29 31, ch. des Deux-Communes, côté avenue Tronchet |
| 7 Chemin De-La-Montagne / avenue A.-M.-Mirany | 14 Rue Dr-Georges-Audeoud / Avenue Rév.-P.-Dechevrens | 22 39, route de Jussy, Maison des Quartiers | |
| | 15 16-20, chemin du Foron, passage à niveau | 23 Route de Sous-Moulin / chemin de Mapraz | |

Pour plus d'informations, veuillez svp consulter le calendrier de votre commune (disponible gratuitement dans les mairies), ainsi que l'Annuaire chênnois 2016-2017.



Galerie La Primaire - Exposition du 25 février au 12 mars 2017

Reprise après une longue pause

Ce fut, en effet, une assez longue pause, depuis la grande exposition documentaire en souvenir de la bataille de Verdun. Le 25 février, une nouvelle exposition s'ouvrira, riche en œuvres de belle diversité.



D'emblée, dans la première salle, l'Espace Yves Sandrier, on aura le plaisir de découvrir – ou de retrouver, pour certains – un ensemble de grandes peintures du peintre genevois **Paul Carrard**. Un homme de longue expérience, professionnelle aussi bien qu'artistique. Depuis bien des années, il se consacre exclusivement à la peinture, dans son atelier situé à la rue Dizerens. Nous ne connaissons guère son travail des premières années, où prédominait encore, semble-t-il, un certain réalisme, des natures mortes notamment. Les travaux de ces dernières années sont décidément de nature abstraite. Ce qui frappe

notre regard, c'est la diversité des couleurs, engagées avec un sens très fin, plein de nuances. Contrairement à certains artistes qui privilégient, parfois exclusivement, une ou deux couleurs, voire le noir et blanc, Paul Carrard aime faire appel aussi bien aux bleus très clairs qu'aux rouges et aux jaunes. Une belle rigueur, même quant aux formats, s'allie à cette souplesse venant des teintes et des lignes toujours amorties.

Les deux autres espaces, plus intimes, abriteront les œuvres de deux artistes femmes. Voici d'abord les peintures de **Gisèle Arefaine**, dont c'est la toute première exposition. Beau contraste, sur ce point, avec le peintre dont nous venons de parler. Une fois de plus, donc, *La Primaire* peut se réjouir de jouer ce rôle de tremplin qui fut le sien depuis le début pour un assez grand nombre d'artistes. Tout d'abord autodidacte,

mue par le besoin de plus en plus fort de trouver un champ d'expression autre que la parole, Gisèle Arefaine a ensuite suivi des cours chez des peintres, en atelier, et des stages. « Entre figuration et abstraction, le travail que je présente dans cette exposition est inspiré par des paysages d'ici et d'ailleurs, désertiques, montagneux, parfois urbains, re-visités dans un voyage intérieur.



Des émotions diverses s'expriment à travers ces compositions, inspirées par le même cheminement : un mouvement entre l'abstrait et le figuratif animé par l'expérience des couleurs et de la matière ». Comment le dire mieux, avec plus de simplicité ! On peut être heureux d'être les témoins de cette recherche.

Nous ne cachons pas notre plaisir de pouvoir annoncer le retour, à *La Primaire*, de **Marina Dzoni** avec ses travaux si particuliers que le terme technique "art-papier" ne laisse pas vraiment deviner. Cela fait déjà bien des années que cette artiste présentait pour la première fois ses "petites robes" dans les locaux



de la galerie conchoise. La technique « consiste à travailler différentes sortes de papier. Le relief, obtenu par la superposition d'une dizaine de pages, les

nuances de couleurs et des structures ainsi rencontrées sont la base de mon travail ». Le sujet : ces "robes que personne ne portera". Autrefois, ces robes étaient les témoignages du passé, la vie écoulee, les souvenirs de la vie même de l'artiste. Cette fois-ci, elles se présentent sous l'enseigne du "Il était une fois...". « Elles parlent des traces et des empreintes que les contes et les histoires laissent sur nous. Ces robes présentent nos mémoires et nos émotions, symboliquement. » Personnellement, nous attendons avec impatience le moment de pouvoir découvrir cette "nouvelle collection".



FLURIN M. SPESCHA

Galerie La Primaire

Exposition du 25 février au 12 mars 2017

(Troisième exposition de la saison 2016-2017)

Paul Carrard, peintures huile sur toile

Gisèle Arefaine, peintures acrylique et huile

Marina Dzoni, art-papier

Vernissage « café-croissant » :
samedi 25 février de 9h00 à 12h00

Heure musicale

Dimanche 26 février à 17h00

Aurora Piano Quartet

Amia Janicki, violon,

Natanael Ferreira, alto,

Tomás Alegre, piano,

Gabriel Esteban, violoncelle

Entrée libre, chapeau à la sortie

La galerie est ouverte les samedis et dimanches de 14h30 à 17h00, les mardis de 18h00 à 21h00 ou sur rendez-vous avec l'un ou l'autre des artistes.

Galerie La Primaire

7, ch. de la Colombe • 1231 Conches • tél. 022 347 03 18 (heures d'ouverture)
Bus 5 et 25 arrêt Malagnou et/ou Vallon ou bus 8 arrêt Conches

Les Comédies Musicales

Au cœur de l'association entre le Chœur des Trois-Chêne et la Lyre de Chêne-Bougeries

Cette année, c'est avec la Lyre de Chêne-Bougeries que le Chœur des Trois-Chêne s'est associé pour nous présenter un spectacle de qualité dans la Salle communale de Chêne-Bougeries: Les Comédies Musicales, pièces harmonisées et travaillées par Nicolas Hafner.

LE TEMPS DE QUATRE REPRÉSENTATIONS, une quarantaine de choristes ont assuré une prestation de qualité, accompagnés par les musiciens de la Lyre de Chêne-Bougeries et dirigés par le talentueux Thierry Perrenoud. Comme l'affirme Chantal Longchamp, présidente du comité de l'Association du Chœur des Trois-Chêne, *Les Comédies Musicales* ont été un projet ambitieux. Pour la première fois, les choristes ont dû travailler d'arrache-pied, afin d'apprendre les chansons par cœur, mais aussi afin de gérer toute une mise en scène en adoptant les bonnes postures et en mémorisant les mouvements. Une « idée un peu folle », sachant que les choristes de notre chœur chénois n'ont pas l'obligation de connaître la pratique de la musique pour faire partie de



PUBLICITÉ



Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE

Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE

dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 751 26 76

www.accademia-archi.ch

Avec le soutien de



l'ensemble; l'association reste ouverte à tous ceux qui y présenteraient un quelconque intérêt.

Ainsi, le spectacle que nous ont offert les choristes et musiciens reflète avant tout une « très très belle histoire d'amitié », selon Chantal Longchamp. De fait, l'association a d'abord pour but d'offrir la possibilité à tout un chacun de chanter dans un groupe, sans contraintes, et de partager un moment de convivialité autour de la musique. Les choristes n'ont pas manqué de nous communiquer cette convivialité en partageant avec nous un bon bol de joie et de bonne humeur, avec leur reprise *Laissez entrer le soleil* de Hair. Cette amitié s'est également ressentie tout au long de la représentation, notamment avec

la diffusion de photos prises lors des répétitions, témoignant de la complicité qui lie toute la troupe.

Les Comédies Musicales nous ont donc permis de prolonger la période des fêtes et de replonger dans des classiques comme *Lady Marmelade* de Moulin Rouge, ou encore *Ce qui ne nous tue pas*, de Shérazade. De suivre une réelle intrigue, « un voyage entre joies, déceptions et espoirs », mise en scène par Christophe Bocard et interprétée principalement par Cédric Kohler, ainsi que deux autres choristes. Le tout, pendant « un beau moment de partage », comme l'affirme Francesco Grassini, directeur de la Lyre de Chêne-Bougeries.

GABRIELA CABRÉ

PUBLICITÉ



Ecole de la Guitare

Même sans connaissance du solfège

Pierre Meister

Cours individuels enfants et adultes

Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement

25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg

Tél. 079 375 19 36

www.guitaremoi.ch

Chambre contre coups de main : aide réciproque et plaisir du contact

VIOLETTA, 67 ANS, HÉBERGE UNE étudiante chinoise. Hospitalisée de façon imprévue, elle a apprécié l'aide apportée par Nan durant cette période difficile et des liens chaleureux se sont créés entre les deux femmes. A Veyrier, un couple dans la soixantaine accueille une étudiante de la Haute Ecole de musique. Très mélomanes, ils sont ravis de pouvoir faire du chant avec Alexandra qui les accompagne au piano.

En ville, une dame de 87 ans a peur de sortir en hiver avec son déambulateur. Depuis novembre, une étudiante russe lui apporte ses courses

et prend le thé avec elle trois à quatre fois par semaine.

A Genève, trente personnes ayant une pièce inoccupée ont choisi d'accueillir un étudiant chez elles, selon une formule de troc originale: une chambre contre 3 à 5 h de coups de main par semaine et 100 francs de dédommagement mensuel pour les charges. L'objectif? développer des liens entre générations, se rendre service réciproquement, expérimenter le plaisir de l'échange. Le programme *1h par m² - Un étudiant sous mon toit* que vient de lancer l'Université de Genève est déjà bien rôdé en Alle-

magne depuis une dizaine d'années. Soutenu par Pro Senectute-Genève, il est financé par la Fondation BNP-Paribas et recherche activement des hôtes pour le semestre de printemps.

Du concret

Parmi la trentaine de tandems actuellement constitués, les coups de main s'adaptent aux besoins de l'hôte. A part les soins à la personne, tout est ouvert. Les seniors souhaitent souvent une petite aide à la maison ou au jardin ou la préparation d'un repas. Plusieurs dames âgées qui vivent seules veulent surtout une présence régulière la nuit. Un couple dans la soixantaine, souvent absent, désire que l'on s'occupe de ses chats. Une infirmière qui vit avec son fils de 12 ans demande à un étudiant en pédagogie de passer la soirée avec son fils quand elle travaille de nuit. Original, un monsieur dans la soixantaine souhaite que le jeune Français de la HEAD (Haute école d'Art et de Design) lui réalise des albums à partir des milliers de photos stockées sur son ordinateur.

Accueillir quelqu'un chez soi, dans son intimité, n'a rien d'évident. L'antenne *1h par m²* veut proposer une démarche rassurante: les étudiants sont sélectionnés sur leur motiva-



tion et, outre un dossier approfondi, un entretien est mené avec chacun d'eux; une convention d'hébergement détaillée est signée. En cas de difficultés, une médiation peut être organisée et la convention pourrait être résiliée si aucune solution n'est trouvée. ■

SABINE ESTIER THÉVENOZ
1hparm2@unige.ch

Intéressés?

Il est possible de s'adresser toute l'année à l'antenne *1h par m²*, au **022 379 84 00** (www.unige.ch/logement). Le semestre d'automne commence mi-septembre, celui de printemps mi-février, mais certains étudiants logés très mal ou très loin sont prêts à démarrer à tout moment.



Soins infirmiers à domicile

RESTER À LA MAISON PROCURE DES avantages considérables à la personne âgée: prolonger son indépendance, maintenir une vie sociale active, améliorer la qualité de vie, avoir son chez soi. Parfois quelques ajustements s'avèrent nécessaires pour le bien-être physique, psychique et social.

Qui sommes-nous?

Nous sommes des infirmières diplômées en soins généraux et en santé publique, avec de riches expériences dans le domaine des soins à domicile. Nous offrons une structure différente, complémentaire, avec des soins de qualité en santé émotionnelle et en

santé physique pour le maintien de la qualité de vie des aînés.

Pour plus de renseignements:

ESSA Ecoute, Santé, Soins, Accompagnement

Mme Simone Romain
Infirmière en santé des Adultes et en Santé Communautaire
Membre de l'Association des Infirmières (ASI)
27, route Jean-Jacques Rigaud
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 349 84 20 - Natel: 079 784 53 50
E-mail: sromain@bluewin.ch
Prise en charge financière par votre assurance maladie. ■

Les activités de l'Association Co'errance

Tables de Co'errance

Ouvertes toute l'année
le mardi de 18h00 à 20h30
dans divers lieux à Genève
Pour quelques minutes
ou quelques heures...
dans les cafés-restaurants...

Dans les Trois-Chêne:

Le Grand Chêne

Chaque 4^e mardi du mois
Lieu: Rue de Genève 1, Chêne-Bourg
Devant l'arrêt Tram Place-Favre
(consommations individuelles)
Info supplémentaire:
assoc.coerrance@gmail.com
T. 077 488 73 65

Activités

Théâtre/Atelier

Animé par Fabienne Daude
Fabienne.daude@laposte.net
Chaque lundi de 18h30 à 20h00
1^{ère} séance gratuite
Salle Forum Max Perrot (Jonction)
Av. Ste-Clotilde, 9 (entrée *Le Caveau*)
Par trimestre: CHF 200.-
Etudiants, AI, AVS, chômeurs: 100 CHF

Atelier Lectur'ouverte

Animé par Magali Cissokho
T. 078 675 41 10
Le jeudi de 18h30 à 20h00
Tous les 15 jours
1^{ère} séance gratuite
Espace de quartier de la Jonction
Rue Michel-Simon 7
(accès par l'avenue Ste-Clotilde)
Par trimestre: CHF 30.-
(ou selon possibilités)

Balade et loisirs du dimanche

Philippe Meyll
T. 079 606 52 44
Tous les dimanches,
rendez-vous à 13h30
au café *Saveurs et Couleurs*
Départ à 14h00 (gratuit)
café *Saveurs et Couleurs*,
rue des Grottes 24

3ChêneAccueil

Une nouvelle association a vu le jour en terres chénoises, le 22 novembre dernier: il s'agit de **3ChêneAccueil**, une initiative laïque et apolitique qui a pour objectif d'aider les requérants d'asile présents dans notre région à mieux s'intégrer. Plus d'informations sur la page Facebook **3ChêneAccueil** et 3cheneaccueil@gmail.com

Plus d'infos sur notre site:
www.coerrance.ch



7 décembre 2016

Les A. S. à table

APRÈS AVOIR SOUHAITÉ UNE CORDIALE bienvenue à tous, le Président des Aînés Solidaires a tout d'abord adressé un grand merci à tous ses charmants collègues du Comité pour leur collaboration et leur aide constante pour essayer de nous divertir chaque jour de la semaine avec nos cours, nos travaux manuels, nos jeux de scrabble et de pétanque, nos activités physiques en montagne ou lors des thés dansants, sans oublier nos repas mensuels et l'aide sociale.

Il a également remercié vivement les Conseillers administratifs qui nous ont fait le grand plaisir d'être avec nous pour fêter l'Escalade et le Noël des Aînés Solidaires: Pascal Uehlinger, maire et président, Philippe Decrey,

membre Conseil administratif. Marc Kilcher, vice-président, était excusé. Car c'est grâce à eux et aux autorités municipales qui nous soutiennent financièrement et qui sont toujours à notre écoute, que notre association vit et apporte le contact humain dont nous avons tous besoin, que ne remplace pas l'allongement du bras qu'on nomme smartphone, car celui-ci efface le monde qui nous entoure! En l'an de grâce 2015, Roger Helgen déclinait quelques genevoiseries (pas des *Genferei*) sur les expressions locales parmi les 600 mots répertoriés depuis que Genève était le chef-lieu du département du Léman (1798). Comme cela avait bien plu, il récidiva avec le langage du cru.

« Alzheimer me laissant tranquille pour le moment, je vais vous dévoiler quelques nouveautés anciennes à vous autres, les 93 *niollus genevai* ou autres *pic-meurons*. *Patois-patois* (en montrant du doigt) de bleu, de bleu! En cette période de *biscômes* (pain d'épices) et de *brisés* (biscuits cassés), on se les *glaglate* (grelotter de froid) et on se *ganguille* (se balancer) sur nos *guiches* (jambes) pour se réchauffer la *panne* (gras du lard) ou alors on *bougillonne* (bouger sans arrêt) tout en poussant des *bouëlées* (grands cris) en ayant le *niffet* (nez) qui coule. Avant de rentrer, je dépose mes *grolons* (souliers) pleins de *diaffe* (boue) ou autre *patrigot* (boue). J'enlève mon *tiot* (bonnet) tout *trempe* (mouillé) et

je me traite de *taborniau* (idiot) de m'être *baguenaudé* (promené) par ce *pouais* (sale) temps.

Mes colles (moi) je vais arrêter ma *barjaque* (bavard) pour ne pas trop vous *sniouler* (importuner).

Bon appétit à tous les *avale-royaume* (gloutons) et je vous laisse *bôquer* (manger goulûment)!

Et à tous les *chouquinets* (mignons) ici présents, je vous souhaite de ne pas être *grinche* (de mauvaise humeur) en 2017 et je vous transmets une *tralée* (grande quantité) de vœux sincères. De bleu, de bleu ».

LE ZIGOTO DE SERVICE :
ROGER HELGEN

Activités loisirs dans les Trois-Chêne

Activités réservées aux Aînés solidaires

Pétanque	Tous les mardis de 14h30 à 16h30	Chalet Nicolas Michèle Reymermier T. 022 349 84 28
Travaux manuels & bricolage	Tous les jeudis de 14h00 à 17h00	Chemin de Miribel 4 Claire-Lise Collu, T. 022 349 03 33
Scrabble	Vendredis 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 7 et 28 avril, 12 et 26 mai de 14h00 à 17h00	Chemin de Miribel 4 Josiane Chevolet, T. 022 348 75 22
Évasion en montagne	Tous les jeudis dès 8h30 selon conditions météorologiques et nombre de participants	Départ depuis le parking de la Salle des Fêtes de Thônex Infos: Stamm buvette <i>Nautica</i> , piscine de Thônex, dimanche entre 10h00 et 11h00
Repas convivial	Un mercredi par mois à midi	Divers restaurants des Trois-Chêne Danielle Ruiz, T. 022 348 54 37
Thé dansant	Mercredis 15 février, 8 mars, 5 avril, 3 mai et jeudi 15 juin de 14h30 à 17h30	Salles annexes de la Salle des Fêtes de Thônex Madelaine Eberlin T. 022 348 12 37

Association de la Ludothèque thônésienne (Toutes les activités sont gratuites)

Jouer ou emprunter des jeux : rendez-vous à la ludothèque		
Les mardis	16h00 à 18h30	Ecole Adrien-Jeandin, rez inférieur Dominique Bernheim T. 076 390 28 48
Les mercredis	14h00 à 18h00	
Les jeudis (hors vacances scolaires)	16h00 à 18h30	
Soirée jeux pour les familles, ados et adultes	Les vendredis 17 février, 3 et 17 mars, 7 et 21 avril, 12 et 19 mai de 19h30 à 23h00	BOITAJEUX Ch. du Bois-Des-Arts 62 1226 Thônex 1 ^{er} étage pavillon Bois-Des-Arts Anaï Ledermann : T. 076 325 66 18 www.boitajeux.ch
Gamers-Time pour tous dès 8 ans	Les samedis 18 mars, 29 avril et 27 mai de 15h00 à 18h00	BOITAJEUX
Brunch-Jeux pour tous dès 8 ans	Les dimanches 19 mars, 30 avril et 28 mai de 10h00 à 13h00	BOITAJEUX



Rencontres œcuméniques de carême 2017

DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS, EN région entre Arve et Lac et France voisine depuis peu, sont organisées des rencontres à large ouverture interconfessionnelle. En cette année de Jubilé Luther, le groupe d'organisation a choisi le thème de la Réforme et des réformes.

“Retour à l’Evangile. Pour des réformes qui rassemblent.”

Les soirées des 7 et 14 mars seront animées par des contributeurs de grande qualité, les deux sont professeurs, l'un pasteur et l'autre prêtre: **Pierre-Olivier Léchet**, chaire d'histoire à la Faculté protestante de Paris

et **Jean-François Chiron**, enseignant à l'Université catholique de Lyon et co-président du Groupe des Dombes. En outre, le 1^{er} avril, la Commission de travail des Eglises de Suisse décernera une distinction, le *Label Oecumenica*, à notre entreprise, conjointement à l'Aumônerie œcuménique

des prisons, lors d'une fête à la salle communale de Thônex.

A toutes ces rencontres, soyez chaleureusement bienvenus!

Gros plan sur...

Les adieux d'un éducateur au grand cœur

C'est un pilier pour la jeunesse qui a discrètement quitté les Trois-Chêne, en cette fin d'année 2016: Patrick Vadorin, travailleur social hors-murs dans les trois communes depuis 2004, a rendu son tablier après 12 ans de travail passionné.

TOUT LE MONDE AIME PATRICK:

sa voix douce et calme ainsi que sa bienveillance, sa bonté et sa sagesse lui ont permis de se faire apprécier par toute une génération de jeunes Chênois. Mais aujourd'hui, il quitte son poste de travailleur social hors murs. Ses premières armes, c'est en France qu'il les a forgées: en banlieue parisienne pour faire de la prévention, puis à Grenoble, ainsi que dans un internat pour jeunes en Ile-de-France. Il a également été moniteur de sport. Mais le poste a été supprimé, et on lui a proposé d'être éducateur. C'est ainsi qu'il est arrivé, un peu par hasard, dans le domaine du social.

Le sport pour aller à la rencontre des jeunes

Comme il le dit lui-même, c'est le sport qui lui a permis de rencontrer les jeunes. L'activité physique restera l'un de ses outils de prédilection pour travailler avec les adolescents: organiser des tournois, faire du canoë ou de la marche durant des camps... D'ailleurs, il avait pour am-



bition d'en faire son métier, puisqu'il se voyait joueur de football professionnel. Mais à 22 ans, il est victime d'un accident de la route qui met fin à ses rêves sportifs. Il a été plus tard

entraîneur de foot pour les cadets et les seniors. Avec le recul, Patrick Vadorin constate qu'il s'est plus réalisé dans cette relation au sport qu'en étant sportif professionnel. Plus que le sport, c'est donc l'envie de rencontre et de partage qui l'anime.

Un travail reconnu

Avant l'arrivée de Patrick dans les Trois-Chêne, il n'y avait qu'un seul TSHM (Travailleur Social Hors Murs) pour les trois communes, Nicolas Roulin. Ensuite, les deux hommes ont été rejoints par Sandrine Queiroga, puis Karim Fatmi a remplacé Nicolas. Une augmentation des effectifs qui souligne, selon lui, la reconnaissance de la part des politiques du travail et de l'utilité des TSHM dans notre région. La reconnaissance de son travail, c'est justement quelque chose qui le rend particulièrement fier. Il était donc ravi de voir plus d'une soixantaine de personnes rassemblées sous son pot de départ: « Ce sont des gens qui m'ont reconnu en tant qu'humain,

qui ont reconnu mes qualités de travailleur », explique-t-il.

« Tant qu'on vit, on peut encourager des gens »

« Et après? » ne peut-on s'empêcher de penser. Car il paraît assez peu probable d'imaginer Patrick, sagement assis au coin du feu. Et effectivement, même s'il est forcé de cesser son activité de TSHM pour des raisons de santé, Patrick ne compte pas s'arrêter: « Je ne me sens pas encore foutu », assène-t-il. Car, selon lui, « tant qu'on vit, on peut encourager des gens ». Il aimerait à l'avenir pouvoir intervenir en prison et avoir accès aux prisonniers, afin de les faire jouer au foot, pour les aider. Car ce que recherche Patrick avant tout, c'est d'encourager les gens, afin de leur montrer que « la vie n'est pas foutue parce qu'elle est difficile ». Et quand on l'entend parler de ses projets d'un ton passionné, on sait que Patrick a raison, et on lui souhaite un franc succès dans sa mission fondamentale: aider et encourager les autres. 🌱

LUCIE HAINAUT

PUBLICITÉ

Durlermann SA
Installations thermiques & Energie renouvelable

Installation

Rénovation

Entretien

Dépannage 24h/24

• 36, rue Paillonex
1225 Chêne-Bourg

• T: 022 348 18 03
• F: 022 348 69 81
• E: info@durlermann.ch

www.durlermann.ch

pour la protection de l'environnement

METRY SA

**MAÇONNERIE
TRANSFORMATION
RÉNOVATION
ENTRETIEN DE BÂTIMENT**

Tél.: 022 348 17 46 Portable: 079 301 11 88
Fax: 022 348 17 00 E-mail: info@metry-sa.ch

51, ch. du Bois-Des-Arts - 1226 Thônex/GE

Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards
e-mail: info@delbon.ch • TÉL. 022 348 56 06



Chemin de la Gradelle 41
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 349 44 49
F. 022 349 52 91
info@passage41.ch

passage41.ch

Permanences d'accueil Attention, changements d'horaires!

Du lundi 20 février au lundi 22 mai 2017, nous répondrons à vos appels:

lundi	9h00-12h00
mardi	14h00-17h00
jeudi	14h00-17h00
vendredi	14h00-17h00

Pendant les vacances de février (13 au 17 février), les permanences n'ont pas lieu.

Nous sommes à votre disposition par téléphone ou directement sur place. Nous vous informons sur nos activités, nos événements à venir et répon-

dons volontiers à vos demandes et à vos questions.

Les permanences peuvent aussi être un moment informel de discussion autour d'un café.

Alors, n'hésitez pas, venez ouvrir la porte du centre!

Quelques dates à retenir

Accueil libre pour les 12-17 ans

Du 14 au 17 février

(vacances scolaires)

Rencontres, jeux, repas, sortie, etc.

Sortie pré-ados

Samedi 25 février

Sortie toute la journée sur inscription pour les pré-adolescents (9-12 ans).

Ouverture des inscriptions pour le centre aéré de Pâques

Lundi 6 mars

Il est destiné aux enfants scolarisés de la 1P à la 8P.

Apéro-déco

Mardi 21 mars de 17h00 à 19h00

Venez découvrir notre nouvelle décoration autour d'un apéritif printanier.

On brûle le bonhomme hiver

Vendredi 24 mars dès 16h00

Selon la tradition, plus le bonhomme hiver brûle lentement, plus l'été sera chaud. Cet été, aurez-vous besoin de crème solaire en quantité?

Venez nombreux pour voir si l'été sera chaud, nuageux ou pluvieux.

A bon entendeur...

Nos offres d'activités et d'animations

Secteur enfants, 1P-4P

Tous les mercredis sur inscription de 8h00 à 18h00. Il reste quelques places.

Secteur pré-adolescents, 5P-8P

Tous les mercredis sur inscription de 11h30 ou de 13h30 à 18h00. Il reste quelques places.

Secteur adolescents (12-17 ans)

Accueil libre.

Les mercredis de 14h00 à 19h00, les vendredis de 16h00 à 22h00 et les samedis de 17h00 à 21h00.

Snacks les mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30.



Pour le secteur tous publics, les activités des Aînés et les différents cours proposés, vous pouvez nous téléphoner ou consulter notre site internet: www.passage41.ch



Rue François-Perréard 2
1225 Chêne-Bourg
T. 022 348 96 78

lespot.ch

Horaires

Accueil du public

lundi:	9h00-12h00 et 14h00-20h00
mardi:	14h00-22h00
mercredi:	9h00-21h00
jeudi:	9h00-21h00
vendredi:	14h00-22h00
samedi et dimanche:	selon activités

Ouverture du secrétariat

lundi:	9h00-12h00 et 14h00-16h00
mardi:	14h00-16h00
jeudi:	9h00-12h00

Edito

Les décorations de Noël ont fait place aux premiers flocons nous invitant aux plaisirs de la glisse.

Pourquoi ne pas profiter de cette belle poudre blanche pour effectuer de magnifiques descentes en famille au tobogganing parc de Leysin?

Puis, pour laisser place au printemps, venez brûler le bonhomme hiver avec nous dans le parc de l'Ancienne Mairie! Ce magnifique personnage est créé par les usagers de l'Artcade Jean Pelletier de la fondation Claire Fontaine.

Enfants & Adolescents

Accueil du mercredi midi

Nous mettons à disposition un espace "pique-nique surveillé". Nous

accueillons votre enfant gratuitement de 11h30 à 14h00. Nous l'encadrons lors de son repas. Vous lui fournirez un pique-nique, nous lui fournirons à boire.

Pour cela, vous remplirez une fiche d'adhésion la première fois. Ensuite, au besoin, vous nous avertirez, pour chaque mercredi, via mail ou téléphone, de la présence de votre enfant. Ouvert aux enfants dès 6 ans révolus.

Accueil samedi

Si tu ne sais pas quoi faire le samedi et que tu as envie de faire des jeux ou d'autres activités, passe nous voir, nous t'attendons!

Quand? les samedis 25 février et 4, 11 et 18 mars de 14h00 à 18h00 (sous réserve de modification d'horaire).

Tout public

Repas des aînés

Tous les jeudis à midi

Le jeudi matin, la gourmande équipe de la MQ vous prépare un délicieux repas équilibré.

Il ne vous reste plus qu'à venir mettre les pieds sous la table et savourer votre repas dans une ambiance conviviale et décontractée.

Prix: CHF 10.-, comprenant entrée, plat principal et dessert.

Jeudi détente

Un groupe de passionnés vous attend pour jouer aux cartes tous les mardis dès 19h00.

M&M's

Les Miams du Mardi

Tous les mardis dès 19h00

Venez partager un repas convivial, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, en famille ou entre amis.

Prix: CHF 3.-/repas. Inscription le jour même à la MQ jusqu'à 18h00.

Soirées Femmes

Un mercredi par mois, c'est vous, mesdames, qui allez décider comment vous voulez passer ces moments de convivialité entre femmes. Alors n'hésitez pas à pousser les portes de l'association pour faire part de vos idées et envies à l'animatrice du Spot ou directement auprès des femmes lors des soirées.

Le mercredi 8 février :

Recherche généalogique

Le mercredi 8 mars :

Journée de la Femme

18h30-19h00: installation et préparation de la soirée. 19h00-21h00: animation et repas canadien, sauf s'il est prévu un repas préparé pour l'occasion. Renseignements: Dominique Stern.

Sortie Luge en famille

Le samedi 11 février

Venez nous retrouver à la MQ de Thônex, d'où nous partirons pour profiter de glisser sur les pistes du tobogganing parc de Leysin.

Prix: CHF 25.- par personne

Manifestations

Bonhomme hiver

Le mardi 21 mars à 18h30 devant la MQ

Devenu une tradition du début du printemps, nous vous donnons ren-

dez-vous devant le Spot afin de célébrer en grande pompe l'arrivée de cette si belle saison. Dans le but de jeter un sort à l'hiver, nous ferons une petite parade jusqu'au parc de l'Ancienne Mairie afin de bouter le feu au Bonhomme hiver, le tout accompagné de musique. Cette manifestation est organisée en collaboration avec l'Artcade atelier de Claire Fontaine, fondation Ensemble.

Sur place: vin chaud et boissons.

Spectacles enfants

Kamishibai: Contes italiens

Le mercredi 15 mars à 15h00

Par David Telese

Contes et théâtre d'ombre japonais

Tout public dès 5 ans

Réservation dès le 6 mars

Voyage au pays des contes populaires italiens. Ce périple nous transporte dans un territoire où la botte transalpine devient tout un continent avec ses rois, ses princesses, ses marchands, ses fées à l'allure de vieilles sorcières, ses pauvres bougres, ses voyageurs et ses palais enchantés.

Toute une galerie de personnages sujets à métamorphose, comme cette jeune fille pauvre, grande, grosse, belle et gourmande qui, aidée par de vieilles sorcières, réussira à s'installer dans un magnifique palais.

(Suite ci-contre)

Expositions

Isabelle Fringuet-Paturle

Les p'tits cœurs d'amour,
photographies

Exposition jusqu'au vendredi
24 février

**Ariane Mawaffo**

Les visages de la danse,
Expo-Photo

Exposition du vendredi 3
au vendredi 24 mars

Vernissage vendredi 3 mars dès 19h00
et projection du film:
Un pas de danse entre deux cultures
75 min.

Réalisation: *On est ensemble/Suisse* -
Ariane Mawaffo
Résumé: grandir au contact de l'autre,
s'immerger pour explorer d'autres
manières de vivre et penser la danse.
Tel est le projet de danseurs suisses
de Street Dance réalisé en décembre
2015 au Cameroun, à l'initiative de
l'association *On est ensemble/Suisse*.



Route de Jussy 39
T. 022 348 75 32
F. 022 348 31 90

mqthonex.ch

2 horaires / 2 accueils**Accueil administratif**

lundi	fermé
mardi	16h00-18h00
mercredi	9h00-12h00 - 14h00-18h00
jeudi	14h00-18h00
vendredi	16h00-18h00
samedi	14h00-17h30

Accueil animation

lundi	fermé
mardi	16h00-19h30
mercredi	14h00-19h30
jeudi	16h00-19h30
vendredi	16h00-21h30
samedi	14h00-17h30

Enfants de 5 à 11 ans**Les cours de poterie**

Il reste des places pour les cours du
mercredi matin et après-midi.

Stage de poterie en février

Du lundi 13 au vendredi 17 février,
de 14h00 à 19h00

Thème: *L'arbre de vie mexicain*

Tarif selon revenu familial brut de
CHF 25.- à CHF 113.- la semaine,
frais de terre compris. Intervenante:
Catherine Monnot-Vincent

**Préadolescent(e)s
et adolescent(e)s
de 12 à 18 ans****L'accueil libre**

Mercredi: 14h00-19h30

Vendredi: 16h00-21h30

Tous les jeux sont gratuits et le sirop
aussi. Pour toutes suggestions de sorties
ou d'activités, contacter Sandra.

Nouveau: L'accueil de midi

La MQT élargit son horaire, en pro-
posant un accueil durant la pause de
midi pour les jeunes du C.O du Foron.
**Les jeudis et vendredis de 11h30 à
13h20.** Un four à micro-ondes est à dis-
position afin de réchauffer les picnics.

Les repas du vendredi soir

Au programme: confection du repas,
dégustation de notre menu, soirée
jeu, film, discussion, élaboration de
projets (sorties, soirées, etc.).
Inscriptions à la MQT jusqu'au ven-
dredi à 16h30. Prix: CHF 3.-

Le bocal

La MQT met à disposition des musi-
ciens en herbe de tous horizons, trois
locaux de répétition équipés, du mar-
di au samedi. Prix: CHF 10.- par mois
et par musicien.

Adultes - Familles - Aînés**Les cours de poterie adultes**

Il reste encore des places disponibles
pour la poterie le mardi matin de
9h30 à 11h00, ainsi que pour le cours
intergénérationnel du mercredi ma-
tin. Tarif selon revenu familial brut.

**L'atelier participatif de cuisine
indienne****Mardi 7 mars**

Nous vous proposons un mardi par
mois d'apprendre de nouvelles recet-
tes et de les déguster, ensuite, tous
ensemble lors d'un atelier collectif de
cuisine. Intervenante: Dipali Walser.
Prix: CHF 15.- par personne (cours
et repas compris, sans les boissons).
Places limitées.

Inscriptions: jusqu'au samedi 17h30
précédant l'atelier.

**La permanence informatique
pour les Seniors**

Un ou des bénévoles sont là **tous les
jeudis de 14h00 à 16h00** pour vous
aider à découvrir ou vous familiariser
avec cette technologie.

Nous sommes à la recherche de béné-
voles afin de compléter notre équipe.
Renseignements: Florence.

**Calendrier
des événements****Les dimanches en famille****Dimanche 26 février à 15h00**

A la recherche du temps du rêve,
contes des aborigènes d'Australie.
Avec Olivier Sidore et Patrick Mohr.
Spectacle tout public dès 4 ans.
Tarif unique: CHF 5.-, goûter offert
à l'issue du spectacle.
Réservation conseillée.

Dimanche 26 mars

Tranches de vie,
spectacle de marionnettes et mu-
sique par la compagnie *Jucada*. Sus-
pendues au fil de quelques notes, les
marionnettes évoquent des tranches
de vie. Tout public dès 2 ans. Durée:
environ 40 min. Tarif unique: CHF 5.-,
goûter offert à l'issue du spectacle.
Réservation conseillée.

Les concerts à la Barakason-MQT**Le samedi 11 mars**

Ouverture des portes à 20h00.
Entrée: CHF 10.-/5.-

Le vendredi 31 mars

En co-organisation avec *Work
in Project*.

Jazz funk: *Telekenetik*. Rock blues-funk:
Work in Project. Jazz rap: *Donkey Shot*.
Ouverture des portes à 19h30.

Entrée: prix libre.

Pour plus d'informations,
veuillez svp consulter
les sites internet
des Centres de loisirs.

Ludothèque de Chêne-Bougeries

La Ludothèque
Offre un lieu favorisant le goût du jeu de société et a pour but de stimuler les liens intergénérationnels et interculturels. Nous vous proposons de venir partager seul(e) (enfants accompagnés), en groupe ou/et en famille un moment agréable.

HORAIRE D'OUVERTURES

Mardi	09h30-11h30 / 14h00-16h00 16h30-18h30 (Parasolaire)
Mercredi	09h30-11h30 / 14h00-18h30
Jeudi	09h30-11h30 / 15h00-18h00

(horaire d'été, se renseigner à la ludothèque)

PRÊT ANIMATION (TOUT PUBLIC)

7, avenue des Cavaliers - 1224 Chêne-Bougeries.
E-MAIL : ludothèque@chene-bougeries.ch **Tél. 022.348.49.51**

Club de Billard des Aînés de Thônex

Maison des Quartiers, 39, route de Jussy à Thônex

C'EST À VOUS MADAME, MONSIEUR, qui êtes en retraite depuis peu ou depuis plus longtemps, qui recherchez peut-être à occuper au mieux votre temps libre, à garder des contacts, à vous détendre, ou tout simplement à découvrir d'autres dérivatifs à votre organisation de vie actuelle que le Club de Billard des Aînés de Thônex a le plaisir de s'adresser.

Le billard que nous pratiquons est appelé *billard français* et même parfois *billard russe*, mais restons-en avec ce vocable de *billard français*.

Contrairement à d'autres jeux de billard, le billard français est le seul dont le jeu ne consiste pas à empocher des billes de couleur ou numérotées (billard américain, snooker), mais à toucher avec sa bille, la bille rouge, puis la bille de l'autre joueur ou vice-versa, pour marquer des points.

Vous l'aurez compris, c'est de ce billard à trois billes, qui se joue sur un billard sans trous, et dont les règles sont on ne peut plus simples dont



nous vous parlons. De ce jeu de billard si ancien que déjà ce grand roi français qu'était Louis XIV y brillait. Mais ce n'est pas pour autant qu'il est resté dans l'histoire comme le "Roi Soleil".

Notre Club, fort d'une trentaine de membres, hommes et femmes, qui détiennent tous la clé du local, dispose de deux "tables", de sorte qu'en

s'y rendant, chacun est assuré de pouvoir jouer avec un ami ou tout simplement s'entraîner.

La finance annuelle est de 50 francs et permet de jouer toute l'année sans bourse délier. Des occasions de rencontres (raclette sur place, repas à l'extérieur etc.) viennent compléter le côté convivial de notre club.

N'hésitez pas à nous rencontrer, soit

en passant au Club, tous les jours en semaine, sauf le jeudi, entre 16h00 et 18h00, soit en prenant contact avec notre président, M. Claude Herren, au 077 444 26 90.

Croyez bien Madame, Monsieur, que nous serons heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nous! 🍷

LES MEMBRES DU COMITÉ

Entre deux chaises au Théâtrical



La pièce qui sera présentée du 22 février au 4 mars au Théâtrical s'intitule *Entre deux chaises* et c'est Benjamin Cuche qui est à la mise en scène. Il s'agit d'un "seule en scène", créé par une comédienne genevoise, Stéphanie Majors qui revient sur les planches genevoises après avoir joué longtemps à Neuchâtel puis à Nantes. A ne pas manquer, donc! 🍷

+ d'infos:

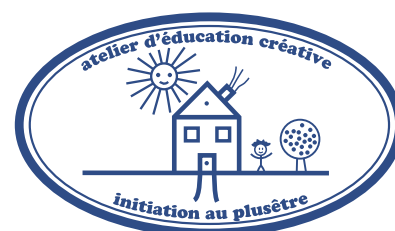
Lieu: Théâtrical, 64 rte de Genève, 1225 Chêne-Bourg

Dates: du 22 au 25 février et du 1^{er} au 4 mars, à 20h30.

Réservations: contact@theatrical.ch

Autres infos: sur la page Facebook de la Compagnie Cascabelle

LA JOIE DE PEINDRE



Accueille des enfants dès 4 ans, des adolescents et des adultes sans limite d'âge, tous ensemble.

Chacun se sent libre de peindre selon ses besoins, sans thème imposé, sans commentaire, sur un format pouvant s'agrandir à volonté.

Le but est la réalisation de soi et la confiance en ses propres capacités.

Un accompagnement par une praticienne expérimentée, au service de tous, est nécessaire pour l'acquisition d'un savoir-faire et pour le soutien d'un développement optimal.

Mardi de 17h15 à 18h30

Mercredi de 16h30 à 17h45

**nancy.tikou@bluewin.ch • www.apec-ge.ch
022 349 81 72 • 079 736 47 80**

Le positif inconnu

PAR DAVID ET JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

Une fois que vous aurez découvert dans la grille les 27 mots positifs dont la liste vous est donnée ci-dessous, vous pourrez obtenir, avec les 11 lettres qui vous resteront, le nom de récolteurs de douceur.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

B	E	L	L	E	É	C	L	O	R	E	E	D
C	H	A	N	C	E	U	X	R	B	C	R	E
I	A	P	U	A	B	É	B	É	I	I	C	V
I	D	A	C	P	É	U	L	L	O	R	E	E
L	X	Y	S	A	N	T	É	P	O	B	E	N
E	E	T	L	B	I	D	S	F	E	O	U	I
S	A	I	U	L	S	E	R	E	I	N	R	R
T	M	R	M	E	E	V	I	V	A	N	T	E
I	O	É	I	P	R	O	P	I	C	E	M	J
M	U	G	È	C	A	G	É	J	B	E	A	U
E	R	A	R	S	H	I	A	B	O	V	G	S
S	O	L	E	I	L	E	X	I	A	I	I	T
P	A	S	S	I	O	N	N	A	N	T	E	E

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- | | | | | |
|-------|----------|--------|-------------|---------|
| AMOUR | CAPABLE | ESTIME | LUMIÈRE | RICHE |
| BEAU | CHANCEUX | EXAUCÉ | MAGIE | RIRE |
| BÉBÉ | DÉLICE | FORCE | MIEL | SANTÉ |
| BELLE | DEVENIR | GAIN | PAIX | SEREIN |
| BÉNI | ÉBAT | IDYLLE | PASSIONNANT | SOLEIL |
| BIEN | ÉCLORE | JOIE | PROPICE | VIE |
| BONNE | ESPOIR | JUSTE | RÉGAL | VIVANTE |

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois.

Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Sucré-salé

Après les agapes supposées, voici un bon plat facile à digérer et pas trop cher. Il s'agit de l'épaule de veau au citron.

Pour 6 personnes. Il vous faut un kg de veau dans l'épaule, 500 g de beurre, 1 cuillerée à café de sucre, 5 à 6 oignons, 1 verre de bouillon du commerce, une feuille de laurier – n'oubliez pas de la casser, sel et poivre du moulin, 1 citron. Assaisonnez le morceau de veau et faites-le revenir en cocotte dans le beurre chaud en le retournant souvent pour qu'il se colore sur toutes ses faces. Ajoutez le sucre.

Epluchez les oignons, hachez-les grossièrement et incorporez-les dans la préparation précédente. Saupoudrez-les de sucre, rapez sur le tout la peau de votre citron. Couvrez la cocotte et laissez dorer légèrement.

Lorsque la viande et les oignons ont pris une belle couleur noisette, mouillez avec le bouillon et le jus du citron. Ajoutez la feuille de laurier. Couvrez et laissez cuire une heure et demie à feu doux.

«Et maintenant, coupons-nous de larges tranches», disait une vieille tante qui n'avait servi qu'une ombre, un fêtu de rôti à ses invités.

Parions qu'il n'en sera pas de même à votre table.

L.R.

Trouvez le film

PAR JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

En complétant les 15 mots qui se trouvent dans le tableau ci-dessous, vous trouverez dans la colonne du milieu le nom d'un film du début des années 1960 qui parle de la guerre froide. Pour vous faciliter la tâche, nous avons complété le premier de ces mots.

C	A	D	E	T
A	T		M	E
O	S		A	R
L	A		I	N
C	O		U	R
J	O		E	T
S	É		U	M
E	N		E	R
S	P		R	T
C	Â		I	N
B	R		V	O
A	I		É	E
É	G		U	T
C	R		E	L
F	A		C	E

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Solutions du n° 521

Les gourmandises inconnues

Réponse: Berlingot et dragée.

Gagnante: Anne-Marie Grosjean de Chêne-Bourg.

Trouvez le film

Réponse: Le trou normand. Gagnante: Claire Berthet Fallet de Thônex.

Sornettes & fariboles

- Mon fils. Il faut que je te parle... Tu auras bientôt 15 ans...
- Je suis au courant.
- Il est temps pour toi de choisir une profession. Je te vois notaire, avocat ou médecin.
- Mais papa. Je ne suis pas mauvais à l'école, enfin... dans ma section.
- Je t'ai dit de ne plus m'appeler papa, mais père. Après 12 ans, c'est ridicule.
- Bien, papa... Mais toutes tes professions ne me disent rien.
- Tu t'y feras. Songe donc, un bureau, un col blanc, une... hum... secrétaire. Tu seras un homme, mon fils, et tu auras peut-être une montre de prix avant ta quarantième année.
- Je pensais devenir électricien. Toi-même es dans le bâtiment.
- C'était temporaire.
- Et ça a duré. Electricien. Ce qui me tente, j'aurai toujours du travail, je n'aurai pas à chercher.
- Sans vouloir te vexer... Qu'as-tu dans ta bibliothèque?
- Les *Reader's Digest*. Vas dire que ce n'est pas instructif...
- C'est un point de vue.
- Le mien aussi.

Julien a réussi ses examens, il est notaire. Il s'ennuie comme un rat mort derrière son bureau, il a un col blanc. Papa, pardon, père est content. Qui avait raison?

LILIANE ROUSSY

Thônex

La culture avec vous!

JANVIER - JUIN
2017

SALLE DES FÊTES

Samedi 28 janvier 20h30
ROADFEVER + 1^{re} partie
Hard rock



Jeudi 16 & vendredi 17 mars 20h
Les pleureuses
Humour



Vendredi 24 & Samedi 25 février 20h
«On se calme!»
Théâtre, comédie

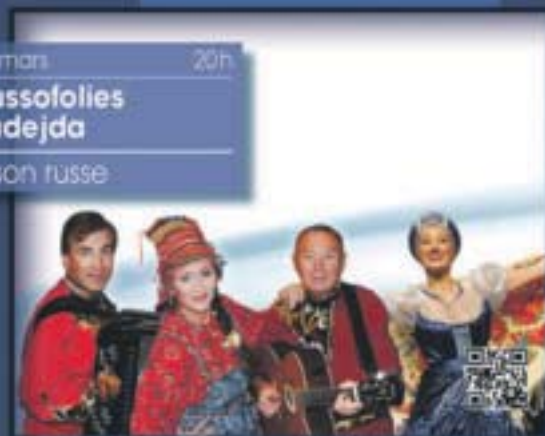
ON SE CALME!



Dimanche 9 avril 11h & 15h
«Guignol et le chat de la mère Michel»
Spectacle marionnettes



Jeudi 9 mars 20h
Les Russolies de Nadejda
Chanson russe



Jeudi 22 & Vendredi 23 juin 20h
«Réfugiés de Méditerranée»
«Aline et la lampe magique»
de Théâtrechamp
Théâtre



Caisse et portes une heure avant le spectacle

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS



Réservations uniquement online : www.thonex.ch/culture/agenda

Billetteries: Mairie de Thônex 022 869 39 00 - Optique Magnard, Thônex 022 349 32 71

